



* 0 0 0 3 7 3 4 *


1

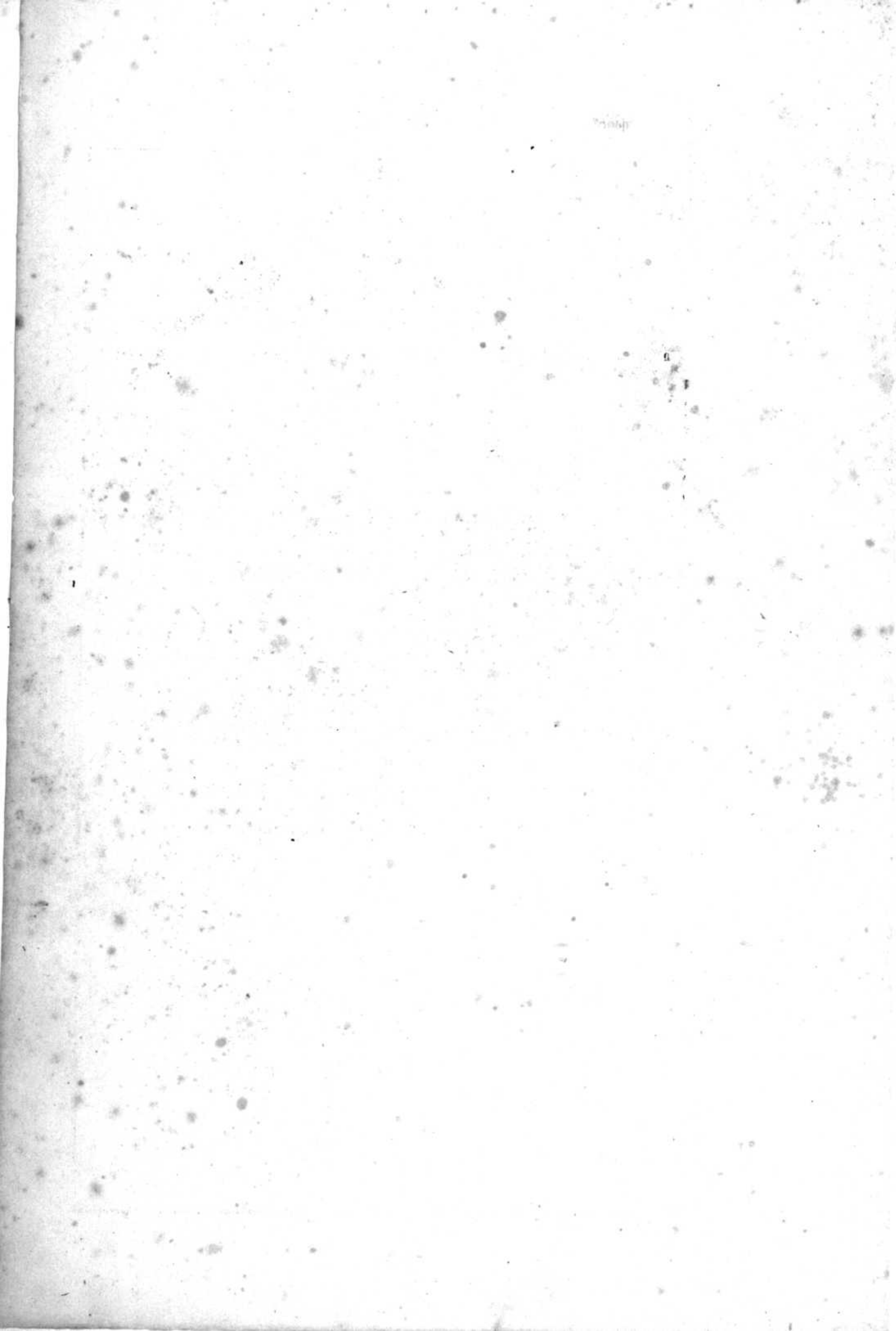
REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de *Bussigny*





N° 1
Gorgerat et
Saugeon

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Quatre Février mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Louis Alexandre Gorgerat Agriculteur
de Bussigny domicilié à Bussigny
fils de Jules François Gorgerat et de Jeanne François Lache
Célibataire

né à Bussigny le vingt huit Avril mil huit cent cinquante trois
et

2. Marie Augustine Saugeon
de Renens domiciliée à Renens
fille de Jean David Saugeon et de Jeanette Marianne Bourdier
Célibataire

née à Renens le vingt trois Avril mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Renens le quatre janvier et à
Bussigny le cinq janvier mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :
Alexandre Gorgerat
Augustine Saugeon

des témoins :
J. Meyer
François Corbaz Bussigny

L'officier de l'état civil :
P. Albert Barreau

Papiers présentés :
Certificats de publication
à Renens
à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Roman

N° 2

Littet
Visinand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit janvier mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Louis Littet Agriculteur
de Pampigny domicilié à Pampigny
fils de Jean Louis Henri Littet et de Julie Henriette Demontgeraud
Célibataire

né à Pampigny le treize Avril mil huit cent quarant deux

et
2. Louise Charlotte Visinand
de Bussigny & Maracou domiciliée à Bussigny
fille de Jean François Visinand et de Jeanne François Schläfli
Célibataire

née à Bussigny le vingt sept Octobre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Bussigny le douze janvier à Pampigny
le 14 et à Maracou le quinze janvier mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Littet
Louise Visinand

des témoins :

Et Barraud
Jules Visinand Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Bussigny Pampigny & Maracou
Acte d'autorisation de l'officier de l'état
Civil de Pampigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pampigny et Maracou

N° 3

*Meyer
Christinab*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *Deux Mars* _____ mil huit cent
septante six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Jean Meyer* _____ *Instituteur*
de *Birmenstorf canton Argovie* domicilié à *Bussigny*
fils de *Jean Meyer* _____ et de *Marie Grédel* _____
Célibataire

né à *Alligen (Berne)* le *vingt-neuf Janvier mil huit cent* *sept*

et

2. *Rose Jeannette Christinat* *nié Puyaz* _____
de *Chabrey* _____ domiciliée à *Concise* _____

filles de *Jean Louis Puyaz* _____ et de *Rose Crummet* _____

~~veuve de Jean Samuel Christinat~~ depuis le *trois Avril mil huit cent* *septante cinq*

née à *Concise* _____ le *premier Septembre mil huit cent* *quarante*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny* le *quatre* à *Concise* le *cinq*
à *Birmenstorf* le *six* et à *Chabrey* le *huit février mil huit* *cent* *septante six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Meyer *époux*
Rose Meyer Christinat

des témoins :

Jr L' Barrau
Amé Barrau *Bussigny*

L'officier de l'état civil :

P. Albert Barrau

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication à _____ officiers de l'état civil de
Bussigny à Concise à Birmenstorf Birmenstorf, de Concise
et à Chabrey _____ *et de Constantine*

Certificat de décès de Jean Samuel
Christinat

N° A
Musy
Dumont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui seize juin mil huit cent septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Jules Musy Agriculteur
 de Ecublens domicilié à Ecublens
 fils de François Musy et de Jeanne Fustermans Françoise Cerey
Célibataire

né à Ecublens le vingt-trois Octobre mil huit cent quarante huit

et
 2. Jeanne Henriette Louise Dumont
 de Bussigny domiciliée à Bussigny
 fille de Jean Baptiste Dumont et de Julie ou Curin
Célibataire

née à Bussigny le premier Juin mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Ecublens le deux juin et à Bussigny le trois juin mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Jules Musy
Henriette Dumont

des témoins :
Eug. Mastou Ecublens
David Schmitt A. Bussigny

L'officier de l'état civil :
E. Albert Berraue

Papiers présentés :
Certificats de publication à Ecublens et à Bussigny
acte d'autorisation de l'officier de l'état civil d'Ecublens.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Ecublens

N° 5

Barraud
Barraud

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Juin* mil huit cent *septante six* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. *Louis Albert Barraud* *Agriculteur*
de *Bussigny & Villars-Vicuelin* domicilié à *Bussigny*
fils de *Aram Jean Louis Barraud* et de *Marie Louise née Etchele*
Célibataire

né à *Bussigny* le *deux huit Août mil huit cent cinquante six*

et
2. *Françoise Louise Henriette Barraud*
de *Bussigny & Villars-Vicuelin* domiciliée à *Bussigny*
fille de *Jacques François Louis Barraud* et de *Jeanne Susanne née Benquet*
Célibataire

née à *Bussigny* le *vingt sept Décembre mil huit cent*
quarante huit

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le neuf* et à *Villars Vicuelin*
le deux Juin mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Albert Barraud
Elis Barraud

des témoins :

Henri Es Barraud - Bussigny
M. Et Barraud - Bussigny

L'officier de l'état civil :

L. Barraud

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Bussigny et à Villars Vicuelin
et déclaration de consentement
du père de l'époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Bottens.

N° 6

*Polay
et
Chapuisat*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept juillet* _____ mil huit cent
septante six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Henri Polay* _____ *Agriculteur* _____
de *Verbois (Genève)* _____ domicilié à *Aclens* _____
fils de *Louis François Polay* et de *François Poy* _____
Célibataire _____
né à *Genève* _____ le *vingt trois Octobre* mil huit cent *cinquante*

et

2. *Emilie Chapuisat* _____ *sans profession* _____
de *Aclens* _____ domiciliée à *Aclens* _____
fille de *Samuel Félix Hubert Chapuisat* de *Jeanne Marie Victoriano* _____
Célibataire _____
née à *Aclens* _____ le *vingt juillet* mil huit cent *quatre*

Les publications ont eu lieu à *Verbois le 24 et à Aclens le six juin*
mil huit cent septante six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Polay
Emilie Chapuisat

des témoins :

Alphonse Poretinoy à Bussigny
Fr. Samuel Bally Aclens

L'officier de l'état civil :

Alphonse Barreau

Papiers présentés :

Certificats de publication à Verbois
et à Aclens et acte d'autorisation
de l'officier de l'état civil de Collombier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Verbois et de Collombier

N° 7
 Corbas
 et
 Lasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juillet _____ mil huit cent
 septante six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Henri Jean François Corbas _____ Agriculteur
 de Sausanne et du Nord _____ domicilié à Bussigny
 fils de Jean Pierre Corbas _____ et de Eliza Marguerite Dumortier
 Célibataire _____

né à Wauthier _____ le quinze Mars mil huit cent cinquante un

et

2. Elise Lasche _____ Sans profession
 de Serrion _____ domiciliée à Tréverenges
 fille de François Jaxé Lasche _____ et de Susanne Marie née Jordan
 Célibataire _____

née à Serrion _____ le cinq Septembre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Bussigny le quatorze au Nord le quinze
 à Tréverenges le seize au Nord le dix sept et Sausanne le
 dix sept Juin mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux : François Corbas Elise Lasche
 des témoins : François Barraud A Bussigny
 Alphonse Barraud a Bussigny

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificats de publication à Bussigny
 au Nord à Tréverenges à Serrion
 et à Sausanne

officiers de l'état civil de
 Romanel de Sausanne
 de Corcy et d'Oron

Pa. 69 ans 102
 1874
 2 Mars

N^o 8Renau
et
Planche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Décembre mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jules Renau Agriculteur
de St. Georges domicilié à Bussigny
fils de Jean Etienne Renau et de Louise Sophie née Bernier
Célibataire

né à St. Georges le cinq novembre mil huit cent cinquante
un

et

2. Anna Planche Domestique
de Pressy domiciliée à Bussigny
fille de _____ et de Suzette Planche
Célibataire

née à Yverdon le dix sept Septembre mil huit cent
cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt deux Septembre, à
St. Georges le douze et à Pressy le quatorze Octobre mil huit cent
septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Renau
Anna Planche

des témoins :

François Bailly à Bussigny
Louise Bailly à Bussigny

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barreau

Papiers présentés :

Certificats de publication à
St. Georges et à Pressy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Longvion et de Belmont

Registre des mariages A.

N° 9
Cuérel & Moraz

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jean Louis Daniel Jules Cuérel

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars de Croix domicilié à Villars de Croix

Noms des parents :

fils de Emmanuel Cuérel et de Marie Champrou

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Villars de Croix le vingt huit Octobre mil huit cent quing-

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jeanne Louis Hémite Moraz

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars de Croix domiciliée à Villars de Croix

Noms des parents :

fille de Hémi Moraz et de Jean Louis Roulet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Villars de Croix le quatre février mil huit cent vingt

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars de - Croix le neuf Décembre
mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Cuérel
Louise Moraz

des témoins :

Jean Louis Moraz à Villars de Croix
Jules fils Cuérel à Villars de Croix

L'officier de l'état civil :

Albert Barreau

Papiers présentés :

Certificat de publication à Villars de Croix

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Le présent Registre est clos pour l'année 1876 au N° 9 et
certifié conforme à Bussigny le 9 Janvier 1877

L'Officier de l'état civil
Albert Barreau

N° 1

Musy & Barraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize* *Avril* _____ mil huit cent
septante sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Charles François Louis Musy* *Agriculteur*
de *Ecublens* _____ domicilié à *Ecublens* _____
fils de *Jean Louis Antoine, dit Juste Musy* et de *Louise Julie Suzanne née Masson*
Célibataire _____

né à *Ecublens* _____ le *dix huit* *Juin* mil huit cent *quarante*
neuf

et

2. *Jeanne Louise Adèle Barraud* *sans profession*
de *Bussigny & Villars, Vercelins* domiciliée à *Bussigny* _____
fille de *Monsieur Samuel Barraud* et de *Jeanne Anne née Barraud sa femme*
Célibataire _____

née à *St. Germain* _____ le *premier* *Décembre* mil huit cent
cinquante sept

Les publications ont eu lieu à *Bussigny* le *neuf* à *Ecublens* le *dix* et
à *Villars Vercelins* le *treize* *Mars* mil huit cent *septante sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Musy
Adèle Barraud

des témoins :

François Barraud à Bussigny
Eugène Barraud à Bussigny

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificats de publication à Ecublens
et à Villars Vercelins et acte
l'autorisation de l'Officier de l'Etat Civil
d'Ecublens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ecublens et de Bottens

N° 2
Barreau Dumont

Aujourd'hui huit Juin mil huit cent

septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Marc Louis Barreau Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny & Villars-Ciercelin domicilié à Morges

Noms des parents :

fils de François Louis Barreau et de Jeanne Marie Marguerite ni Neylon

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à St-Permain le vingt Mai mil huit cent trente trois

Nom et profession de l'épouse :

2. Henriette Françoise Julie Dumont sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny domiciliée à Bussigny

Noms des parents :

fille de Jean Henri Frédéric Dumont de Arnauld ni Masson

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bussigny le trente juillet mil huit cent quarante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le dix à Villars-Ciercelin le dix et à Morges le quatorze Avril mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Barreau
Françoise Dumont

des témoins :

Henri Moraz
Louis Blau

L'officier de l'état civil :

Co. Albert Barreau

Papiers présentés :

Certificats de publication à Bussigny
à Villars-Ciercelin et à Morges
et acte d'autorisation de l'officier de
l'Etat Civil de Morges.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottens et de Morges

N° 3

Moraz Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. François Henri Moraz Agriculteur
de Villars Ste. Croix domicilié à Bussigny
fils de Jean François Moraz et de Louise Suzanne Henriette Calame
Célibataire

né à Kerexolles le quatre Décembre mil huit cent cinquante
et quatre

2. Louise Blanc Domestique
de Belmont sur Lully domiciliée à Lausanne
fille de Jean Daniel Blanc et de Marianne Henriette ni Jeannin
Célibataire

née à Lully le douze Décembre mil huit cent cinquante
un

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt un à Villars Ste Croix
le vingt deux, à Belmont le vingt dix et à Lausanne le vingt huit
Avril mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Moraz
Louise Blanc

des témoins :

Marie Barou
Françoise Pimont

L'officier de l'état civil :

P. Albert Barou

Papiers présentés :

Bulletin de publication à Bussigny,
à Villars Ste Croix, à Belmonte
et à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lully et de Lausanne

N^o 4
Farre & Crot

Aujourd'hui *six Septembre* mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Henri Farre, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sarigny et de Forel* domicilié à *Eutry*

Noms des parents :

fils de *François Farre* et de *Jeanne Louise née Diserend*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Sarigny* le *neuf Octobre* mil huit cent cinquante
quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. *Pauline Louise Julia Crot née Richard, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Riez et de Eutry* domiciliée à *Bussigny*

Noms des parents :

fille de *Jean Jacques Richard* et de *Jeanne Ludanne née Guccod*

Etat civil :

Veuve de Jean François Crot depuis le 25 Août 1826

Date de la naissance :

née à *Echandens* le *vingt Neuf* mil huit cent quarante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le quatre à Eutry le quatre à Cully*
le quatre à Sarigny le trois et à Forel le trois mil huit
cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Farre
Julie Crot née Richard

des témoins :

Jean Moret à Bussigny
Benoit Schaller à Bussigny

L'officier de l'état civil :

P. Albert Barreau
 Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificats de publication à Eutry
Cully, Sarigny, Forel et Bussigny
et autorisation de l'Officier de l'Etat civil
de Eutry et acte de décès de Jean François
Crot.

officiers de l'état civil de

Sarigny, Forel, Cully
et Eutry

N° 5

*Barraud
Kurtz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq Octobre* mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Louis Henri Albert Barraud Mécanicien*
de *Bussigny et de Villars Cicécelin* domicilié à *Bussigny*
fils de *Jacques Louis Barraud* et de *Jeanne Judith nee Berquet*
divorcé d'avec Jenny nee Vittoz depuis le dix huit Août mil huit cent
né à *Bussigny* le *six Décembre* mil huit cent *trente deux*

et

2. *Elisabeth Kurtz Couturière*
de *Schwarzenbourg (Berne)* domiciliée à *Bussigny*
fille de *Christian Kurtz* et de *Christine Wahlen*
Célibataire

née à *Schwarzenbourg* le *vingt deux Novembre* mil huit cent
trente trois

Les publications ont eu lieu à *Bussigny* le *vingt cinq* à *Villars Cicécelin*
le vingt six et à *Schwarzenbourg* le *vingt* *Août* mil huit
cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Barraud Mécanicien
Elisabeth Kurtz

des témoins :

Jos. L. Barraud - Bussigny
Henri Bessat - Bussigny

L'officier de l'état civil :

L. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny
à Villars Cicécelin et à Schwarzenbourg
et acte de divorce de Louis Henri Albert
Barraud d'avec Jenny Vittoz

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottens et de
Wahlen Bern

Publ. 29 Oct 1877
Barraud
Kurtz

N° 6

*Marmet
Barraud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize Novembre* mil huit cent *septante sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Louis Antoine Marmet* *Condorcet*
de *Pranges* domicilié à *Romanel sur Borges*
fils de _____ et de *Marquerite Marmet*
Célibataire
né à *Pranges* le *sept Avril* mil huit cent *cinquante trois*

et
2. *Louise Annette Barraud* sans profession
de *Bussigny s. Villars Biercelin* domiciliée à *Bussigny*
fille de *Charles François Louis Barraud* et de *Marquette née Jucot*
Célibataire
née à *St. Germain* le *vingt deux Mai* mil huit cent *cinquante trois*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny* le *vingt deux* à *Pranges* le *vingt trois*
à *Romanel* le *vingt trois* et à *Villars Biercelin* le *vingt cinq* *Septembre*
mil huit cent *septante sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Marmet
Annette Barraud

des témoins :

Louis Barraud à Bussigny
Julie Pittet à Champigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificats de publication à Bussigny
à Pranges, à Romanel sur Borges
et à Villars Biercelin et autorisation
de l'Officier de l'Etat civil de Collobrier

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Pranges, de Collobrier
et de Bottens

Leitrequin
Vulliaud ni Croyon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf Novembre* mil huit cent *septante sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. *Charles Albert Leitrequin* Agriculteur
de *Romanel sur Lousanne* domicilié à *Noce*
fils de *Jean Jean Pierre Leitrequin* et de *Jeanne Susanne ni Bequer*
veuf de Charlotte Jenny ni Ramuz des *deux Décembre mil huit cent*
septante cinq
né à *Bussigny (St. Permain)* le *vingt neuf Juin mil huit cent quarante un*

et
2. *Marie Françoise Sabine ni Croyon* ménagère
de *Sufflens la Ville* domiciliée à *Noce*
fille de *Jean Louis Honoré Croyon* et de *Louise ni Braissant* sa femme
veuve de Victor Ulysse Alphonse Vulliaud des *trois Juillet mil huit cent*
septante trois
née à *Cheseaux* le *six Avril mil huit cent quarante six*

Les publications ont eu lieu à *Romanel le huit*, à *Noce* & *Sufflens*
la Ville le six Novembre mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Leitrequin
Sabine Vulliaud

des témoins :

Ed. Braissant
J. Albert Ramuz

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barreau

Papiers présentés :

Certificats de publication à Romanel
sur Lousanne, à Noce & Sufflens
la Ville, et autorisation de l'Officier de
l'Etat Civil de l'Arrondissement
de Sufflens.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Romanel et de Sufflens

N° 8
Bussy & Cuérel

Aujourd'hui vingt un Décembre mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henri Samuel Bussy, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Crissier domicilié à Crissier

Noms des parents :

fil de Jean Louis Bussy et de Jeanne Louise nee Perardet
sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Crissier le neuf Décembre mil huit cent cinquante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Anna Cuérel

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars St Croix domiciliée à Villars St Croix

Noms des parents :

fille de Paul François Cuérel et de Jeanne Louise nee Borey sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Villars St Croix le vingt six Octobre mil huit cent cinquante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Crissier le seize et à Villars St Croix
le dix sept Novembre mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Bussy
Anna Cuérel

des témoins :

Henri Blondel à Crissier
Louis Demont id

L'officier de l'état civil :

P. Albert Barreau

Papiers présentés :

Certificats de publication à Crissier
et à Villars St Croix et
autorisation de l'Officier de l'Etat Civil
de l'arrondissement de Romanel

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanel

Aujourd'hui vingt un Décembre mil huit cent septante sept
à sept heures du soir le présent registre est clos et certifié conforme à l'autre
double suivant l'article 2 de la loi fédérale du 27 Décembre 1874, par moi
soussigné, officier de l'état civil de l'arrondissement de Bussy.

P. Albert Barreau

N° 1

Mange Kuffer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Février mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Daniel Louis Mange Agriculteur
de Vullierens Rougemont Collion domicilié à Collion
fils de Aham Daniel Henri Mange et de Louise Kuffer dit Barcelet
Célibataire
né à Collion le vingt Décembre mil huit cent quarante

et

2. Mari Amédée Kuffer
de Anet (Bern) domiciliée à Collion
fille de Jean François Louis Kuffer et de Honnette Rosine née Felichet
Célibataire
née à Collion le vingt huit Novembre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Collion le premier à Rougemont le sept à
Vullierens le dix et à Anet le huit janvier mil huit cent septant
huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

D. Mange
Mari Kuffer

des témoins :

Louis Deulogny à Anet
Charles Barillet à Collion

L'officier de l'état civil :

P. Albert Barraud

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cossonay, Collombier
Rougemont et de Anet

Papiers présentés :

Certificats de publication à Collion,
à Rougemont, à Vullierens et à
Anet, et autorisation de l'Officier
de l'Etat Civil de Cossonay

N° 2

Blum
Burkhalter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui *vingt un janvier* _____ mil huit cent
septante huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Rodolphe Blum* *tailleur* _____

de *Puggisberg (Berne)* domicilié à *Bussigny* _____

fil de _____ et de *Elisabeth Blum nee Moser* _____

Celibataire _____

né à *Bergisberg* le *douze juin mil huit cent quarante un*

et
2. *Anna Maria Burkhalter* *domestique* _____

de *Sumiswald* domiciliée à *Bussigny* _____

filie de *Samuel Burkhalter* et de *Anna Barbara Passer* _____

Celibataire _____

née à *Berne* le *vingt April mil huit cent cinquante deux*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le cinq à Sumiswald le sept*
et à Puggisberg le vingt neuf janvier mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Rudolf Blum
Abai Burkhalter

des témoins :

Jr D Barrau
Georges Noyrot

L'officier de l'état civil :

E. Abat Barrau

Papiers présentés :

Certificats de publication à Bussigny
à Puggisberg et à Sumiswald

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Puggisberg et de
Sumiswald

N° 3

Bally & Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Avril mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jean François Louis Daniel Bally Agriculteur
de Boussens domicilié à Boussens

fil de Jean Samuel Bally et de Jeanne Louise Besson sa femme
Célibataire

né à Boussens le vingt sept Juin mil huit cent quarante

et

2. Sabine Louise Golay Ménagère
de Bretigny sous Morrens domiciliée à Nea

fille de Jean Charles Samuel Golayet et de Jeanne Suzanne Braissant sa femme
Célibataire

née à Nea le vingt deux Décembre mil huit cent quarante
huit

Les publications ont eu lieu à Boussens et à Nea le neuf et à Bretigny
sous Morrens le quinze Mars mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Daniel Bally
Sabine Golay

des témoins :

Guil Braissant à Nea
François Bally à Boussens

L'officier de l'état civil :

Le Albert Barreau

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sullers et de Boussens

Papiers présentés :

Certificats de publications à Boussens
à Nea et à Bretigny sous Morrens
et autorisation de l'Officier de l'Etat civil
de Sullers.

N^o 4
Braissant
Lalet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Avril mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. François Louis Braissant Chanon

de Mea (District de Ottomay) domicilié à Mea

fil de Jean François Samuel Braissant et de Suzanne Gertrude née Tibouder

Célibataire

né à Mea le vingt huit Juin mil huit cent
cinquante trois

et

2. Louise Sabine Lalet Coillout

de Mea domiciliée à Mea

fille de Jean François Lalet et de Janchette née Braissant

Célibataire autorisée

née à Mea le vingt sept Septembre mil huit cent
cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Mea le deux Mars mil huit cent
septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Braissant

Louise Lalet

des témoins :

Diel Braissant

François Chamot

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barreau

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sullens

Papiers présentés :

Certificat de publication à Mea

et autorisation de l'Officier de

l'Etat Civil de Sullens

N° 5

Bally & Guerry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Avril mil huit centseptante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. François Bally Agriculteurde Sullens domicilié à Sullensfils de Louis Albert Bally et de Jeanne Louise Françoise née PuthodLibatairené à Sullens le trente un Août mil huit cent cinquante sept

et

2. Alice Émile Guerry sans professionde Sufflens la Ville domiciliée à Sufflens la Villefille de Samuel Marie Daniel Guerry et de Anne Louise née BerregrinLibatairenée à Sufflens la Ville le huit Avril mil huit cent cinquante sixLes publications ont eu lieu à Sullens et à Sufflens la Villele vingt sept Avril mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Bally
Alice Guerry

des témoins :

Pauline Guerry à Sufflens la Ville
Henri Parnet à Dussignas

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barreau

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Sullens et à Sufflens la Ville
et autorisation de l'Officier de l'Etat Civil
de Sullens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sullens

N° 6

Corbar

Chantrens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil huit cent

septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Henri Charles Corbar, Agriculteur

de Lausanne & du Mont domicilié à Bussigny

fil de Jean Pierre Corbar et de Elisa Marguerite née Dumarchez

Célibataire

né à Montherod le vingt neuf Mars mil huit cent cinquante trois

et

2. Marie Sylvie Chantrens - maîtresse d'école

de Romainmotier domiciliée à Bussigny

fil de Jean Charles Louis Samuel Chantrens de Lutetia née Bonjon

Célibataire

née à Romainmotier le trente Mars mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt à Romainmotier

le vingt deux, au Mont le vingt trois et à Lausanne le vingt sept

juillet mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Charles Corbar

Sylvie Chantrens

des témoins :

Louis Corbar à Bussigny

François Chantrens à Romainmotier

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne, de Romainmotier

et de Romainmotier

Papiers présentés :

Certificats de publication à Bussigny

à Romainmotier à Lausanne et

au Mont, plus autorisation des père

et mère de l'épouse âgés de moins de

vingt ans.

Aujourd'hui trente un Décembre mil huit cent septante huit

le présent Registre est clos et certifié conforme à l'autre double suivant

l'article 2 de la loi du 24 Décembre 1874 par moi soussigné, Officier de l'Etat Civil, de l'arrondissement de Bussigny

Es. Albert Barraux

Ce mariage a été dissous par le divorce, le 19 juillet 1887, par jugement du Tribunal civil du district de Rolle,

Souscrit le 5 Mars 1888

L'Officier de l'Etat Civil

Es. Albert Barraux

26.14.92 1888

N^o 1
Moraz & Croyon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Février mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jean François Louis Moraz Cordonnier
de Villars de Croix domicilié à Bussigny
fils de Jean François Moraz et de Louise Susanne Henriette Calame
Célibataire

né à Reverolles le vingt-deux juillet mil huit cent cinquante

et

2. Louise Henriette Croyon sans profession
de Cheseaux domiciliée à Cheseaux
fille de Jean Croyon et de Jeanne Fleury sa femme
Célibataire

née à Ecublens le Cinq juillet mil huit cent quarante-sept

Les publications ont eu lieu à Villars de Croix le dix-sept à Bussigny
et à Cheseaux le dix-huit Janvier mil huit cent septante-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Moraz
Henriette Croyon

des témoins :

Victor Rolaz à Bussigny
Henri Moraz à Bussigny

L'officier de l'état civil :

Paul Albert Bernaud

Papiers présentés :

Certificats de publications à Bussigny
Villars de Croix et Cheseaux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanel

N° 2

Rossier & Barraud

Aujourd'hui vingt huit février mil huit cent

septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Eugène Rossier Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny et de Bourmens domicilié à Bussigny

Noms des parents :

fils de Jean Charles Henri Rossier et de Jenny Françoise née Piret sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à St-Pierre le vingt six janvier mil huit cent cinquante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Charlotte Louise Julie Henriette Barraud ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny et de Villars-Biercelin domiciliée à Bussigny

Noms des parents :

fille de Jean Charles Barraud et de Jenny Henriette née Koller sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bussigny le trente Avril mil huit cent cinquante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny, à Bourmens et à Villars Biercelin le dis huit janvier mil huit cent septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Rossier
Louise Barraud

des témoins :

Vidmann à Bussigny
Louis Fattet à Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Bussigny, à Bourmens et à
Villars-Biercelin

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sullens et de Bottens

Par jugement rendu le 12 Décembre 1895, déclaré définitif et exécutoire le 28 février 1896, le tribunal civil du District de Rolle a dissous par le divorce, le mariage ci contre, en vertu de l'article 247 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874

Extrait des l'invitation du Département de Justice à Rolle en date du 2 Mars 1896

Bussigny le 10 Mars 1896

L'officier de l'état civil

E. Albert Barraud

N° 3

*Othonin
Chantrens*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *dieux sept Avril* _____ mil huit cent
septante neuf _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Lucien Rodolphe Othonin Cordonnier* _____
de *Lomy* _____ domicilié à *Romainmotier*
fils de _____ et de *Ursule Othonin* _____
Célibataire _____

né à *Lomy* _____ le *neuf Février mil huit cent cinquante sept*

et

2. *Louise Chantrens sans profession* _____
de *Romainmotier* _____ domiciliée à *Romainmotier*
fille de *Jean Charles Louis Samuel Chantrens* et de *Suzette née Borzon* _____
Célibataire _____

née à *Romainmotier* le *cinq Février mil huit cent cinquante cinq*

Les publications ont eu lieu à *Romainmotier le dix sept et à Lomy
le vingt Mars mil huit cent septante neuf* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux : *Lucien Othonin* _____ des témoins : *François Chantrens* _____
Louise Chantrens _____ *Hemi Corbar* _____

L'officier de l'état civil :

Albert Bureau _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romainmotier et d'Ursins _____

Papiers présentés :

*Certificat de publication à
Romainmotier et à Lomy
et acte d'autorisation de l'Officier de
l'Etat Civil de Romainmotier*

N° 4

Neyret Rouge

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. François Henri David Neyret Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny domicilié à Bussigny

Noms des parents :

fil de Jean Louis Neyret et de Marguerite Louis Henry sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Causanne le quatorze Mars mil huit cent cinquante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rosine Céline Rouge sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Mont sur Causanne domiciliée à Causanne

Noms des parents :

fille de Jean François David Rouge et de Jeanne François Marguerite Neyret

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Mont sur Causanne le vingt cinq Mars mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mont leaux, à Bussigny et à Causanne le cinq Avril mil huit cent septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Neyret
Céline Rouge

des témoins :

Adolphe Glardon à Bussigny
Videman L. à Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barracis

Papiers présentés :

Certificats de publication au Mont Causanne et à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Causanne et de Romanel

N° 5

Chappuis
Noisson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Approuvé la radiation
du mot Chardonne
remplacé par celui de
Rivars pour publications
Officier de l'Etat Civil
E. Albert Barraud

Aujourd'hui quinze Aout mil huit cent

septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Louis Chappuis Charon

de Rivars domicilié à Bussigny

fils de Jacques Francois Bern Chappuis et de Susanne Marie Gendricar
de femme

Etat civil : Célibataire

né à Chardonne le vingt quatre juin mil huit cent cinquante
Cinq

et

2. Louise Antoinette Noisson femme de Charbon

de Ecublens domiciliée à Bussigny avant de Penne

fille de Jean Louis Berni Noisson et de Susanne Françoise ni Barraud
de femme

Etat civil : Célibataire

née à Bussigny le vingt six juillet mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Rivars et à Penne le quatre à

Bussigny et à Ecublens le cinq juillet mil huit cent septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Chappuis
Antoinette Noisson

des témoins :

Neyret Georges
François Pithet } Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificats de publication à Rivars
Penne, Ecublens, Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Saphorin d'Ecublens
et de Penne

Aujourd'hui trente un Décembre mil huit cent septante neuf à six heures
du soir le présent Registre est clos et certifié conforme à l'autre double
suivant l'article 2 de la loi du 24 Décembre 1874 par moi soussigné
officier de l'état civil de l'arrondissement de Bussigny

E. Albert Barraud

10. 2. 22. 9. 1879

N^o 1
Augsburger
Barrault Corbay

Aujourd'hui *deux Avril* mil huit cent
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
 1. *Louis Henri Augsburger employé au Chemin de fer S.O.*
 de *Pangnan (Barrault)* domicilié à *Allaman*
 fils de *Jean Ulrich Augsburger* et de *Jeanne Elise nie Martin*
Célibataire

né à *La Source* le *vingt Neuf Mars mil huit cent quarante sept*

et

2. *Emma Henriette Barrault nie Corbay*
 de *Bussigny & Villars-Eiercelin* domiciliée à *Bussigny*
 fille de *Jean Fern Corbay* et de *Elise Marguerite nie Gumartheray*
veuve d'Emile Louis Barrault dès le *vingt Neuf Mars mil huit cent*
quarante sept
 née à *Monthey* le *vingt deux Janvier mil huit cent quarante sept*

Les publications ont eu lieu à *Allaman & Bussigny le vingt sept à*
Pangnan le vingt huit et à Villars-Eiercelin le vingt neuf Mars mil huit
cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Augsburger et H. Louis
Emma Barrault nie Corbay

des témoins :

A. Vidant à Allaman
J. Lammens à

L'officier de l'état civil :

Co. Albert Barrault

Papiers présentés :

Certificats de publication à Allaman
à Bussigny, Pangnan et à
Villars Eiercelin et autorisation
de l'Officier de l'état Civil de Rolle

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pangnan, de Rolle et de
Bottens

N° 2

*Montagnon
Duperrut - Berregrin*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq* ~~Nov~~ *Nov* mil huit cent

huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Michel George Montagnon* *Agriculteur*
de *Sufflens la Ville* domicilié à *Sufflens la Ville*
fils de *Jean Charles Montagnon* et de *Louise Charlotte Elisabeth* *ni* *Berregrin*
veuf de *Elisa Caroline Borey* *dès le cinq Octobre mil huit cent*
né à *Sufflens la Ville* le *vingt six* ~~Septembre~~ *Décembre* ^{*septante six*} *mil huit cent quarante*

et

2. *Louise Henriette* *ni* *Berregrin* *Agriculteur*
de *Sufflens la Ville* domiciliée à *Sufflens la Ville*
fille de *Jean François Henri* et de *Jeanne Louise* *ni* *Pulliois*
veuve de *Paul François Louis Duperrut* *dès le vingt six* ~~Septembre~~ *Décembre*
née à *Sufflens la Ville* le *dix huit* ~~Novembre~~ *Novembre* ^{*mil huit cent septante*} *quatre*

Les publications ont eu lieu à *Sufflens la Ville* le *trois* *Avril*
mil huit cent huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

G. Montagnon
Henriette Duperrut

des témoins :

William Berregrin
Laure Berregrin

L'officier de l'état civil :

E. Albert Berregrin

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Sufflens la Ville et autorisation
de l'Officier de l'Etat Civil de
Sufflens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sufflens

N° 3

*Bensegnin
Aermoud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux juin* mil huit cent
huitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Ami Constant Bensegnin* Agriculteur
de *Sufflens-la-Ville* domicilié à *Sufflens-la-Ville*
fils de *Jean François Bensegnin* et de *Jeanne Marie Albertine Guerry*
Célibataire
né à *Sufflens-la-Ville* le *deux juin* mil huit cent cinquante quatre

et

2. *Amélie Aermoud* Ménagère
de *Folies le Grand* domiciliée à *Sufflens-la-Ville*
fille de *Jean Abram Samuel Aermoud* de *Jeanne Françoise van Faesen*
Célibataire
née à *Sufflens-la-Ville* le *treize Octobre* mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à *Sufflens-la-Ville* le *vingt un* et à *Folies le Grand* le *vingt trois* mai mil huit cent *huitante*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ami Constant Bensegnin
Amélie Aermoud

des témoins :

Paul Montagnon
Rochette Guerry

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barreau

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sufflens et de Bottens

Papiers présentés :

*Certificats de publication à Sufflens
la Ville et à Folies le Grand*
*Autorisation de l'Officier de l'Etat Civil
de Sufflens*

N° 4
Coeytaux
Rochat

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre mil huit cent
Luitante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Alexis Coeytaux Cocher
de Daillens domicilié à Seners
fils de Charles Louis Rodolphe Coeytaux et de Rose née Resin
Célibataire
né à Daillens le vingt huit Septembre mil huit cent quarante huit

et
2. Louise Rosalie Rochat née Meylan négociant
de l'Abbaye & du Vieu domiciliée à Ballens
fille de David Louis Meylan et de Sophie née Raymond
veuve de Louis Henri Rochat décédé le dix neuf Mars mil huit cent
neuf
née à Froideville le vingt deux Novembre mil huit cent quarante neuf

Les publications ont eu lieu au Vieu le vingt deux à l'Abbaye, à Ballens, à
Villars sous Yens et à Daillens le vingt trois Octobre mil huit cent Luitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :
Alexis Coeytaux
Louis Rochat

des témoins :
Etienne Dubois à Bussigny
Véranand à Bussigny

L'officier de l'état civil :
E. Albert Barreau
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :
Certificats de publication au Vieu à
l'Abbaye à Ballens à Villars sous Yens l'Abbaye, du Vieu, de Ballens
et à Daillens et autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de
Villars sous Yens
officiers de l'état civil de
de Villars sous Yens & Daillens

Aujourd'hui trente un Décembre mil huit cent Luitante, à six heures
du soir, le présent Registre est clos et certifié conforme à l'acte double, suivant
l'article 2 de la loi du 24 Décembre 1874, par moi soussigné, Officier de
l'Etat Civil de l'Arrondissement de Bussigny.

E. Albert Barreau

12-6-11-21-1100
Barreau

N° 1
Pache
Quénou

Aujourd'hui quatre Mars mil huit cent
huitante un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
 1. Darid Jean Louis Pache Carbomnier
 de Chapelles domicilié à Villars de Croia
 fils de Henni Pache et de Marie moi Quénou de femme
Celibataire
 né à Villars de Croia le vingt trois Août mil huit cent quarante neuf

et
 2. Marie Quénou sans profession
 de Grandvaux de Lutry domiciliée à La Cour de Feils
 fille de François Henni Quénou et de Jeanne Louis moi Mercanton
Celibataire autorisée
 née à ville Forel le vingt six Avril mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Villars de Croia le dix neuf à La Cour de Feils le
vingt à Chapelles à Lutry à Cully à Causanne le vingt deux janvier
mil huit cent huitante un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :
Louis Pache
Marie Quénou

des témoins :
Charles Pache à Villars de Croia
Henni Pannet à Buttigny

L'officier de l'état civil :
E. Albert Bourgeois

Papiers présentés :
Certificats de publication à Villars de Croia
La Cour de Feils, Chapelles, Lutry
Grandvaux et Causanne et
autorisation de la mère de l'épouse
agée de moins de vingt ans

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
St. Cerges, Cully, Lutry
La Cour de Feils et Causanne

N° 2
Eisenhardt
Bally

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Jout _____ mil huit cent
 huitante un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Jean Jacques Eisenhardt, valet de chambre*
 de *Dachtel (Wurtemberg)* domicilié à *Fleury près Rolle*
 fils de *Jean Georges Eisenhardt* et de *Catherine Barbara nee Fenschel*
Célibataire

né à *Dachtel* le *sept Mai mil huit cent quarante cinq*

et

2. *Hélène Marie Aline Bally, femme de chambre*
 de *Aclens* domiciliée à *Bellerue (Genève)*
 fille de *Louis David Bally* et de *Françoise Henriette Bourgeois*
Célibataire

née à *Bussy* le *douze Septembre mil huit cent cinquante*

Les publications ont eu lieu à *Rolle à Bellerue et à Aclens* le deux
Juillet mil huit cent huitante un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jean Jacob Eisenhardt *Bourgeois à Causanne*
Aline Bally *Louis Bally à St Eriphon*

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Bourgeois

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication à Rolle, Bellerue officiers de l'état civil de
Aclens, autorisation du Département. Rolle, de Collombier et de
Mont de Justice & Police et de Genève et au Département de
l'officier de l'état civil de Rolle justice & Police à Causanne

202 et. Nov. 1881
W. H. G.
W. H. G.

N° 3

*Despland
Mange*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq novembre* mil huit cent
huitante un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Jean Louis Jules Rodolphe Despland*, Agriculteur
de *Rougemont, Cossonay, Genève* domicilié à *Arens sur Cossonay*
fils de *Jean Gabriel Jérôme Louis* et de *Henriette Mercier*
Célibataire

né à *Arens sur Cossonay* le *vingt un juin mil huit cent cinquante six*
et

2. *Amélie Jenny Mange*
de *Pollion, Vullierens, Rougemont* domiciliée à *Pollion*
fille de *Abram Daniel Henri* et de *Charlotte Françoise Marie*

Louis Kuffer dit Barillier
née à *Pollion* le *douze Avril mil huit cent cinquante huit*

Les publications ont eu lieu à *Pollion, Cossonay* le *vingt sept*, à *Genève* le
vingt huit et à *Vullierens, Rougemont* le *vingt neuf* *octobre* mil
huit cent huitante un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Despland

des témoins :

J. Mange, Pollion
Louis Barillier

Jenny Mange

L'officier de l'état civil :

L. Aubert Barras

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication, à Pollion, Cossonay, Rougemont, Vullierens, Rougemont officiers de l'état civil de
Genève, Vullierens, Rougemont, Cossonay, Rougemont
et autorisation de l'officier de l'état civil de *Genève, Collombier*
l'état civil de Cossonay

N° 4

Morax
Dubauloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre mil huit cent

huitante un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean François dit Jules Morax, Agriculteur
de Villars-Ste-Croix domicilié à Villars-Ste-Croix
fils de feu Jacob Samuel Morax et de Louise Marie née Chevallier
veuf de Jeanne Françoise née Morax dit le seize Septembre mil huit
cent septante sept
né à Villars-Ste-Croix le vingt-neuf Mai mil huit cent trente un

et

2. Louise Antoinette Dubauloz, Rentière
de Lausanne et de Sullens domiciliée à Villars-Ste-Croix
fille de François Louis Dubauloz et de Jeanne Louise née Morax veuf
Célibataire
née à Sullens le dix-neuf Août mil huit cent trente trois

Les publications ont eu lieu à Sullens le quatre à Lausanne et à Villars
Ste-Croix le cinq Novembre mil huit cent huitante un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jⁿ F^s dit Jules Morax
Louise Dubauloz

des témoins :

François Ramoz à Sullens
Eug. Morax à Trilly

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barreau

Papiers présentés :

Certificats de publication à Sullens
Lausanne et Villars-Ste-Croix

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lausanne et de Sullens

Aujourd'hui trente un Décembre mil huit cent huitante un
le présent Registre est clos et certifié conforme à l'acte double
suivant l'article 2 de la loi du 24 Décembre 1874 par moi
soussigné officier de l'état civil de l'arrondissement de Bussigny

Es. Albert Barreau

N° 1

Neuret Rochat

Aujourd'hui *vingt huit Avril* mil huit cent

huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Neuret Charles Constant, Agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bussigny* domicilié à *Bussigny*

Noms des parents :

fils de *Neuret François Louis* et de *Louise Françoise Henriette Pillet*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Bussigny* le *vingt six Octobre* mil huit cent cinquante *trois*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Rochat Clémentine Sophie Henriette, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Font Vallée de Joua* domiciliée à *Villars de Croix*

Noms des parents :

fille de *Rochat Louis Jean Samuel* et de *Jeanne Marie Cuérel*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Villars de Croix* le *premier Avril* mil huit cent cinquante *huit*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bussigny, à l'Abbaye, et à Villars de Croix* le *quatre Mars* mil huit cent *huitante deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Neuret
Neuret née Prochat Clémentine

des témoins :

Vincent D. à Bussigny
Etouère à Ransann

L'officier de l'état civil :

Alberth Barreau

Papiers présentés :

Certificats de publication à Bussigny
l'Abbaye & Villars de Croix

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

l'Abbaye

No 2

Rossier Valet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

* Dans l'inscription ci contre
11^e ligne lisez « fille de Valet
Noire Jean Francois Louis
au lieu de Valet Jean
Noan Francois Louis. »

Officier de l'Etat Civil
E. Albert Barreau

Aujourd'hui deux juin mil huit cent
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Rossier Auguste Louis, Agriculteur
de Bussigny et Bourneux domicilié à Bussigny
fils de Rossier Jean Charles Henri et de Jenny Françoise née Pirel
Célibataire

né à St. Germain le quatorze juillet mil huit cent cinquante huit
et

2. Valet Emma, ménagère
de Nea domiciliée à Nea
fille de Valet Jean Jean Francois Louis et de Louise Sabine née Braissant
Célibataire

née à Nea le vingt huit Mars mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Bussigny, à Bourneux et à Nea
le vingt deux Avril mil huit cent huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Rossier
Emma Fossier née Valet

des témoins :

Georges Kräutler à Bussigny
Charles Fittet à

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barreau

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Bussigny, à Bourneux et à Nea

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sullers

N° 3

Cothésy & Morax

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *six juillet* mil huit cent
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Cothésy Charles François, Instituteur*
de *Compièrre* domicilié à *Montherod*
fils de *Cothésy Pierre Béat* et de *Marie Marguerite née Perin*

Célibataire

né à *Compièrre* le *six février* mil huit cent *cinquante sept*

et
2. *Morax Lina Ménagère*

de *Villars St. Croix* domiciliée à *Villars St. Croix*

filles de *Morax Jean François* et de *Jeanne Françoise née Morax*

Célibataire

née à *Villars St. Croix* le *douze février* mil huit cent *cinquante neuf*

Les publications ont eu lieu à *Montherod & Villars St. Croix* le *vingt neuf*
et à *Compièrre* le *vingt cinq* *Avril* mil huit cent *huitante deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Cothésy Charles frs
Lina Cothésy née Morax

des témoins :

Eng. Morax à Trilly
Alfred Cothésy à Compièrre

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Bourreau

Papiers présentés :

Certificat de publication
à Montherod, Villars St. Croix
et Compièrre et autorisation
de l'Officier de l'état civil de Pimel

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lucens & de Pimel

N^o 4
 Widmer
 Curtat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre _____ mil huit cent
 quatre vingt deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Widmer Henri Auguste, Docteur médecinde Genève domicilié à Bussignyfils de Widmer Charles et de Marie Louise Jenny HermentjakCélibatairené à Cousance le trois Mai mil huit cent cinquante trois

et

2. Curtat Mary Emili Adriennede Ectry, de Cousance, de Remens domiciliée à Bussignyfille de Curtat Jean Louis et de Emme Caroline Henriette PerretCélibatairenée à Aubrengey (Suisse) le dix neuf Mars mil huit cent soixanteLes publications ont eu lieu à Genève et Remens le quatorze à Bussigny
 à Cousance et à Ectry le quinze juillet mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jr Auguste Widmer Ernest Pellegrin Commugny
Mary Widmer née Curtat Henri Parnet Bussigny

L'officier de l'état civil :

Ernest Barrand

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :
Certificats de publication à Genève
Cousance Ectry, Remens
et Bussigny

Cousance, Ectry, Remens
et Genève

16-6-21
 11/2
 11/2
 11/2

N° 5

Schmitzquibel
Pisinaud ne Gillieron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Schmitzquibel Jean Pierre, ouvrier
de Pessenay (Canton de Berne) domicilié à Bussigny
fils de Jean Schmitzquibel et de Marie née Parvèze sa femme
veuf de Madelaine Janté de la vingt-un Août mil huit cent septante trois
né à Lyon le trente-un Janvier mil huit cent trente un

et
2. Pisinaud Henriette née Gillieron, ménagère
de Bussigny et de Maracon domiciliée à Bussigny
fille de Marguerite Gillieron et de
mouru de Louis Armand Pisinaud de la vingt-huit trois mil huit cent trente
née à Etagnières le quatorze Août mil huit cent trente sept

Les publications ont eu lieu à Pessenay, le huit à Bussigny et Maracon
le neuf Décembre mil huit cent huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jean Pierre Schmitzquibel Louis Pittet
Henriette Schmitzquibel née Gillieron Pisinaud L. à Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barreraux

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication à
Pessenay, Maracon et
Bussigny

officiers de l'état civil de

Pessenay et de Salégny

Le Numéro 5 à la page 41 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1882. Ces deux doubles du présent Registre sont conformes, ce que nous certifions; à Bussigny le 31 Décembre 1882 L'Officier de l'état civil

Un double a été remis à l'autorité Cantonale

le 9 Janvier 1883 en exécution de l'art. 2 de la loi

Bussigny le 9 Janvier 1883

L'Officier de l'état civil

E. Albert Barreraux

E. Albert Barreraux



N° 1

Monachon
Gremay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Monachon Daniel Louis Henri, propriétaire
de Peyres & Lossens domicilié à Gollion
fils de défunt Monachon Pierre et de ^{Henri François} Anne Marie Louise Cristofani
Célibataire
né à Gollion le treize Novembre mil huit cent soixante un

et

2. Gremay Louise Caroline Marie dans profession
de Gollion domiciliée à Gollion
fille de Gremay Louis Henri et de Louise Caroline née Peyres
Célibataire
née à Gollion le deux Septembre mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Gollion le douze et à Peyres & Lossens
le treize Janvier mil huit cent huitante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Monachon
Louise Gremay

des témoins :

Le Moinge à Gollion
Gremay à Cottinay

L'officier de l'état civil :

Albert Barrault

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Gollion & Peyres & Lossens
et autorisation de l'Officier de
l'Etat Civil de Cottinay
de célébrer le mariage à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St. Cierges et de
Cottinay

N° 2
Dumont
Crotter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit février* mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Dumont Frédéric François Louis, vigneron*
 de *Bussigny* domicilié à *Eutry*
 fils de *Dumont Jean Henri Frédéric* et de *Anne Jélide née Wabron de femme*
Célibataire

né à *Bussigny* le *neuf Avril mil huit cent cinquante dix*
 et

2. *Crotter Marie, Cuisinière,*
 de *Saint-Barthélemy* domiciliée à *Causanne*
 fille de *Crotter Jean* et de *Jeanne Marguerite née Ferruchon*
Célibataire

née à *Chesevaux* le *neuf Mars mil huit cent cinquante sept*

Les publications ont eu lieu à *Saint Barthélemy le dix neuf, à Bussigny*
Causanne & Eutry le vingt janvier mil huit cent huitante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Dumont
Marie Dumont née Crotter

des témoins :

Jean Louis Bast
Henri Franck Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Burrois

Papiers présentés :

Certificat de publication à
St. Barthélemy Bussigny
Causanne & Eutry et autorisation
de l'Officier de l'Etat Civil de Eutry
de célébrer le mariage à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Echallens, Causanne et
de Eutry

N° 3

Kräutler
Bessat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mars mil huit centquatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Kräutler François Louis Benjamin, Notaire
de Causanne, Jouatens & Mézery domicilié à Bussigny
fils de Kräutler Charles Georges ^(Honn) et de Jenny François Barraud ^{de femme}
Célibataire

né à Bussigny le quatre Janvier, mil huit cent cinquante huit

et

2. Bessat Jenny Augustina, sans profession
de Larigny & Forel domiciliée à Bussigny
fille de Bessat François Frédéric et de Luise Constance Wittor ^{de femme}
Célibataire

née à Sufflens la Ville le quinze Juin mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Bussigny, Causanne, Jouatens Mézery, Larigny
et Forel le vingt Mars mil huit cent cinquante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. L. KräutlerJenny Kräutler née Bessat

des témoins :

W. Barraud à BussignyEm. Meystre à Cussin

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barreau

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny,
Causanne, Jouatens Mézery, Larigny
et Forel

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Causanne, Romanel, Larigny et
Forel

N° 4

Chélin & Deserens ni Vivian

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui *quinze juin* mil huit cent *quatre vingt trois* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. *Chélin Jules Albert, Agriculteur*
de *Bea* domicilié à *Villars-st-Croix*
fils de *Chélin Jean Louis* et de *Anne Louise Berreguin*
Célibataire

né à *Sufflenstalle* le *six sept. Août* mil huit cent *trente quatre*

et
2. *Deserens ni Vivian Jeanne Louise Cuisinière*
de *Sarigny* domiciliée à *Villars-st-Croix*

filles de *Vivian Rodolphe Louis Philippe* et de *Edette ni Piedon ve femme*
deux de Frédéric Deserens *décédé* le *quatre Octobre* mil huit cent *septante neuf*
née à *Montherond* le *vingt deux Septembre* mil huit cent *trente quatre*

Les publications ont eu lieu à *Villars-st-Croix* le *douze* à *Bea* et à *Sarigny*
le *quatorze Avril* mil huit cent *huitante trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Chélin
Louise Vivian ni Deserens

des témoins :

Em. Moynet à Cuisin
Louis Thelion à Villars-st-Croix

L'officier de l'état civil :

Co. Albert Barreau

Papiers présentés :

Certificat de publication à Villars
st-Croix, à Bea et à Sarigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sufflenstalle et de Sarigny

N° 5

*Prior
Viret*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze juin* mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Prior Paul Eugène* *Agriculteur*
de *Sollion* domicilié à *Sollion*
fils de *Prior Isaac Louis Abami* et de *Charlotte née Briant*
Célibataire
né à *Sollion* le *vingt huit juin mil huit cent soixante un*

et

2. *Viret Louise Eugénie*
de *Sollion et à Pillard Biercelin* domiciliée à *Sollion*
fille de *Viret Auguste* et de *Jeanette Ferrivert*
Célibataire
née à *Charornay* le *vingt Noai mil huit cent soixante un*

Les publications ont eu lieu à *Sollion et à Pillard Biercelin*
le vingt sept Noai mil huit cent huitante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Prior
Eugénie Prior née Viret

des témoins :

Em. Meyer à Crissin
Auguste Viret à Sollion

L'officier de l'état civil :

Albert Barreau

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Sollion et à Pillard Biercelin
et autorisation de l'Officier de
l'Etat Civil de Cottoray

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Cottoray et de Bottens

N° 6

Monachon
Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Novembre* mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Monachon François Henri négociant*
de *Leyres & Tossens* domicilié à *Cossonay*
fils de *Monachon Louis Isaac* ^{Samuel} et de *Jeanne Louise* ^{nié Frachin sa femme}
Célibataire

né à *Sollion* le *vingt quatre juin mil huit cent cinquante*
et *vingt*

2. *Jaquier Hélène* *bonne* sans profession
de *Sufflers la Pille* domiciliée à *Sufflers la Pille*
fille de *Jaquier Louis Albert* et de *Jeanne Susanne* *nié Blanc*
Célibataire

née à *Sufflers la Pille* le *dix neuf février mil huit cent cinquante*
neuf

Les publications ont eu lieu à *Cossonay* le *dix* à *Sufflers la Pille* et à
Leyres & Tossens le *trois Octobre mil huit cent cinquante trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Monachon
Hélène Monachon nié Jaquier

des témoins :

J. Périer à Subanod
F. Marquis à Solenn

L'officier de l'état civil :

L. Albert Beauvais

Papiers présentés :

1^{re} Autorisation de l'officier
de l'Etat Civil de Cossonay
le célébrer le mariage à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cossonay, de Sufflers
et de St. Cierges

N^o 7
 Barraud
 Bally
 Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Novembre mil huit cent quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Barraud Louis Jean Samuel, Agriculteur de Bussigny Villars-Ciercelin domicilié à Bussigny fils de Barraud Jacques Samuel et de Marie Blanchard sa femme Célibataire

né à Bussigny le vingt huit Octobre mil huit cent cinquante cinq

et
 2. Bally Melanie Rose Albertine, femme de Chambre de Aclens domiciliée à Rolle avant à Genève fille de Bally Louis David et de Françoise Henriette Bourgeois Célibataire

née à Bussigny le vingt Décembre mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt neuf Septembre, à Rolle le premier à Genève le deux à Villars-Ciercelin le trois et à Aclens le cinq Octobre mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux : Louis Barraud
 des témoins : David Bourgeois
 Marie Barraud née Bally A. Blanchard

L'officier de l'état civil :
 E. Albert Barraud

Papiers présentés :
 Certificat de publication à Bussigny
 Rolle, Genève, Villars-Ciercelin
 et Aclens

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Bottons, de Collombier, de Rolle et de Genève

Handwritten notes and signatures at the bottom left corner.

Registre des mariages A.

N° 8

Henry
Cuenoud né Mercanton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Décembre mil huit cent quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Henry Jean Pierre, Agriculteur de Fullierens domicilié à Fullierens fils de Henry Louis Henri et de Henriette née Suffray de Jommereuf de Louise Françoise Mercet né à Fullierens le vingt deux Janvier mil huit cent quarante sept

et

2. Cuenoud née Mercanton Jeanne Louise, Cuisinière de Lutry et de Grandvaux domiciliée à Villars St Croix fille de Mercanton Jean Gabriel et de Jeanne Françoise née Mercanton divorcée de François Henri Cuenoud née à Villars Forel le trois Septembre mil huit cent trente un

Les publications ont eu lieu à Villars St Croix, Lutry, Grandvaux et Fullierens le huit Décembre mil huit cent trente trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Pierre Henry
Jeanne Louise Henri
né Mercanton
Samuel Duperré à Fullierens
Louis Pache à Villars St Croix

L'officier de l'état civil :

Co. Albert Barraud

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

L'autorisation de l'officier de l'état civil de Fullierens (Collombin) Lutry, Cully & Collombin de célébrer le mariage à Bussigny

officiers de l'état civil de

Le Numéro 8 a la page 49 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1883. Les deux doubles du présent Registre sont conformes, ce que nous certifions, à Bussigny le 31 Décembre 1883
L'Officier de l'Etat Civil.



Co. Albert Barraud

Un double a été remis à l'autorité cantonale le 8 Janvier 1884 en exécution de l'article 2 de la loi
Bussigny le 8 Janvier 1884. L'Officier de l'Etat Civil

Co. Albert Barraud



N° 1

Duperrea
Cuéril née Ferrochon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept* février _____ mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Duperrea Samuel*, Agriculteur
de *Rougemont* domicilié à *Pullierens*
fils de *Abram David Duperrea* et de *Louise née Gonvers*
veuf de Henriette Antoinette Bron des le *23 Octobre 1880*
né à *Moudon* le *vingt cinq* février mil huit cent *trentaire*

et

2. *Cuéril Elie Charlotte*, ménagère
de *Villars-st-Croix* domiciliée à *Villars-st-Croix*
fille de *Jean Louis Ferrochon* et de *Suzanne Henriette Nignot*
veuve de Jean Charles Cuéril des le *31 Mars 1875*
née à *rué Cistier* le *vingt* janvier mil huit cent *quarante*
quatre

Les publications ont eu lieu à *Rougemont* le *vingt* à *Pullierens*
et à Villars-st-Croix le *vingt* janvier mil huit cent *trente*
quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

*Samuel Duperrea**Charlotte Duperrea née Ferrochon*

des témoins :

*Jules More Pivert**Louis Emma Guerd*
Villars-st-Croix

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barreau

Papiers présentés :

*L'autorisation de l'officier de l'état civil**de Collombier de célébrer le**mariage à Bussigny*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Rougemont et de**Collombier*

N° 2
Cailler

Fittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars mil huit cent quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cailler Henri Albert, agriculteur de Daillens & St. Saphorin domicilié à Lampigny fils de David François Cailler et de Anna née Eulhardte Célibataire

né à Lampigny le quinze Mars mil huit cent cinquante neuf

et
2. Fittet Charlotte Louise Marie, ménagère de Bussigny & Lampigny domiciliée à Bussigny fille de Auguste Jules Louis Fittet et de Louise Susanne née Kottier Célibataire

née à Bussigny le six Janvier mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Lampigny, Bussigny & Daillens le vingt trois et à St. Saphorin le vingt quatre Janvier mil huit cent quatre vingt quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Albert Cailler
Charlotte Cailler née Fittet

des témoins :

Gustave Bolay & Lampigny
Lina Moret & Bussigny

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Lampigny de célébrer le mariage à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lampigny, de Daillens et de Collobrier.

N° 3

Neyret
Dumont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix neuf Avril mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Neyret Ami Louis, Agriculteur
de Bussigny domicilié à Bussigny
fils de Jean Louis Neyret et de Constance Lucie veuve Bally
Célibataire

né à Bussigny le Dix trois mil huit cent soixante

et

2. Dumont Charlotte Françoise Alexandrine
de Bussigny domiciliée à Bussigny
fille de Jean Pierre Louis Dumont et de Jeanne Susanne veuve Dupont
Célibataire

née à Bussigny le vingt six novembre mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Bussigny le Dix trois mil huit cent
soixante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ami Neyret.
Charlotte Neyret veuve Dumont

des témoins :

Constant Dumont
Alfred Dumont
à Bussigny

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barreau

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Bussigny

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 4,
Cuérel
Morax

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai mil huit cent quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cuérel Julien Constant, agriculteur
de Villars-st-Croix domicilié à Villars-st-Croix
fils de Jean Cuérel et de Marie Françoise veuve Cuérel
Célibataire

né à Villars-st-Croix le dix février mil huit cent cinquante quatre

et

2. Morax Emma, ménagère
de Villars-st-Croix domiciliée à Villars-st-Croix
fille de Jean François Morax et de Jeanne Françoise veuve Morax
Célibataire

née à Villars-st-Croix le vingt deux Septembre mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Villars-st-Croix le douze avril mil huit cent huitante quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Cuérel Constant
Emma Cuérel née Morax

des témoins :

Corbéry P^s Joseph
Henri Cuérel de Villars-st-Croix

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Bourgeois

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Villars-st-Croix

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

N° 5

Bocion

Lache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Août _____ mil huit cent
quatre vingt quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bocion John Louis Daniel, agriculteur
de Bournens _____ domicilié à Bournens
fils de Daniel Rodolphe Antoine Bocion et de Sophie Louise Guyard
veuf de Louise née Carrel dès le 1^{er} Septembre 1883
né à Loubans le vingt six Août mil huit cent cinquante et

et

2. Lache Louise Julie, ménagère
de Chapelles _____ domiciliée à Villars St. Croix
fille de Henri Lache _____ et de Marie née Cretenoud
Célibataire
née à Villars St. Croix le trente Avril Mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Bournens & Villars St. Croix le Douze
et à Chapelles le quinze juillet mil huit cent huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

John Bocion
Julie Baron née Lache

des témoins :

Charles Lache à Villars St. Croix
L. Bocion à Bournens

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barreau

Papiers présentés :

L'Autorisation de l'Officier
de l'état civil de Villars St. Croix
Le mariage à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Villars et de St. Cierges

N° 6
Grimion
Marin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Grimion Louis, Employé au Chemin de fer
de Puyères et Laquiere domicilié à Bussigny
fils de Jean Nicolas Grimion et de Marie Jérémie née Moret
Célibataire

né à Puyères le vingt deux Décembre mil huit cent cinquante
neuf

et

2. Marin Marie Féronne, domestique
de Montcel (Haute Savoie) domiciliée à Bussigny, avant
à Genève
fille de Léon Marin et de Josephine Mathrot
Célibataire

née à Montcel le sept Décembre mil huit cent cinquante
quatre

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à Genève le vingt un, à Puyères
le vingt deux, au Laquiere le vingt trois et à Montcel le 24 et 31 Aout 1884

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Grimion
Marie Grimion née Marin

des témoins :

Léon Grimion à Bussigny
Marie Grimion à Genève

L'officier de l'état civil :

A. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificats de publication à Bussigny
à Genève, à Puyères, au Laquiere
et à Montcel

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Puyères, de Genève et au
Département de Justice et Police

N° 7

Etendu
Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept Septembre* mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Etendu Henri Rodolphe*, agriculteur
de *Chapelles* domicilié à *Bussigny*
fils de *Jean Pierre Etendu* et de *Jeanne Amélie Fotherat*
Célibataire

né à *Villars du Croix* le *quatre Décembre* mil huit cent *cinquante huit*

et

2. *Rossier Charlotte Elise*, ménagère
de *Bussigny* domiciliée à *Bussigny*
fille de *Antoine Victor Henri Rossier* et de *Louise ni Raymond*
Célibataire

née à *Bussigny* le *cinq mai* mil huit cent *soixante cinq*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny et à Chapelles* le *neuf*
sept mil huit cent *huitante quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Etendu
Charlotte Etendu et Rossier

des témoins :

Henri Pittet à Bussigny
Edmond Bourgeois à Crêttes

L'officier de l'état civil :

Alfred Barreau
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificat de publication
à Bussigny et à Chapelles

officiers de l'état civil de

St. Cierges

Publ. le 27 1884
Alfred Barreau

N° 8
*Rayoux
 Cuérel*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Décembre* mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Rayoux Emile Louis, Agriculteur*
 de *Sufflers le Château Rougemont* domicilié à *Rexcolles*
 fils de *Jean Louis Ferdinand Rayoux* et de *Anne née Ferrin*
Célibataire

né à *Sufflers le Château* le *quatre février* mil huit cent *cinquante sept*

et
 2. *Cuérel Stennette Louise, Couturière*
 de *Sillars St. Croix* domiciliée à *Bussigny*
 fille de *Stennette Cuérel* et de *Clémentine fille de Louis Cuérel*
Célibataire

née à *Bussigny* le *neuf Décembre* mil huit cent *cinquante dix*

Les publications ont eu lieu à *Rexcolles, Sufflers le Château, Rougemont*
à Bussigny et à Sillars St. Croix le *vingt deux Novembre* mil huit
cent quatre vingt quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Rayoux
Stennette Rayoux née Cuérel

des témoins :

Vincent P.
Jules Barraud

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier de
l'Etat Civil de Collombier de
celebrer le mariage à Bussigny Rougemont de Collombier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Le 78° 8 à la page 57 est celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1884. Les deux doubles du présent Registre
sont conformes, ce que nous certifions. A Bussigny le 31 Décembre 1884
l'Officier de l'Etat Civil

Un double a été remis à l'autorité cantonale
le 8 janvier 1885 en exécution de l'article 2 de la loi
Bussigny le 8 janvier 1885
l'Officier de l'Etat Civil. Es. Albert Barraud



N^o 1
 Walther
 Corgerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juillet _____ mil huit cent
quatre vingt cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Walther Georges Charles, Commis
 de Montagny et de Rougemont domicilié à Paris faubourg St. Denis 132
 fils de François Louis Delphé Walther et de Anne née Duffey sa femme
Célibataire

né à Neuchâtel _____ le treize Octobre mil huit cent soixante quatre

et

2. Corgerat Hélène Julie Emilie, sans profession
 de Bussigny _____ domiciliée à Paris, faubourg St. Denis 132
 fille de Jean Henri Samuel Corgerat et de Marie Charlotte née Javouin sa femme
Célibataire

née à Bussigny _____ le sept Décembre mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Montagny et Bussigny le vingt
sept jours et à Paris le cinq et douze juillet mil huit cent quatre vingt cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

G. Walther
H. Corgerat Walther

des témoins :

Vismant L.
Henri Corgerat de Bussigny

L'officier de l'état civil :

L. Albert Barrault
 Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

certificats de publication à Rougemont
Montagny, Bussigny et à Paris
travaux du 10^m Arrondissement

officiers de l'état civil de
Montagny et de Rougemont

N^o 2
 Montagnon
 Berreynin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit juillet mil huit cent quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Montagnon Paul Henri, Agriculteur
 de Sufflers-la-Ville domicilié à Sufflers-la-Ville
 fils de Henri Samuel Montagnon et de Anna Isabelle Augustine née Létour
Célibataire
 né à Sufflers-la-Ville le onze Août mil huit cent cinquante huit

et
 2. Berreynin Estine Janny, sans profession
 de Sufflers-la-Ville domiciliée à Sufflers-la-Ville
 fille de Jean François Berreynin et de Jeanne Marie Albertine née Guerry
Célibataire
 née à Sufflers-la-Ville le treize Mai mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Sufflers-la-Ville le seize Mai mil huit cent cinquante cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Paul Montagnon Jules Corboz à Sufflers
Estine Montagnon née Berreynin M. Montagnon

L'officier de l'état civil :

L. Albert Barrau

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

l'autorisation de l'officier de l'état civil de Sufflers de célébrer le mariage à Berreynin

officiers de l'état civil de

Sufflers

N^o 3
Eimat
Dajoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Novembre mil huit cent

quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Eimat Joseph François, Domestique

de Bastigny-St. Barthélemy domicilié à Villars-St. Croix

fil de Mathieu Georges Eimat et de Jeanne Gertrude dite Marie Gotschey

Célibataire

né à Echallens le trois janvier mil huit cent cinquante deux

et

2. Dajoz Eugénie Louise, Domestique

de Quarrens domiciliée à Villars-St. Croix

fille de Henri Isaac Louis Dajoz et de Henriette Louise Marie Cuvèrel

Célibataire

née à Mauraz le vingt cinq Octobre mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Villars-St. Croix le dix sept à St. Barthélemy

le dix huit et à Quarrens le dix neuf Octobre mil huit cent huitante

cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Eimat

Eugène Eimat

des témoins :

Vincent L. à Bussigny

Ch. Gorgeral

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication à

Villars-St. Croix, St. Barthélemy

et Quarrens

L'Isle & d' Echallens

Par jugement rendu le 1^{er} Décembre 1896 déclaré définitif et exécutoire le 10 février 1900 par le tribunal du District de Yverdon, le mariage ci contre, a été rompu par la divorce, en vertu de l'article 116. lettres b & c de la loi fédérale du 24 Décembre 1874

Extrait le 2 Mars 1900 sur l'invitation du Département de Justice & Police en date du 21 février 1900

Bussigny le 2 Mars 1900

L'Officier de l'Etat civil

Es. Albert Barraud



N^o 4
 Barraud
 Corbas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Novembre mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Barraud Alphonse Jean Louis, Agriculteur
 de Bussigny & Villars-Ciercelin domicilié à Bussigny
 fils de Jean Emmanuel Samuel Barraud et de Jeanne Rose Marie Louise Fillion
Célibataire

né à Bussigny le vingt huit Août mil huit cent cinquante

et

2. Corbas Louise Euprosine, Cuisinière
 de Causanne & du Mont domiciliée à Bussigny
 fille de Jean Pierre Corbas et de Elise Marguerite Dumarthey
Célibataire

née à Les Croissettes le vingt sept Janvier mil huit cent
soixante deux

Les publications ont eu lieu à Bussigny & Le Mont le vingt trois à Causanne
& Villars-Ciercelin le vingt quatre Octobre mil huit cent cinquante cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Alphonse Barraud
Euprosine Barraud ni Corbas

des témoins :

Justin Goder
François Corbas

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Bussigny, Le Mont, Causanne
& Villars-Ciercelin

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanet, de Causanne
et de Botheris

N° 5
 Dumont
 Jaquenoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Novembre mil huit cent
~~quatre vingt cinq~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dumont Constant Louis Gustave, agriculteur
 de Bussigny domicilié à Bussigny
 fils de Jean Pierre Louis Dumont et de Jeanne Susanne Dupont
Célibataire

né à Bussigny le vingt quatre Octobre mil huit cent cinquante
 et

2. Jaquenoud Eugénie, sans profession
 de Ecublens domiciliée à Ecublens
 fille de Jules Ferdinand Jaquenoud de Louise née Dumont sa femme
Célibataire

née à Ecublens le trois Juin mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à Ecublens le huit
un Octobre mil huit cent cinquante cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Constant Dumont Alfred Dumont
Eugénie Dumont Jaquenoud Frédéric Dumont à Bussigny

L'officier de l'état civil :

P. Albert Barreau

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication à
Bussigny et à Ecublens

officiers de l'état civil de

Ecublens

N^o 6
Duperrut
Bennequen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *Douze Décembre* mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Duperrut Constant Victor, Agriculteur*
 de *Sufflens la Ville* domicilié à *Sufflens la Ville*
 fils de *Théophile Jean David Duperrut* et de *Rosine Augustine née Littoz*
Célibataire

né à *Sufflens la Ville* le *vingt six* mil huit cent *soixante quatre*

et

2. *Bennequen Marie Emma, sans profession*
 de *Sufflens la Ville* domiciliée à *Sufflens la Ville*
 fille de *Charles Louis Bennequen* et de *Jeanne Louise Scorgette née Laurent*
Célibataire

née à *Sufflens la Ville* le *quatre* *Avril* mil huit cent *soixante un*

Les publications ont eu lieu à *Sufflens la Ville* le *sept* *Novembre*
mil huit cent quatre vingt cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Duperrut
Marie Duperrut née Bennequen

des témoins :

Louis Leyrolles Villars Evry
John Archinard Brogne Benne

L'officier de l'état civil :

P. Albert Barraus

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Sufflens la Ville et autorisation
de l'officier de l'état civil de Sufflens
de célébrer le mariage à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sufflens

N° 7

*Guerry
Jaquier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *Dix neuf Décembre* mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Guerry Rodolphe Alphonse, Agriculteur*

de *Sufflens la Ville* domicilié à *Sufflens la Ville*

fils de *Samuel Jean Daniel Guerry* et de *Anne Louise née Berregrin*

Célibataire

né à *Sufflens la Ville* le *dix sept Juin* mil huit cent *cinquante huit*

et

2. *Jaquier Emma Constance, sans profession*

de *Sufflens la Ville* domiciliée à *Sufflens la Ville*

fille de *Jean Jaquier* et de *Jeanne Julie Antoinette Dumont*

Célibataire

née à *Sufflens la Ville* le *vingt cinq Décembre* mil huit cent *cinquante huit*

Les publications ont eu lieu à *Sufflens la Ville* le *vingt un Novembre*
mil huit cent quatre vingt cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rodolphe Guerry
Emma Guerry née Jaquier

des témoins :

M. Demont à Sufflens la Ville
François Bally à Sufflens

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Bourreau

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Sufflens la Ville et autorisation
de l'Officier de l'Etat Civil de
Sufflens de célébrer le mariage
à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sufflens

N^o 8
*Jacques
 &
 Sonnard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois Décembre* mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Jacques Henri Frédéric*, agriculteur
 de *Sainte Croix* domicilié à *Villars St. Croix*
 fils de *Henri Louis Jacques* et de *Julie Françoise veuve Furmann*
Célibataire

né à *Yverdon* le *treize Septembre* mil huit cent *quarante six*

et

2. *Sonnard Anna*, domestique
 de *Courtilles* domiciliée à *Malley, Ecusanne*
 fille de *Emilie Sonnard* fille et de *François Sonnard*
Célibataire

née à *Courtilles* le *vingt Janvier* mil huit cent *soixante cinq*

Les publications ont eu lieu à *Villars St. Croix* le *vingt sept*, à *Courtilles*, à
Ecusanne et *Sainte Croix* le *vingt huit* ^{*Novembre*} *aux Pranges de Sainte*
Croix le *vingt* *Décembre* mil huit cent *huitante cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Frédéric Jacques
Anna Jacques née Sonnard

des témoins :

Romain L. à Bussigny
Henri Guérel à Villars St. Croix

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraux

Papiers présentés :

Certificats de publication à Villars St. Croix
à Courtilles, à Ecusanne, aux Pranges *Ecusanne, Sainte*
de Sainte Croix et Sainte Croix *Croix et les Pranges de St. Croix*

Le N^o 8 à la page 65 est celui de la dernière inscription faite
 dans l'année 1885. Les deux doubles du présent registre sont
 conformes à que nous certifions à Bussigny le 5 Janvier 1886

L'Officier de l'état civil

Un double a été copié à l'autorité cantonale
 le 11 Janvier 1886 en exécution de l'article 2 de
 la loi. Bussigny le 11 Janvier 1886

L'Officier de l'état civil *E. Albert Barraux*



N^o 1
*Humbert-Droz
 Masson*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt février* mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Humbert-Droz Albert Louis, vigneron*
 de *Ecôle et de la Chauve de Fonds* domicilié à *Auxernier (Soudan)*
 fils de *Jules Henri Humbert-Droz* et de *Elisabethine Pitt*
Célibataire

né à *Auxernier* le *quinze Décembre* mil huit cent *cinquante neuf*

et

2. *Masson Henriette Jenny, ménagère*
 de *Ecublens (Vaud)* domiciliée à *Genève*
 fille de *Jean Louis Henri Masson* et de *Jeanne Françoise ni Barrault*
Célibataire

née à *Bussigny* le *treize juillet* mil huit cent *cinquante six*

Les publications ont eu lieu à *Auxernier, au Ecôle à la Chauve de Fonds* le
vingt à Genève le vingt un et à Ecublens le vingt deux février
mil huit cent quatre vingt six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Droz
H. Droz ni Masson

des témoins :

Humbert Droz
François Henri Pitt

L'officier de l'état civil :

Ed. Albert Barrault

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificat de publication à Auxernier
au Ecôle à la Chauve de Fonds, à
Genève et à Ecublens et autorisation de fonds de Genève et d'Ecublens
de l'officier de l'état civil d'Auxernier
de célébrer le mariage à Bussigny

Auxernier, du Ecôle, de la Chauve

de fonds de Genève et d'Ecublens

N° 2
Bessat
Perret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept février* — mil huit cent
quatre vingt six — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Bessat Henri Louis, agriculteur*
 de *Sarigny & Forel* — domicilié à *Bussigny*
 fils de *frédéric françois Louis Bessat* et de *jeanne Louise françoise ni Robbiot*
veuf de Julie Etienne Berraud depuis le 31 tout 1884
 né à *Sarigny* — le *vingt trois janvier mil huit cent quarante cinq*

et
 2. *Perret Louise Julie, ménagère*
 de *Trilly* — domiciliée à *Bussigny*
 fille de *Henri Perret* — et de *jeanne Susanne Louise ni Perret*
Célibataire
 née à *Bussigny* le *vingt cinq juillet mil huit cent cinquante*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny, a Trilly, à Sarigny le dimanche*
à Forel le dix sept janvier mil huit cent quatre vingt six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Henri Bessat *Joseph H. Albert à Trilly*
Julie Bessat ni Perret *Henri Tancy à Bussigny*

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Berraud
 Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

officiers de l'état civil de

Certificats de publication à Bussigny,
Trilly, Sarigny & Forel *Sarigny, de Forel et de*
Romanul

N° 3

Nobel
Schoeni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq-Sept mil huit cent quatre-vingt-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Nobel Louis Grégoire, vannier
de Albstätten Canton de St. Gall domicilié à Bussigny
fils de illégitime et de Elisabeth Nobel
Célibataire

né à _____ le Sept. Novembre mil huit cent soixante deux

et

2. Schoeni Julie Louise, vannier
de Lumswald Canton de Berne domiciliée à Bussigny
fille de Jean Schoeni et de François ni Hoffmann
Célibataire

née à Courbételle Berne le vingt sept Avril mil huit cent soixante huit

Les publications ont eu lieu à Bussigny le six à Albstätten et à Lumswald le huit février mil huit cent quatre-vingt-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Les époux Nobel Louis Grégoire déclarant ne pas savoir écrire a apposé sa marque habituelle consistant en une croix

Louise Nobel Schoeni

des témoins :

Vernand L.

Henni Rame } à Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barrauc

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publications à Bussigny Albstätten et à Lumswald

Albstätten et de Lumswald

*En l. 10 Mars 1866
Barrauc*

N° A
Henry
Mayer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Henry* *Heram*, *Horloger*
 de *Epremes et de Suchy* domicilié à *Causanne*
 fils de *Jacques Henry, décédé* et de *Catherine ni Fleury en femme d'ion*
vaufr de Jeanne Françoise ni Chermot des le 29 Octobre 1883
 né à *Epremes* le vingt deux Mars mil huit cent quatre

et

2. *Mayer* *Elisa Françoise, Charlotte Henriette sans profession*
 de *Echallens* domiciliée à *Causanne*
 fille de *Jean François Charles Mayer* et de *Jeanne Käsarnas en femme d'ion*
Célibataire
 née à *Causanne* le neuf juillet mil huit cent quarante huit

Les publications ont eu lieu à *Epremes, à Suchy, à Echallens et à*
Causanne le vingt sept Mars mil huit cent quatre six (1886)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Henry
J. Henry ni Mayer.

des témoins :

M. Mayer à Causanne
J. Rochat is
J. Jaunin is
 L'officier de l'état civil :

E. Albert Berron

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Epremes à Suchy à Echallens
et à Causanne et autorisation
de l'Officier de l'Etat civil à Causanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

de Belmonte à Causanne
et d'Echallens

N° 5
Pittet
Bessat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Mai mil huit cent quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pittet Charles Albert, agriculteur de Bussigny et de Champigny domicilié à Bussigny fils de Louis Jean François Pittet et de Louise Rossier sa femme Célibataire

né à Bussigny le dix neuf Décembre mil huit cent cinquante deux et

2. Bessat Adèle, ménagère de Larigny et de Forel domiciliée à Bussigny fille de François Frédéric Bessat et de Louise Constantine Pittet sa femme Célibataire

née à Sully La Ville le douze Décembre mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Bussigny, à Champigny, à Larigny et à Forel le six Avril mil huit cent quatre vingt six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Pittet
Adèle Pittet née Bessat

des témoins :

Blanchère à Sausan
Louis Bessat à Bussigny

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Bourreau

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny à Champigny, à Larigny et à Forel

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Champigny, de Larigny et de Forel

N° 6
Schöni
Wiss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt deux juillet mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Schöni Adolphe, vannier ambulante
de Sumiswald (Berne) domicilié à Büssigny
fils de Jean Schöni et de Jeaniska Hoffmann
Célibataire

né à Casanova le vingt deux novembre mil huit cent soixante quatre

et
2. Wiss Marie Elisabeth, vannier ambulante
de Schryz domiciliée à dans domicile fixe
fille de Jean Wiss et de Angelina Hasler
Célibataire

née à Schryz le dix sept avril mil huit cent soixante trois

Les publications ont eu lieu à Büssigny le trois, à Sumiswald le
cinq et à Schryz le neuf juillet mil huit cent huitante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Schöni Adolphe

L'épouse déclarant ne pas savoir écrire
a apposé sa marque habituelle consistant
en une croix

+

des témoins :

Vincent B. à Büssigny
Louis Vidouz

L'officier de l'état civil :

Ch. Albert Barreux

Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Sumiswald, à Schryz et à
Büssigny

officiers de l'état civil de

Sumiswald, de Schryz

N^o 7
 Barraud
 Eugny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Barraud Jacques Louis, Agriculteur
 de Bussigny Villars Biercelin domicilié à Bussigny
 fils de Jean Jacques Barraud et de Louise Charlotte née Guyatte
Célibataire

né à Bussigny le sept Décembre mil huit cent trente cinq

et
 2. Eugny Elise Henriette, ménagère
 de La Sarrax domiciliée à La Sarrax
 fille de François Eugny et de Jeanne Louise Filletate
Célibataire

née à La Sarrax le sept Décembre mil huit cent soixante trois

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à La Sarrax le vingt quatre
et Villars Biercelin le vingt cinq juillet mil huit cent quatre
vingt six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

M^{rs} L^s Barraud
M^{lle} Elise Barraud née Eugny

des témoins :

Amis Peyret à Bussigny
Henri Bessat id.

L'officier de l'état civil :

L. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Bussigny à La Sarrax et à
Villars Biercelin

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Sarrax et de Bottens

N^o 8
Freymond
Secoulte ni Dumont

Aujourd'hui *quatre Septembre* mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Freymond Charles, Domestique*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Saint-Cierges* domicilié à *Bussigny*

Noms des parents :

fils de *Jean Daniel Freymond* et de *Lusanne Marie ni Gillieon*

Etat civil :

Celibataire

Date de la naissance :

né à *Corrençon St. Cierges* le *vingt huit Novembre* mil huit cent *cinquante*
trois

Nom et profession de l'épouse :

2. *Secoulte ni Dumont Louise Charlotte, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cherite* domiciliée à *Bussigny*

Noms des parents :

fille de *Jean Louis Dumont* et de *Louise Marie Isaline ni Neyret*

Etat civil :

veuve de Eli Secoulte dès le *dix neuf* *trois* mil huit cent *huitante*
vingt six

Date de la naissance :

née à *Bussigny* le *vingt six* *trois* mil huit cent *cinquante*
vingt six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bussigny, à St. Cierges, au Sentier et au*
Brassus, le quatorze Août, mil huit cent huitante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Freymond
Charlotte Freymond ni Dumont

des témoins :

Henri Neyret
Louis Fittet Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Aubert Barreau

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Bussigny, à St. Cierges au
Sentier et au Brassus

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St. Cierges et du Sentier

N° 9
Moraz
Hennard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux sept* *Septembre* mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *MORAZ Emile Jean, agriculteur*
 de *Villars st. Croix* domicilié à *Villars st. Croix*
 fils de *Jean François Henri Moraz* et de *Suzanne Marie de Françoise Cerey*
Célibataire

né à *Villars st. Croix* le *trois juillet* mil huit cent *cinquante sept*

et

2. *Hennard Lucie, ménagère*
 de *Cugy et de Bouleus* domiciliée à *Cugy*
 fille de *Jean François Hennard* et de *Jeanne Marie Louis Chatelan*
Célibataire

née à *Cugy* le *vingt sept Mai* mil huit cent *soixante*

Les publications ont eu lieu à *Cugy, à Bouleus* le *treize* et à *Villars*
st. Croix le *quatorze* *Sept* mil huit cent *huitante six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Moraz
Lucie Moraz née Hennard

des témoins :

Samuel Moraz
Louise Vidouze
Villars st. Croix
Budigny

L'officier de l'état civil :

Lo. Albert Bourgeois

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Villars st. Croix, à Bouleus
et à Cugy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St. Cierges et de
Poliez le Grand (Bottend)

N° 10

*Rochat
Grivel*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux huit Septembre* mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Rochat François Jean, agriculteur*
de *L'Abbaye et des Bieux* domicilié à *Denges*
fils de *Charles Darius Rochat* et de *Marianne née Poy, d'origine*
Célibataire

né à *Ballens* le *vingt six juin mil huit cent soixante*
deux

et
2. *Grivel Charlotte Marie, sans profession*
de *Morges et St. Eivres* domiciliée à *Bussigny*
fille de *Jeanne Sophie Grivel* et de *celle ci fille de Louis Philippe Grivel*
Célibataire

née à *Morges* le *deux tout mil huit cent soixante trois*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le vingt, à l'Abbaye, à Morges, à*
St. Eivres et à Denges le vingt un tout mil huit cent quatre vingt six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Francois Rochat
Charlotte Rochat née Grivel

des témoins :

Auguste Grivel, Maire de
Louis Rochat v.

L'officier de l'état civil :

L. Albert Barrau

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

L'Abbaye, de Conay et
Morges et de Sabonne.

Papiers présentés :

Certificat de publication, à Bussigny
à l'Abbaye, à Morges, à St. Eivres et à
Denges et autorisation de l'Officier
de l'Etat Civil de Conay de
célébrer le mariage à Bussigny

Ensuite la décision du
Conseil d'Etat en date du 15
Octobre 1891 la bourgeoisie de
Lieu est ajoutée comme seconde
bourgeoisie de l'époux Rochat
Francois Jean et les mots et
des Bieux supprimés.

Bussigny le 30 Octobre 1891

Officier de l'Etat Civil

L. Albert Barrau

[Signature]

N° 11

*Neyret
Jany*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *Deux Octobre* mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Neyret Ami Louis, Agriculteur*
de *Bussigny* domicilié à *Bussigny*
fils de *Jean Louis Neyret* et de *Constance Lucie Bally*
veuf de Charlotte Franquette Alexandrine Duront le 12 février 1885
né à *Bussigny* le *six Mars mil huit cent soixante*

et

2. *Jany Marie Louise, Cuisinière*
de *Cugy* domiciliée à *Bussigny*
fille de *Jean Etienne Jany* et de *Joanne Louise nee Perret*
Célibataire
née à *Bussigny* le *deux juillet mil huit cent soixante*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le quatorze et à Cugy le*
quinze Août mil huit cent huitante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Ami Neyret
Mari Neyret nee Jany

des témoins :

Henri Jany à Bussigny
Jules Jany id

L'officier de l'état civil :

E. Albert Bourreau

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottens

Papiers présentés :

Certificat de publication
à Bussigny et à Cugy

N^o 12
Gorgerat
Dumont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Deux Octobre mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gorgerat Louis Alexis, Domestique
de Bussigny domicilié à Bussigny
fils de Jules François Gorgerat et de Jeanne François Pêche
Célibataire

né à Bussigny le vingt trois Novembre mil huit cent
soixante un

et
2. Dumont Marie Louise, sans profession
de Bussigny domiciliée à Bussigny
fille de Jean François Dumont et de Emilie Pelot de femme
Célibataire

née à Bussigny le dix huit Septembre mil huit cent
soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Bussigny le quatre Septembre
mil huit cent huitante dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Gorgerat
Louise Gorgerat née Dumont

des témoins :

Emile Schwitzguibely
Henri Tramel Bussigny

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barreau

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Bussigny

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N^o 13
 Girardet
 Ducret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Octobre mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Girardet Louis Alexis, agriculteur
 de Crissier et de Luchy domicilié à Villars st. Croix
 fils de Louis Elise Girardet et de Jenny Françoise Pauline Regamey
Célibataire

né à Cheseaux le vingt quatre Mai mil huit cent cinquante
sept

et
 2. Ducret Julie dite Louise, ménagère
 de Ecublens et de St. Sulpice domiciliée à Ecublens
 fille de Jean Louis Ducret et de Jenny Marie Louise Bergerat
Célibataire

née à Ecublens le quatorze Janvier mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Luchy, à Villars st. Croix, à Ecublens et à
St Sulpice le deux et à Crissier le trois Octobre mil huit cent huitante
six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Girardet Louis Alexis
Girardet Julie dite Louise nei Ducret

des témoins :

P. L. Evérel à Villars st. Croix
C. Huérel à Sausan

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barreau

Papiers présentés :

Certificats de publication à Crissier
à Luchy, à Ecublens, à St. Sulpice
et à Villars st. Croix

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Remanel, de Belmont et
à Ecublens

N° 14
~~Kräutler~~
~~Bessat~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sur Novembre mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Kräutler Georges Aimé, Agriculteur
 de Sausanne Joutens Héjery domicilié à Bussigny
 fils de Charles Georges Kräutler et de Jenny Françoise Barraud
Célibataire

né à Bussigny le deux Octobre mil huit cent cinquante neuf

et
 2. Bessat Louisa Bernette, ménagère
 de Sarigny et de Forel domiciliée à Bussigny
 fille de François Frédéric Bessat et de Louise Constance Vittore
Célibataire

née à Bussigny le deux Août mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Joutens Héjery, Sarigny et
Bussigny le vingt cinq et à Forel le vingt six Septembre mil huit
cent cinquante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Georges Kräutler
Louisa Kräutler née Bessat

des témoins :

Barraud à Bussigny
Ch. Kräutler à Sarigny

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à Sausanne
Joutens Héjery, Sarigny, Forel
et Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sarigny, de Forel, de Sausanne
et de Romanel

N° 14 à la page 79 est celui de la dernière inscription
 faite dans l'année 1886. Les deux doubles du présent Registre sont
 conformes. Ce que nous certifions à Bussigny le 31 Décembre 1886
 l'Officier de l'Etat Civil. Es. Albert Barraud

Handwritten notes and signatures in the left margin.

Un double a été expédié à l'autorité cantonale le 5 Janvier 1887 en
 exécution de l'article 2 de la loi.
 Bussigny le 5 Janvier 1887
 l'Officier de l'Etat Civil
Es. Albert Barraud

N° 1

*Ferret
Richard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *six janvier* mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Ferret Jean François, Agriculteur*
de *Trilly* domicilié à *Bussigny*
fils de *Henri Ferret veuf* et de *Jeanne Susanne Louise Ferret*
Célibataire

né à *Bussigny* le *dix huit Octobre mil huit cent soixante deux*

et
2. *Richard Louise, ménagère*
de *Echandens, Denges, Crissier* domiciliée à *Echandens*
fille de *Charles Théodore Richard* et de *Eydie née Sirel sa femme*
Célibataire

née à *Echandens* le *vingt quatre Décembre mil huit cent soixante trois*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le trois*, à *Trilly, Crissier, Denges*
et *Echandens le quatre Décembre mil huit cent soixante six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Ferret
Louise Ferret née Richard

des témoins :

Barraud Jules Emile
Bessat Henri

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Trilly, Crissier, Echandens, Denges
et *Bussigny*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanet et de Sonay

N^o 2
Gorgerat
Devillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre* ~~sept~~ *sept* mil huit cent
~~quatre~~ *quatre* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Gorgerat* *Edouard* *seur*, *agriculteur*
 de *Bussigny* domicilié à *Bussigny*
 fils de *Jean Jacques Louis Gorgerat* et de *Jeanne Louise née Beriggely*
Célibataire

né à *Bussigny* le *quatre* ~~janvier~~ *janvier* mil huit cent ~~soixante~~ *soixante* ~~trois~~ *trois*

et
 2. *Devillard* *Justine* *Rodine*, *ménagère*

de *Romanel sur Georges* domiciliée à *Romanel sur Georges*
 fille de *Alexandre Devillard* et de *Jeanne Charlotte Janny Bataillard*
Célibataire

née à *Romanel* le *seize* ~~juillet~~ *juillet* mil huit cent ~~soixante~~ *soixante* ~~un~~ *un*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny* et à *Romanel sur Georges*
 le *vingt* ~~sept~~ *sept* ~~février~~ *février* mil huit cent ~~quatre~~ *quatre* ~~vingt~~ *vingt* ~~sept~~ *sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Edouard Gorgerat *Ami Gorgerat* à *Bussigny*
Justine Gorgerat née *Devillard* *Louise Coctroy*
 à *Romanel*

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barreau

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificat de publication
 à *Bussigny* et à *Romanel*

officiers de l'état civil de

Collombier

N^o 3
 Chapallaz
 Damon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Avril mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chapallaz Adolphe Ami, libraire

de Eussy domicilié à Nyon

fil de Jean Louis Chapallaz et de Marie Antoinette Raymond

Célibataire

né à Nyon le trente Juin mil huit cent cinquante sept

et

2. Damon Elise Henriette, sans profession

de Aubonne domiciliée à Bussigny

fille de Jules Jean Louis Damon et de Marie Françoise Jeanne Louise ni

Célibataire Fallot

née à Avorges le quatre Avril mil huit cent soixante trois

Les publications ont eu lieu à Eussy, à Nyon, à Aubonne et à Bussigny
le dix neuf Mars, mil huit cent quatre vingt sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Chapallaz

des témoins :

N^o 3 Charbonnier

Elise Chapallaz née Damon, Henri Tranet

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Bourgeois

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier de
l'Etat Civil de Nyon de
célébrer le mariage à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Villars sous Yens, de Nyon
et d'Aubonne

N^o 4
Groux
Gruffel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Août mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Groux Edouard, agriculteur

de Sier et de Noralles domicilié à Bussigny

fils de Jean François Groux et de Julie Perdrizat sa femme

veuf de Mlle Boulet des le trente un juillet mil huit cent huitante deux

né à Sier le dix trois mil huit cent quarante huit

et
2. Gruffel Marie Louise, cuisinière

de Bussigny domiciliée à Bussigny

fille de Mme Marie Louise Gruffel fille de Jean Louis Gruffel

Célibataire

née à Genève le treize juin mil huit cent quarante trois

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à Sier le trois et à Noralles

le quatre Août, mil huit cent quatre vingt sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Groux

Marie Groux née Gruffel

des témoins :

Julie Minville à Sonay

Barthelemy Minville à

L'officier de l'état civil :

Alberz Barreau

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Grandson et de Sier

Papiers présentés :

Certificats de publication

à Sier, à Noralles et à

Bussigny

N° 5

Fache
Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Septembre mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Fache Eugène Pierre, Agriculteurde Épalinges domicilié à Bussignyfils de François Fache et de Rosine née HerzigCélibatairené à Bussigny le huit Mars mil huit cent soixante un

et

2. Girardet Julie, Cuisinièrede Suchy domiciliée à Causannefille de Adam Girardet et de Noémie Jeanne née ColletCélibatairenée à Suchy le vingt six Avril mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Causanne le neuf, à Bussigny le dix à
Épalinges et à Suchy le treize mil huit cent soixante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène FacheJulie Fache née Girardet

des témoins :

Em. Meyer à CussacM^{rs} Magnin à Founca

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barrois

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Épalinges, à Belmont (Suchy)
à Causanne et à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Épalinges, de Belmont
et de Causanne

Registre des mariages A.

N^o 6
Vissinard
Widmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf* *Septembre* mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Vissinard Louis, Instituteur*
 de *Maracon et Bussigny* domicilié à *Bussigny*
 fils de *Jean François Vissinard* et de *Jeanne François Schläfli*
Célibataire

né à *St. Germain* le *vingt deux Octobre* mil huit cent *cinquante*
vingt cinq

et
 2. *Widmann Julie Bertha, sans profession*
 de *Arret (Berne)* domiciliée à *Bussigny*
 fille de *Henri David François Widmann* et de *Louise François in Ogels*
Célibataire

née à *Lausanne* le *quatorze février* mil huit cent *soixante quatre*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le vingt trois*, à *Arret le vingt*
quatre et à *Maracon le vingt cinq* tout mil huit cent *huitante sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Vissinard
Julie Vissinard née Widmann

des témoins :

C. Baraud
Em. Meys

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificats de publications à
Arret Maracon et Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Polégieux et d'Arret

N^o 7
Dépierreux
Morax

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Octobre* mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Dépierreux François Henri, Charpentier*
 de *Assens* domicilié à *Bussigny*
 fils de *Louis Dépierreux* et de *Marie Jeannette Beaussier sa*
Celibataire femme

né à *Grandson* le *dix sept Janvier mil huit cent soixante quatre*

et

2. *Morax Marie Emma, Couturière*
 de *Villars St. Croix* domiciliée à *Villars St. Croix*
 fille de *Georges Louis Morax* et de *Jeanne Marguerite François Courvoisier*
Celibataire sa femme

née à *Villars St. Croix* le *vingt cinq Janvier mil huit cent soixante trois*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny et à Villars St. Croix le vingt deux*
et à Assens le vingt trois Août mil huit cent huitante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

François Dépierreux
Emma Dépierreux ne Morax

des témoins :

Blondelet à Bussigny
Frs Dépierreux id

L'officier de l'état civil :

E. Albert Bourgeois

Papiers présentés :

Certificats de publication à Assens
à Bussigny et à Villars St. Croix

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Echallens

Morax Emma
1887

N° 8

Secret
Morat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre* Décembre ——— mil huit cent
quatre vingt sept ——— par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Secret* Louis, *Agriculteur* ———
de *Bussigny* ——— domicilié à *Bussigny* ———
fils de *François Louis Secret* et de *Louise Françoise Benoitte ni Pittet*
Célibataire ———

né à *Bussigny* ——— le *vingt Juin* mil huit cent *cinquante sept*

et

2. *Morat* Louise Benoitte, *ménagère* ———
de *Villars St. Croix* ——— domiciliée à *Villars St. Croix* ———
fille de *Jean François Benoit Morat* et de *Suzanne Marie dite Françoise Cerey*
Célibataire ———

née à *Villars St. Croix* le *sept Mai* mil huit cent *soixante deux*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny et à Villars St. Croix*
Le trois Décembre mil huit cent *huitante sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Louis Secret. *Louis Besset à Bussigny*
Louise Secret née Morat *Abus Secret*

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Bourreau

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Certificat de publication
à Bussigny et à Villars St. Croix

Le N° 8 à la page 87 est celui de la dernière inscription faite dans
l'année 1887. Les deux doubles du présent Registre sont conformes
ce que nous certifions à Bussigny le 31 Décembre 1887

L'Officier de l'état civil
Es. Albert Bourreau

Un double a été remis à l'autorité cantonale le 9 Janvier 1888 en
exécution de l'article 2 de la loi.

Bussigny le 9 Janvier 1888



L'Officier de l'état civil
Es. Albert Bourreau



N° 1

Poncet

Bise

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix sept Janvier mil huit cent
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Poncet Jean Eug, ouvrierde Seyrus (Fribourg) domicilié à Bussignyfils de Pierre Poncet et de Marianne FerrandCélibatairené à Seyrus le seize Avril mil huit cent cinquante six

et

2. Bise Marie Seraphine, sans professionde Montorget (Fribourg) domiciliée à Yverdonfille de Valentin Bise et de Amélie née Pödy de femmeCélibatairenée à Montorget le quatorze Novembre mil huit cent soixant

| trois

Les publications ont eu lieu à Bussigny le dix neuf à Yverdon le vingt à
Montorget et à Seyrus le vingt un Décembre mil huit cent huitante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Poncet JeanMarie Poncet nee Bise

des témoins :

Vissman L. à BussignyStroven à Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barrault

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Seyrus, de Murist et
d'Yverdon

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Seyrus, à Montorget et à
Yverdon et à Bussigny

N^o 2
Deverin
Noel ne Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre janvier* mil huit cent
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Deverin Louis Auguste, ouvrier*
 de *Bottens* domicilié à *Bussigny*
 fils de *Jean Daniel Deverin* et de *Marianne Beaucaud Dépierron*
Célibataire

né à *Bussigny* le *trois Décembre* mil huit cent *soixante un*

et

2. *Noel ne Gavillet Louise Henriette, Cafetier*
 de *Viry Haute Savoie* domiciliée à *Bussigny*
 fille de *Jean Louis Gavillet* et de *Jeanne Marie Dufour*
veuve de Jean François Noel dès le *vingt deux Septembre 1886*
 née à *Bressonnaz (Savoie)* le *six Mai* mil huit cent *cinquante deux*

Les publications ont eu lieu à *Bottens* et à *Bussigny* le *sept Janvier*
mil huit cent huitante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Louis Deverin *M. Barrant à Bussigny*
Louise Deverin ne Gavillet *F. Fritel à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificat de publication à Bottens
et à Bussigny et dispense de la
main de Viry de publication
dans cette commune

officiers de l'état civil de

Bottens et à La
Chancellerie d'Etat à Lausanne

N° 3

*Gorgerat
Richard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril _____ mil huit cent
quatre-vingt-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Gorgerat Eugène Frédéric, huissier*

de *Bussigny* domicilié à *Bussigny*

fil de *Jules Frédéric Gorgerat* et de *Jeanne Suzanne fille Disserat*
Célibataire sa femme

né à *Bussigny* le *trente-trois mil huit cent soixante-deux*

et

2. *Richard Françoise Aimée Louise*

de *Cressier* domiciliée à *Lausanne*

filie de *Charles Louis Richard* et de *Françoise Augustine Borel*
Célibataire sa femme

née à *Cressier* le *trois Novembre mil huit cent cinquante-neuf*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny et Lausanne le trente-un Mars*
à Cressier le premier avril mil huit cent quatre-vingt-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gorgerat Eug.
Aimée Gorgerat née Richard

des témoins :

Charles Borel
Alfred Richard

L'officier de l'état civil :

E. Albert Borel

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Cressier Lausanne Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanel et de
Lausanne

N^o 4
Gruffel
Borgeau

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept* *juin* mil huit cent
quatrevingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Gruffel Louis* *Agriculteur*

de *Bussigny* domicilié à *Nyon*

fil de *Louis François Gruffel* et de *filles de François Frédéric Gruffel*

Célibataire

né à *Bussigny* le *quinze* *Janvier* mil huit cent *vingt*
neuf

et

2. *Borgeau Elisa*, sans profession

de *Morrens* domiciliée à *Echandens*

fille de *Jean Georges Emile Borgeau* et de *Jeanne Emile Benoitte Corbo*

Célibataire

née à *Echandens* le *douze* *juillet* mil huit cent *soixant*
sept

Les publications ont eu lieu à *Bussigny*, à *Nyon* à *Echandens* le
douze et à *Morrens* le *quatorze* *Mai* mil huit cent *huitant*
huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Gruffel
Elisa Gruffel née Borgeau

des témoins :

Witwade à Bussigny
Henri Pointet à Echandens

L'officier de l'état civil :

L. Albert Barreau

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Nyon, de *Bottens* et de
Conay

Papiers présentés :

Autorisation de l'Officier de
l'Etat Civil de Nyon de célébrer
le mariage à Bussigny

N^o 5
 Gillieron
 Barraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Deux juillet mil huit cent
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Gillieron Emile, Agriculteur
 de Servion domicilié à Bussigny
 fils de Jacques Samuel Gillieron et de Jeanne Marie Craudat
Célibataire

né à Perlers le dix neuf juin mil huit cent cinquante quatre

et

2. Barraud Henriette Julie, Couturière
 de Bussigny Villars, Biercelin domiciliée à Bussigny
 fille de Charles Jules Marie Barraud et de Jenny Caroline née Baud
Célibataire

née à St. Germain Bussigny le vingt neuf avril mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt trois, à Servion le vingt cinq
 et à Villars, Biercelin le vingt six juin mil huit cent huitante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Gillieron
Henriette Gillieron née Barraud

des témoins :

Frs Louis Barraud à Bussigny
Louis Gillieron à Apples

L'officier de l'état civil :

En Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Bussigny, à Servion et à
Villars, Biercelin

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Oron et de Botterus

1878, 22, Nov 1878
 Barraud
 Gillieron

N° 6

*Fache
Cuérel*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinga Décembre* mil huit cent
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Fache Charles François, Agriculteur*
de *Chapelles* domicilié à *Villars st. Croix*
fils de *Henri Fache* et de *Thérèse née Cretenoud*
Célibataire

né à *Bea* le *trois Octobre mil huit cent quarante un*

et

2. *Cuérel Charlotte Rosette, Cuisinière*
de *Villars st. Croix* domiciliée à *Villars st. Croix*
fille de *Louis Henri Cuérel* et de *Marie Rose née Golay*
Célibataire

née à *Villars st. Croix* le *vingt Juin mil huit cent quarante un*

Les publications ont eu lieu à *Chapelles le quinga et à Villars st. Croix*
le trois Octobre mil huit cent huitante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles François Fache

Rosette Charlotte Fache née Cuérel

des témoins :

Frs Louis Barraud & Boudignon

Jean Myonny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication
à Chapelles et à Villars st. Croix

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St. Cierges

N° 7

Reymond
Collombini Kamelet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 8 Octobre 1892, déclaré valable le 1^{er} Novembre 1892, le Tribunal civil du District de Cotonay le mariage ci contre a été rompu par le divorce en vertu des articles 45 & 47 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 sur l'Etat civil et le mariage transcrit sur l'invitation du Département de Justice & Police en date du 16 Novembre 1892.

Bussigny le 19^{me} 1892

Officier de l'Etat Civil

E. Albert Barraeus

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil huit cent quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Reymond Jean Charles, Agriculteur de Saulion domicilié à Bussigny fils de David Louis Reymond et de Louise née Pay de femme Célibataire

né à Eclépens le cinq juillet mil huit cent cinquante huit

et

2. Collombini Kamelet Julie Emma, sans profession de Verrières (Neuchâtel) domiciliée à Bussigny

fille de François Baptiste Louis Kamelet et de Marie Marguerite née Walther de femme veuve de Henri Louis Collomb sis le huit trois mil huit cent huit cent cinq née à Orbe le vingt quatre Octobre mil huit cent quarante

Les publications ont eu lieu à Bussigny le quatre, aux Verrières le cinq et à Saulion le sept Décembre mil huit cent huitante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Reymond Emma Reymond née Kamelet Jules Kamelet à Cisten L. Visinand Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraeus

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificat de publication à Bussigny à Saulion et aux Verrières Saulion et des Verrières

officiers de l'état civil de

Le N° 7 à page 94 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1888, les deux doubles du présent Registre sont conformes, ce que nous certifions à Bussigny le 31 Décembre 1888



Officier de l'Etat Civil

E. Albert Barraeus

Un double a été remis à l'autorité Cantonale le 9 Janvier 1899 en exécution de l'article 2 de la loi

A Bussigny le 9 Janvier 1899.

Officier de l'Etat Civil

E. Albert Barraeus

N° 1
Ploffoin
Krähenbühl

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui *deux Janvier* mil huit cent
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :
 1. *Ploffoin Arthur*, *pepiniériste*
 de *Châtillon sur Seine (Côte d'Or France)* domicilié à *Choires Côte d'Or, résidant à Bussigny*
 fils de *Nicolas Dini Ploffoin* et de *Anne Puziel sa femme*
Célibataire
 né à *Châtillon sur Seine* le *vingt sept Octobre* mil huit cent *soixante six*

et
 2. *Krähenbühl Rosina*, *sans profession*
 de *Gysenstein (Kunzingen Bern)* domiciliée à *Bussigny*
 fille de *Christian Krähenbühl* et de *Marie Schreyer sa femme*
Célibataire
 née à *Aeschlen (Bern)* le *deux neuf Juillet* mil huit cent *soixante deux*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le vingt*, à *Gysenstein Kunzingen* le
vingt deux, à *Châtillon sur Seine* et à *Choires* le *vingt huit Octobre* et
quatre Novembre mil huit cent *soixante huit*
 Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :
Ploffoin Arthur
Rosina Ploffoin ne Krähenbühl
 des témoins :
Jean Krähenbühl à Bussigny
Pierre Ploffoin

L'officier de l'état civil :
E. Albert Berraudo

Papiers présentés :
Certificats de publication à Bussigny, à
Kunzingen, à Châtillon et à Choires
et autorisation du Département de
justice et Police du Canton de Vaud

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Kunzingen et à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne

N° 2

Barraud
Bugnet ni Gaidon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Neuf mil huit centhuitante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Barraud Georges Etienne, Agriculteurde Bussigny et Villars Biercelin domicilié à Bussignyfils de Jean David Barraud et de Marianne Cugny sa femmeveuf de Jeanne Adienne Lullies de la vingt novembre mil huit cent huitantené à Mooges le douze juillet mil huit cent vingt

et

2. Bugnet ni Gaidon Julienne Couturièrede Féternes (Haute-Savoie) domiciliée à Genollinfille de Joseph Gaidon et de Félicie Delab sa femmeveuve de Laurent Bugnet de la vingt quatre Avril mil huit centnée à Genollin le quatorze Août mil huit cent vingt deuxLes publications ont eu lieu à Bussigny le vingt cinq, à Genollin le vingt six, àVillars Biercelin le vingt sept Janvier et à Féternes les trois et dix février mil

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et

après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier

de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis

par le mariage.

Signatures

des époux :

Etienne Barraud et Jules BarraudL'épouse déclarant ne pas savoir écrire
a apposé sa marque habituelle
Consistant en une X

des témoins :

Benoit J. Bussigny

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottens et de Beyrins età la Chapelle de l'Etat à Lausanne

Papiers présentés :

Certificats de publication à Bussigny, àVillars Biercelin à Genollin et àFéternes

N^o 3
Barraud
Valet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre Septembre* mil huit cent
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Barraud Henri Constant, agriculteur*
 de *Bussigny et de Villars-Evercelin* domicilié à *Denges*
 fils de *son Louis François Henri Barraud* et de *son Marie Charlotte née Barraud*
Célibataire

né à *Bussigny* le *deux Juin mil huit cent soixante huit*

et
 2. *Valet Eina, ménagère*

de *Arce* domiciliée à *Remens*
 fille de *Jean François Valet* et de *Louise Augustine née Corbat*
Célibataire

née à *Arce* le *vingt quatre Juin mil huit cent soixante huit*

Les publications ont eu lieu à *Remens à Arce le cinq, à Villars-Evercelin et à*
Denges le six et à Bussigny le sept Septembre mil huit cent huitante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Barraud
Eina Barraud née Valet

des témoins :

Louis Barraud à Bussigny
Lina Coseray à Lussan

L'officier de l'état civil :

L. Albert Barraud

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de
l'état civil de Sonay de célébrer le
mariage à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sonay, de Bottens, de Lullens et
de Romanel

No. 4
 Delisle
 Diserens
 Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu : 1. Delisle Jean Louis Henri, agriculteur
 de Froiderille domicilié à Villars-st. Croix
 fils de Jean Georges Louis Delisle et de Henriette née Cuérel sa femme
Célibataire

né à rien Eclérens le vingt trois février mil huit cent soixante trois

et
 2. Diserens Emma, Couturière
 de Sarigny domiciliée à Lausanne
 fille de Jean Frédéric Diserens et de Jeanne Louise née Texier sa femme
Célibataire

née à Sarigny le vingt huit juillet mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Villars-st. Croix le vingt cinq, à Sarigny le vingt six, à Froiderille le vingt sept et à Lausanne le vingt huit Septembre mil huit cent quatre vingt neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Delisle
Emma Delisle née Diserens

des témoins :

Philippe Guyonex
Fritz Remy

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barras

Papiers présentés :

Certificat de publication à Froiderille
Villars-st. Croix, Sarigny & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Botterod, de Lausanne et de
Sarigny

Le 16^e 4 à page 98 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1889. Les deux doubles du présent Registre sont conformes, ce que nous certifions.

à Bussigny le 31 Décembre 1889

L'Officier de l'Etat Civil

E. Albert Barras

Un double a été remis à l'Autorité cantonale le 9 Janvier 1890 en exécution de l'Article 2 de la loi. Bussigny le 9 Janvier 1890

L'Officier de l'Etat Civil

E. Albert Barras

Handwritten notes and signatures in the bottom left corner.

N^o 1
Dumont
Ferret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit* *tril* mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Dumont* *Roman* *Louis* *Federich*, agriculteur
 de *Bussigny* domicilié à *Bussigny*
 fils de *Jean Pierre Louis Dumont* et de *Jeanne Susanne* *ni* *Depate*
Célibataire

né à *Echandens* le *quing* *Septembre* mil huit cent *cinquante quatre*

et

2. *Ferret* *Suzanne* *Catherine* *Julie*, ménagée
 de *Filly* domiciliée à *Bussigny*
 fille de *Jean Louis Albert Ferret* et de *Marie Charlotte* *ni* *Richard*
Célibataire

née à *Bussigny* le *quatre* *Décembre* mil huit cent *soixante*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny* et à *Filly* le *vingt deux* *hoat*
mil huit cent quatre vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Frederic Dumont *Samuel Ferret*
Julie Dumont née Ferret *Emma Ferret*

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraux

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificat de publication à Bussigny
et à Filly

l'officiers de l'état civil de

Roman

N^o 2
Cuirel
Séchou

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six juillet _____ mil huit cent
quatre vingt dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cuirel François Henri, Agriculteur _____
de Villars St. Croix _____ domicilié à Villars St. Croix
fils de feu François Henri Cuirel et de Louise Henriette Bally sa femme
Célibataire _____
né à Villars St. Croix le vingt deux août mil huit cent soixante un

et
2. Séchou Louise Eugénie, ménagère _____
de Sullens _____ domiciliée à Boussens _____
fille de Jeanne Ludette Séchou, veuve et de Jean Louis Séchou
Célibataire _____
née à Sullens le trente un juillet mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Villars St. Croix, à Sullens et à Boussens le
cinq juillet mil huit cent quatre vingt dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Cuirel
Louise Cuirel veuve Séchou

des témoins :

J. Moras
B. Cuirel } Villars St. Croix

L'officier de l'état civil :

E. Abel Barron

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Villars St. Croix, à Sullens et
à Boussens _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Sullens _____

N° 3

*Girardet
Mieville*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six juillet* mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Girardet* *Edouard Louis, Agriculteur*

de *Boussens* domicilié à *Boussens*

fil de *Edouard Jules Girardet* et de *Louise née Clavel*

Célibataire

né à *Bettes* le *vingt sept Octobre mil huit cent soixante dix*

et

2. *Mieville* *Céline Marie, ménagère*

de *Esterines et de Belmont* domiciliée à *Etagnières*

fille de *Jean Daniel Mieville* et de *Emma Pochet née Bourdet*

Célibataire

née à *Etagnières* le *cinq juillet mil huit cent septante deux*

Les publications ont eu lieu à *Etagnières le trois, à Boussens, à Belmont*
et à Esterines le cinq juillet mil huit cent quatre vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Girardet

Marie Girardet née Mieville

des témoins :

Gustave Bally à Lausanne
Jos. Gachet à Biel

L'officier de l'état civil :

L. Albert Boerens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sullens, d'Etagnières et de Belmont

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier de l'Etat-Civil de Sullens, de célébrer

le mariage à Bussy

Par jugement rendu le 22 février 1919 et déclaré définitif et exécutoire le 3 avril 1919 le Tribunal civil du District de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage ci contre en application de l'article 137 du code civil Suisse et a désigné le mari comme époux coupable et a fixé à deux ans le délai pendant lequel il ne pourra se remarié.

Transcrit sur l'invitation du Département de justice et publié en date du 8 avril 1919
L'Officier de l'état civil
Keyser

N^o 4
Barraud
Eberlé

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui *neuf Septembre* mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Barraud Henri Wilhelme dit William, industriel*
 de *Bussigny et de Villard-Eiercelin* domicilié à *Bussigny*
 fils de *Sébastien Jean Antoine Barraud* et de *Janchette Adèle Chambard sa femme*
Célibataire
 né à *Bremsles* le *quatre Avril mil huit cent soixante*

et

2. *Eberlé Jeanne Juliette, rentière*
 de *Tich* domiciliée à *Bussigny*
 fille de *Arthur Scipion Emile Eberlé* et de *Henriette Chambard sa femme, veuve*
Célibataire
 née à *Louisanne* le *vingt sept Avril mil huit cent soixante*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le vingt dix, à Villard-Eiercelin le vingt neuf*
à Tich le quatre Août mil huit cent nonante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

H. Barraud
Jeanne Juliette Barraud m. Eberlé

L. Reimann
H. Reimann } : *Bussigny*

L'officier de l'état civil :

L. Albert Barraud

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificat de publication à Villard-
Eiercelin Bussigny et à Tich

officiers de l'état civil de

Pottens et de Beguind

Registre des mariages A.

N^o 5
Bessat
Morax

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Novembre mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bessat Louis Henri, Agriculteur
de Sarigny et de Forel domicilié à Bussigny
fils de Jean François Frédéric Bessat et de Louise Constance TITTOZ de Vouva
Célibataire

né à Bussigny le trente un juillet mil huit cent soixante quatre

et

2. MORAX Marie Eugénie, ménagère
de Villars St. Croix domiciliée à Villars St. Croix
fille de Jean François MORAX et de Jeanne Françoise née MORAX
Célibataire

née à Villars St. Croix le dix janvier mil huit cent soixante huit

Les publications ont eu lieu à Bussigny, à Villars St. Croix et à Sarigny le dix huit
et à Forel le dix neuf Octobre mil huit cent nonante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Bessat
Eugénie Bessat née Morax

des témoins :

Eng. Mora à Tully
Cothéy à Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sarigny et de Forel

Papiers présentés :

Certificat de publication à Sarigny
Forel, Villars St. Croix et Bussigny

Le N^o 5 à page 103 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1890. Les deux
doubles du présent Registre sont conformes ce que nous certifions,
à Bussigny le 31 Décembre 1890. L'Officier de l'Etat Civil E. Albert Barraux
Un double a été remis à l'autorité Cantonale le 9 Janvier 1891 en exécution de l'article
2 de la loi.
à Bussigny le 9 Janvier 1891 L'Officier de l'Etat Civil E. Albert Barraux

N° 1

Samson

Dumont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Le sept Janvier mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Samson Louis, Employé postalde Saint Saphorin domicilié à Saint Saphorinfils de François Louis Samson et de feu Susanne Lucie née SaugyCélibatairené à Saint Saphorin le vingt trois Juin mil huit cent soixante cinq

et

2. Dumont Emma Françoisede Bussigny domiciliée à Rivazfille de Louis Samuel Dumont et de feu Jeanne Charlotte KamukoCélibatairenée à Bussigny le quatre Août mil huit cent soixante septLes publications ont eu lieu à Saint Saphorin, à Bussigny et à Rivaz le
deux Janvier, mil huit cent soixante onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Samson
E. Samson née Dumont

des témoins :

Lina Dumont à Sausanne
Ernest Kamuko à St. Saphorin

L'officier de l'état civil :

E. Albert Bauraux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Saint Saphorin

Papiers présentés :

Certificat de publication et
autorisation de l'officier de l'état
civil de St. Saphorin de célébrer le
mariage à Bussigny

Registre des mariages A.

N^o 2
 Gogerat
 Chamot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept février mil huit cent
 quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gogerat Ami Victor, agriculteur

de Bussigny domicilié à Bussigny

fil de feu Jacques Louis Gogerat et de Jeanne Louise Berggely sa veuve

Célibataire.

né à Bussigny le dix neuf août mil huit cent soixante quatre

et

2. Chamot Hermance Henriette, ménagère

de Penthar domiciliée à Bussigny

fille de feu Louis Chamot et de Françoise Louise Forat ni Jordan

Célibataire.

née à Aclens le six vingt huit novembre mil huit cent soixante cinq

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à Penthar le dix janvier mil huit
 cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Ami Gogerat

Hermance Gogerat veuve

des témoins :

à Pery
 Henri Daniel Gogerat

à Bussigny
 Charles Marie Marie Durand

L'officier de l'état civil :

E. Henry Barreau

Papiers présentés :

Certificat de publication

à Bussigny et à Penthar

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sullens

N° 3

Barraud
Pillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze heures mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Barraud Jules Constant Industriel
de Bussigny et de Villars-Biereclin domicilié à Bussigny
fils de Jean Antoine Barraud et de Fanchette Adèle Chambard femme
Célibataire

né à Bremsens le vingt cinq Avril mil huit cent soixante dix

et

2. Pillet Julie Susanna, sans profession
de Bussigny et de Champigny domiciliée à Bussigny
fille de Jean Jules Louis Pillet et de Louise Susanna née Robbes femme
Célibataire

née à Bussigny le deux juin mil huit cent soixante dix

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt trois, à Champigny le vingt quatre
et à Villars-Biereclin le vingt cinq juin mil huit cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Barraud
Julie Barraud née Pillet

des témoins :

Julie Visinand Bussigny
L. Vianay id.

L'officier de l'état civil :

L. Albert Barraud

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottend et de Champigny

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Bussigny à Villars-Biereclin
et à Champigny

N° 4
Moret
Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *Sept neuf* *Mois* _____ mil huit cent
quatre vingt onze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Moret Charles Henri, Agriculteur* _____

de *Clarmont* _____ domicilié à *Bussigny* _____

fil de *Jean Moret agriculteur* _____ et de *Augustine Françoise Julie Zimmermann* _____

Célibataire _____

né à *Clarmont* _____ le *premier juin* mil huit cent *soixante cinq* _____

et

2. *Jordan Lina Alice, ménagère* _____

de *Lutry* _____ domiciliée à *Aclens* _____

fille de *Jean Louis Henri Jordan* _____ et de *Lucie Constante Bally* _____

Célibataire _____

née à *Aclens* _____ le *vingt six janvier* mil huit cent *soixante sept* _____

Les publications ont eu lieu à *Bussigny, à Clarmont, à Lutry et à Aclens*
le vingt huit février mil huit cent *quatre vingt onze* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Moret
Alice Moret née Jordan

des témoins :

Ulysse Moret à Bussigny
Rosa Tassin à Lousan

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraux

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Bussigny, à Clarmont, à Lutry
et à Aclens _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Collombier et de Lutry _____

N° 5

Morax
Pelot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Mars mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Morax Samuel Albert agriculteur
de Villars-St-Croix domicilié à Villars-St-Croix
fils de Jean-Jean-François Morax et de Marie-Françoise Cécel de Jemmen
Célibataire

né à Villars-St-Croix le treize Août mil huit cent soixante quatre

et
2. Pelot Elie, ménager
de Bioley-Orjulles domiciliée à Boussens
fille de Antoine Samuel Pelot et de Jeanne Louise Lucette nee Pachech
Célibataire

née à Bioley-Orjulles le quatre Août mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Bioley-Orjulles et à Boussens le Six et à
Villars-St-Croix le sept février mil huit cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

S. Morax
E. Morax nee Pelot

des témoins :

L. Morax à Villars-St-Croix
L. Pelot à Bioley

L'officier de l'état civil :

E. Albert Berron

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Échallens et de Lullens

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Villars-St-Croix, à Boussens
à Bioley-Orjulles

N° 6

*Hertzig
Ryter*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois Avril* mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Hertzig Jean, Cordonnier*
de *Obersteholz (Berne)* domicilié à *Penthalaz*
fils de *Jean Hertzig de Samuel* et de *Elisabeth Hertzig de Jacob*
Celibataire (domicilié à *Obersteholz*)
né à *Obersteholz* le *premier Juin mil huit cent soixante deux*

et
2. *Ryter Maria Elise, femme de chambre*
de *Kandergrund (Berne)* domiciliée à *Lausanne*
fille de *Jacob Ryter, chaudronnier* et de *Elise née Schober, domiciliée à Nidau*
Celibataire
née à *Nidau* le *cinq février mil huit cent soixante sept*

Les publications ont eu lieu à *Penthalaz* et à *Lausanne* le *treize un Août et*
à Lotzwyl Obersteholz et à Kandergrund le *premier Avril mil huit cent*
soixante onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Hertzig Jean
Maria Hertzig née Ryter

des témoins :

Eugène Puck à Bussigny
Henri Huber à Lausanne

L'officier de l'état civil :

P. Alphonse Barreau

Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état civil
de Cottinay de célébrer le mariage
à Bussigny

officiers de l'état civil de

Cottinay, de Lotzwyl de Kandergrund
et de Lausanne

N° 7
Pittet
Barraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux mai* mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Pittet Constant Louis, Agriculteur*
 de *Bussigny et de Sampigny* domicilié à *Bussigny*
 fils de *Louis Jean Francis Pittet* et de *Louise Robier sa femme*
Célibataire

né à *Bussigny* le *premier novembre mil huit cent soixante trois*

et

2. *Barraud Honoriette Adèle Charlotte, ménagère*
 de *Bussigny et de Villars Biercelin* domiciliée à *Bussigny*
 fille de *Samuel Benjamin Barraud* et de *Alexandrine Jeanne Teyret sa femme*
Célibataire

née à *Bussigny* le *six novembre mil huit cent soixante huit*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny et à Sampigny le onze à Villars-
 Biercelin le deux avril mil huit cent quatre vingt onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Pittet
Honoriette Pittet ou Barraud

des témoins :

Charles Barraud
A. Pittet } *Bussigny*

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sampigny et de Boken

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Bussigny, à Sampigny et à
Villars Biercelin

N° 8
Bally
Centhorey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Cinq Mai mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bally Jules Marc Daniel, Agriculteur
de Acens domicilié à Fleury sur Gilly
fils de Louis David Bally et de Françoise Henriette née Bourgeois
Célibataire

né à Bussigny le vingt huit mil huit cent soixante un

et

2. Centhorey Adèle, Régente
de Seigneux Dompiere domiciliée à Gilly
fille de Henri Centhorey Intubateur et de Jeanne Rosette née Borloz
Célibataire

née à Norville le trois Novembre mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Gilly le dix, à Acens le onze, à Dompiere et à
Seigneux le douze Mai mil huit cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Bally
A. Bally née Centhorey

des témoins :

L. Roman à Bussigny
Daniel Bourgeois

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :
L'autorisation de l'officier de l'Etat
Civil de Gilly de célébrer le mariage
à Bussigny

Collombier, Gilly, Lucens et
Villargel

N^o 9
Schwitzquebel
Dumont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Mai mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schwitzquebel Emile Henri, Domestique

de Sebenay (Beun) domicilié à Bussigny

fil de Jean Pierre Schwitzquebel et de Madeline née Janté sa femme
Célibataire

né à Bussigny le dix Avril mil huit cent soixante quatre

et

2. Dumont Lina, sans profession

de Bussigny domiciliée à Bussigny

fille de Jean François Dumont et de Emilie née Pelot sa femme
Célibataire

née à Bussigny le treize Juin mil huit cent soixante huit

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt trois et a Sebenay le vingt
quatre Avril mil huit cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Schwitzquebel
Lina Schwitzquebel née Dumont

des témoins :

Alu Diday
Richard Grandvaux

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barreau

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Sebenay et à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sebenay

N^o 10
Dumont
Contesse

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit juillet* mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Dumont François Jacques, Employé au S.P.*
 de *Bussigny* domicilié à *Lausanne*
 fils de *François Louis Dumont* et de *Jeanne Louise ni Barraud*
Célibataire

né à *Bussigny* le *quatre Novembre mil huit cent cinquante*

et

2. *Contesse Augustine Marie Pauline*
 de *Rances* domiciliée à *Lausanne*
 fille de *François Contesse* et de *Suzanne ni Kohler*
Célibataire

née à *Rances* le *vingt un Mai mil huit cent soixante quatre*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le trois, à Rances le cinq et à*
Lausanne le dix juin mil huit cent soixante un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Dumont
Augustine Dumont née Contesse

des témoins :

Louis Jules Lausanne
Louisa Contesse

L'officier de l'état civil :

Alfred Barraud

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier de
l'Etat Civil de Lausanne de célébrer
le mariage à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne et de Baudouville

Noté le 20 1871
Contesse
Barraud

N° 11

Scuyer
Barraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *Douze Décembre* mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Scuyer Edouard, domestique*

de *Enry* domicilié à *Denges*

fils de *Abram Olivier Scuyer* et de *Françoise Caillat*

Célibataire

né à *Enry* le *vingt deux Janvier mil huit cent soixante quatre*

et

2. *Barraud Anna Julie Louise dite Amélie, sans profession*

de *Bussigny et de Tillard Bircelin* domiciliée à *Bussigny*

fille de *Louis Jules Barraud* et de *Louise Bernette Bergeraud*

Célibataire

née à *Bussigny* le *huit août mil huit cent soixante deux*

Les publications ont eu lieu à *Enry et à Bussigny le Douze à Tillard Bircelin*
et à Denges le quatorze Novembre mil huit cent soixante onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Scuyer Edouard
Amélie Scuyer Barraud

des témoins :

Henri Lambert à Denges
Jules Barraud à Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de
l'état civil de Sonay de célibat
le mariage à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sonay, de Romainmotier
et de Botterot

N° 12
Pittet
Cottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf* *Décembre* mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Pittet Henri Ami, Agriculteur*
 de *Bussigny et de Sampigny* domicilié à *Bussigny*
 fils de *Jean Jules Louis Pittet* et de *Sainte Susanne Cottier veuve*
Célibataire
 né à *Bussigny* le *six neuf* *février* mil huit cent *cinquante huit*

et
 2. *Cottier Adèle Jenny, ménagère*
 de *Rougemont* domiciliée à *Bourmont*
 fille de *Jean Pierre Henri Cottier* et de *Suzette Françoise Sécheux de femme*
Célibataire
 née à *Bourmont* le *vingt sept* *mai* mil huit cent *cinquante six*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny, à Sampigny, à Rougemont et à*
Bourmont le cinq *Décembre*, mil huit cent *quatre vingt onze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Henri Pittet

J. L. L.

Adèle Pittet née Cottier

E. Bourmont

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraux

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication à Bussigny
à Sampigny, à Rougemont et à
Bourmont

officiers de l'état civil de
Sampigny, de Rougemont
et de Sullert

Le N° 12 à page 115 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1891
Les deux doubles du présent Registre dont conformes, ce que nous certifions,
à Bussigny le 31 Décembre 1891

L'Officier de l'Etat Civil
E. Albert Barraux

Un double a été remis à l'autorité cantonale le 8 Janvier 1892 en exécution
de l'article 2 de la loi.

Bussigny le 8 Janvier 1892.

L'Officier de l'Etat Civil
E. Albert Barraux

N° 1

Diserens, Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Diserens Jules, Agriculteur

de Sarigny domicilié à Cheabret

fil de Frederich Diserens et de Jeanne Louise née Firion

Célibataire

né à Sarigny le vingt six mil huit cent soixante neuf

et

2. Chevalley Elise

de Fuidoux domiciliée à Cheabret

fille de Jean François Chevalley et de Françoise Benoitte née Torrey

Célibataire

née à Parchet le sept Avril mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Sarigny le dix huit à Fuidoux et à Cheabret le
vingt Janvier mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Diserens
Elise Diserens née Chevalley

des témoins :

J. Meynard Torrey
Louis Chevalley à Fuidoux

L'officier de l'état civil :

L. Albert Barreau

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St. Saphorin et de Sarigny

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
civil de St. Saphorin de célébrer le
mariage à Fuidoux

N° 2
 Mitouard
 Schmied
 Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui quinze février mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
 1. Mitouard Arthur, Contrôleur
 de Choisel, Département de l'Innere-ode France domicilié à Greux résidant à Bussigny
 fils de Ambroise Mitouard et de Julie Groce sa femme
Célibataire
 né à Choisel le vingt huit Avril mil huit cent soixante cinq

et
 2. Schmied Rosine Janchetti, sans profession
 de Sainte Croix ancienne Corporation l'Audoise domiciliée à Bussigny
 fille de David Schmied et de Rosine Louise Schupack sa femme
Célibataire
 née à Cribrier le vingt huit Avril mil huit cent soixante cinq

Les publications ont eu lieu à Bussigny, à Ste. Croix et aux Granges de Ste. Croix
le quinze janvier et à Greux le 18 janvier et 7 février mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux : A. Mitouard des témoins : Charles Feymond
Rosine Mitouard née Schmied L. Benjamin Barraud

L'officier de l'état civil :
P. Alby Barraud

Papiers présentés : Certificats de publication à Bussigny
à Ste. Croix, aux Granges de Ste. Croix Sainte Croix et à la Chancellerie
et à Greux et autorisation du Département d'Etat à Lausanne
de Justice et Police du Canton de Vaud

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

N^o 3
Lassieur

Aguet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Lassieur Charles Daniel, Agriculteur

de Bullet domicilié à Bourcieux, résidant à Croy

fils de Henri Lassieur et de Jeanne Marie Elise Louise née Peignard

Célibataire

né à La Sarcus le sept Juin mil huit cent soixante six

et

2. Aguet Marie Elise, ménagère

de Echagnens et de Sullens domiciliée à Bourcieux

fille de François Samuel Aguet et de Emma Rebecca née Baillaudet

Célibataire

née à Courcy le vingt deux Décembre mil huit cent septante six

Les publications ont eu lieu à Bullet, à Echagnens, à Croy, le neuf à Bourcieux le

vingt six et à Sullens le deux Mars mil huit cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Lassieur
Marie Lassieur née Aguet

des témoins :

L. Vignier
L. Prother } - Bourcieux

L'officier de l'état civil :

L. Albert Bourcieux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier de
l'Etat Civil de l'arrondissement de
Sullens, de célébrer le mariage à BourcieuxSullens, à Echagnens, de Bullet
et de Romainotier

N° A
Bally
Carillier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Avril mil huit cent
quatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Bally John Alexandre, Agriculteur
 de Boussens domicilié à Bussigny
 fils de Jean David Henri Bally et de Jeanne Henriette Bally sa femme
Célibataire
 né à Bremblens le dix huit Mai mil huit cent soixante huit

et
 2. Carillier Rosine Rosine, Cuisinière
 de Fisy domiciliée à Bussigny
 fille de Jean Jean Georges Francis Carillier et de Barbara Herzog sa femme
Célibataire
 née à St. Germain le douze Mars mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Bussigny, à Boussens et à Fisy le neuf trois
mil huit cent quatre vingt douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

John Bally
Rosine Bally nee Carillier

des témoins :

Louis Barraud à Bussigny
Ant Carillier à Fisy

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Boussens, à Fisy et à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sullens et de Simel

N° 5

Cordey - Perisset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mai mil huit centquatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cordey Charles, Agriculteurde Larigny domicilié à Bussignyfils de Gabriel Frédéric Cordey et de Marie née Delisle, veuveCélibatairené à Larigny le treize un Décembre mil huit cent cinquante deux

et

2. Perisset Adèle Rosalie, sans professionde Faulerens / (Fribourg) domiciliée à Bussignyfille de Nicolas François Félix Perisset et de Josephine Basilisquandini NoirelatsCélibatairenée à Folies-Pittet le vingt dix Octobre mil huit cent soixante deuxLes publications ont eu lieu à Bussigny le vingt sept, à Larigny le vingt huit et à Faulerens le trente trois mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Cordey
Adèle Cordey née Perisset

des témoins :

Gogerat Alfred
Pittet Henri } à Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barruand

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Larigny et de Urby (Fribourg)

Papiers présentés :

Certificats de publication à Larigny
à Faulerens et à Bussigny

N° 6
Gorgerat Adam

Aujourd'hui Dix neuf Mai mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

1. Gorgerat Henri Alphonse Julien, Cuilier
 de Bussigny domicilié à Bussigny
 fils de Jules François Gorgerat et de Jeanne Françoise Fache sa femme
Célibataire
 né à Bussigny le huit Novembre mil huit cent cinquante huit

et
 2. Adam Rosine Lina, Cuisinière
 de Niederrichtrach (Berne) domiciliée à Lausanne
 fille de Jean Adam, S'écobé et de Anna Barbara ni Läder, S'écobé
Célibataire
 née à Saint-James (Berne) le premier Août mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Bussigny, à Niederrichtrach et à Lausanne
le vingt trois Avril, mil huit cent nonante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux : Julien Gorgerat
Lina Gorgerat née Adam
 des témoins : Louis D'Armas
Ami Gorgerat } à Bussigny

L'officier de l'état civil :
E. Albert Barras

Papiers présentés :
Certificat de publication à Bussigny
à Lausanne et à Niederrichtrach

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Lausanne et de Richtrach

N^o 7
Barraud
Reymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Septembre* mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Barraud Gustave Louis, Agriculteur*
 de *Bussigny et de Villars-Biccardin* domicilié à *Bussigny*
 fils de *Jean Samuel Barraud* et de *Julie Emilie Escheler sa femme*
Célibataire

né à *Bussigny* le *vingt sept février mil huit cent soixante huit*

et

2. *Reymond Clémentine, Ménagère*
 de *Montpreveyres* domiciliée à *Montpreveyres*
 fille de *Félicie Reymond* et de
Célibataire

née à *Montpreveyres* le *vingt quatre Avril mil huit cent soixante sept*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le huit à Montpreveyres le neuf*
et à Villars-Biccardin le dix Septembre mil huit cent nonante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Louis Barraud *Gougeon Alfred*
Clémentine Reymond nee Reymond *Louis Cammiger*

L'officier de l'état civil :

Le Albert Barraud

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication à Bussigny
à Villars-Biccardin et à Montpreveyres

officiers de l'état civil de

Battens et de Corcelles

N^o 8
Dépierray
Wasson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq novembre* mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Dépierray* *Edouard Louis, Employé au J.S.*

de *Assens* domicilié à *Bussigny*

fil de *Louis Dépierray* et de *Marie Jeanette Beausire*

Célibataire

né à *Prædson* le *deux février mil huit cent soixante six*

et

2. *Wasson* *Rutha Jenny, Cuisinière*

de *Ecublens* domiciliée à *Ecublens*

filie de *Louis François Wasson* et de *Jeanne Louise Bernieth Pécery*

Célibataire

née à *Ecublens* le *deux Septembre mil huit cent soixante trois*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny, à Assens et à Ecublens le cinq novembre*
mil huit cent quatre vingt deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Louis Dépierray *Jules Boulard à Bussigny*
Rutha Dépierray née Wasson *Jacob Lucher à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

E. Albert Berrouard

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication à
Assens, Ecublens et Bussigny

officiers de l'état civil de

Echallens et d'Ecublens

Publié par 1172
Wasson
Dépierray



N^o 9.
Cuërel
Schwab ni Chiara

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux Décembre* mil huit cent
nonante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Cuërel Charles Alfred, Employé de Commerce*

de *Villard-le-Croix* domicilié à *Vercy*

fil de *Elièu Cuërel dédicié* et de *Louise Bernette Martini, dédicié*

Célibataire

né à *Lausanne* le *vingt sept juillet mil huit cent soixante sept*

et

2. *Schwab ni Chiara Marie Antoinette, cigarière*

de *Châtred (Fribourg)* domiciliée à *Vercy*

fille de *Jésum Guiseppe Chiara* et de *Elisabeth Holzer sa veuve, à Vercy*

femme divorcée de Auguste Henri Schwab dédicié le trente un août mil huit cent nonante un

née à *Ségat (Jura franc)* le *treize février mil huit cent soixante un*

Les publications ont eu lieu à *Villard-le-Croix et à Vercy le vingt six et le Kergend*
le trente novembre mil huit cent nonante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Cuërel

Marie Cuërel nee Chiara

des témoins :

Rorard J. à Vercy

Charles Vigorot à Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barreraud

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vercy et de Kergend (Fribourg)

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de

l'état civil de Vercy, de célébrer

le mariage à Bussigny

Le n^o 9 a payé 1 24 est celui de la dernière inscription faite dans l'année
 1892. Les deux doubles du présent Registre sont conformes, ce que nous certifions.

A Bussigny le 31 Décembre 1892

L'officier de l'état civil
E. Albert Barreraud



Un double a été remis à l'autorité cantonale le 9 Janvier 1893, en exécution
 de l'article 2 de la loi. Bussigny le 9 Janvier 1893



L'officier de l'état civil
E. Albert Barreraud

Registre des mariages A.

N^o 1

Narbel Visinano

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 7 février 1895 déclaré définitif et exécutoire le 3 mai 1895, par le Tribunal civil du District de Lausanne le mariage ci contenu a été dissous par la divorce en vertu de l'article 46 § 6. v. l. de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Extrait de l'invitation du Département de Justice & Police sous date du 8 mai 1895

Bussigny le 16 mai 1895

L'Officier de l'état civil

Es. Albert Barraux



Aujourd'hui vingt cinq ans _____ mil huit cent
quatre vingt trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Narbel Auguste Jules François, Chambier _____
de Coumains le Jus _____ domicilié à Lausanne _____
fils de François Jean Louis Narbel _____ et de Julie Marie Jacot Descombes
Célibataire _____

né à Vevay _____ le trois juin mil huit cent soixante dix _____

et

2. Visinano Elise Vevay, sans profession _____
de Bussigny et de Aaracou _____ domiciliée à Bussigny _____
fille de Jean Louis Armand Visinano _____ et de Henriette Gillieron la femme
Célibataire _____

née à Bussigny _____ le vingt mai mil huit cent septante un _____

Les publications ont eu lieu à Coumains le Jus le dix, à Bussigny, à
Lausanne et à Aaracou le onze février, mil huit quatre vingt trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Narbel
Marie Narbel née Visinano

des témoins :

Charles Visinano à Bussigny
Gustave Bijard à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraux

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier de l'état
Civil de Lausanne de célébrer le
mariage à Bussigny _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Échallens, de Lausanne et de
Faleisines _____

1881
1857
64N° 4
Gorgerat Renard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Avril mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gorgerat Charles Louis, Agriculteur
de Bussigny domicilié à Bussigny
fils de Jean Henri Samuel Gorgerat et de Marie Charlotte Jaurin sa femme
Célibataire

né à St. Germain le vingt cinq juillet mil huit cent cinquante sept
et

2. Renard Ida Cécile, sans profession
de Cachaux domiciliée à Lausanne
fille de Jean Louis Renard et de Louise Emma Brehan sa femme
Célibataire

née à Cachaux le deux mai mil huit cent septante

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt, à Lausanne et à Cachaux
le vingt un Mars, mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Gorgerat
Ida Gorgerat née Renard

des témoins :

Charles Barraud à Bussigny
Eugène Gorgerat
à Courbilles

L'officier de l'état civil :

L. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny
à Lausanne et à Cachaux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cottinay et de Lausanne

N° 3

Barraud Bessat

Anjourd'hui *quinze Avril* mil huit cent *quatre vingt treize* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Barraud Louis Jules Rodolphe, Agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bussigny et de Villars, Cercelin* domicilié à *Bussigny*

Noms des parents :

fils de *Jean Louis Rodolphe Barraud* et de *Julie Françoise Neyret sa femme*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *St-Germain (Bussigny)* le *quatre Août mil huit cent soixante neuf*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Bessat Julie Emma, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Larigny et de Forel* domiciliée à *Bussigny*

Noms des parents :

fille de *Henri Louis Bessat* et de *Etienne Julie Barraud née*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Bussigny* le *vingt deux Août mil huit cent soixante neuf*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bussigny et à Larigny le deux et à Forel et Villars Cercelin le trois Août mil huit cent quatre vingt treize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Barraud
Emma Barraud née Bessat

des témoins :

Alfred Neyret
Alfred Neyret, s.

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny
à Villars Cercelin, à Larigny et à
Forel

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottend, de Larigny et de Forel

N° 4

Barraud Bessat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Avril ————— mil huit cent
quatre vingt trois ————— par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Barraud Constant Louis, Agriculteur

de Bussigny et de Villars-Biercelin domicilié à Bussigny

fils de Henri Louis Barraud et de Adèle Kossier (sa femme)

Célibataire

né à St. Germain (Bussigny) le sept Août mil huit cent septante

et

2. Bessat Aline, ménagère

de Larigny et de Forel domiciliée à Bussigny

fille de Henri Louis Bessat et de Julie Etienne Barraud (sa femme)

Célibataire

née à Bussigny le trois juin mil huit cent septante deux

Les publications ont eu lieu à Bussigny le seize, à Villars-Biercelin et Larigny le
dix sept et à forel le dix huit Mars mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Barraud

Aline Barraud née Bessat

des témoins :

Ulysse Moretz

Constant Pillet ^{à Bussigny}

L'officier de l'état civil :

C. Alphonse Barraud

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottens, de Larigny et de forel

Papiers présentés :

Certificat de publication à

Bussigny, à Villars-Biercelin, à

Larigny et à forel

Registre des mariages A.

N° 5

Gergerat
Gillieron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Avril mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gergerat Louis Georges Alfred, Agriculteur
de Bussigny domicilié à Bussigny
fils de Jules Frédéric Gergerat et de Jeanne Susanna Jilise Gibereux
Célibataire
né à St. Germain le sept Mai mil huit cent soixante cinq

et

2. Gillieron Rosalie, Cuisinière
de Corcelles le fort domiciliée à Montpreveyres
fille de Henri Gillieron et de Ludette Louise née Bellepey
Célibataire
née à Montpreveyres le vingt huit Octobre mil huit cent soixante cinq

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt cinq, à Corcelles le fort et à
Montpreveyres le vingt six Mars mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Gergerat
Rosalie Gergerat née Gillieron

des témoins :

Henri Daniel Gergerat à Bussigny
Henri Ecoffey à Lausanne

L'officier de l'état civil :

P. Albert Barrault

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny
à Corcelles le fort et à Montpreveyres

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Corcelles le fort

N° 6

Boulard
Dépierre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Avril mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Boulard François Henri Jules, agriculteur
de Constantine domicilié à Bussigny
fils de Charles Boulard Piché et de Rose née Laureot à Bussigny
Célibataire

né à Bremlens le vingt un Décembre mil huit cent soixante cinq

et

2. Dépierre Jenny, ménagère
de Adens domiciliée à Bussigny
fille de Louis Dépierre et de Marie Jeanette Fleussire veuve
Célibataire

née à Grandson le cinq Janvier mil huit cent soixante neuf

Les publications ont eu lieu à Bussigny le cinq, à Adens le six et à Constantine
le sept Avril mil huit cent quatre vingt trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Boulard
Jenny Boulard née Dépierre

des témoins :

François Dépierre à Villars et Grand
Eugène Boulard à Cocumont

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barreau

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Bussigny, à Constantine et à
Adens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Constantine et d'Échallant

Registre des mariages A.

N° 7
Lipp & Chollet

Aujourd'hui huit mai mil huit cent quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Lipp Henri Charles Edouard, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bourges domicilié à Bussigny

Noms des parents :

fils de Louis Christian Frédéric Bernard et de Lipp et de Louis Sophie Susanna Martin sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le vingt deux tout mil huit cent soixante sept

Nom et profession de l'épouse :

2. Chollet Marie Timée Sophie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Maracon et la Rogerie domiciliée à Echandent

Noms des parents :

fille de Louis Théophile Chollet et de Louise Lydie Desfour sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Larigny le vingt cinq juin mil huit cent septante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le cinq, à Bourges, à Echandent, à Maracon et à la Rogerie le huit tout mil huit cent quatre vingt trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lipp
Sophie Lipp née Chollet

des témoins :

L. Chollet à Echandent
L. Lipp-Noël à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Albert Barrau

Papiers présentés :

Certificats de publication à Bussigny
à Bourges, à Echandent, à Maracon
et à la Rogerie

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bourges, de Lomay et de Palizeux

N° 8

*Canniquet
Dumont*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux juin* mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Canniquet Charles Edouard, Agriculteur*
de *Cessenay (Berzy)* domicilié à *Bussigny*
fils de *Henri Canniquet, agriculteur* et de *Jenny Isabelle Berzy sa femme*
Célibataire

né à *Bussigny* le *deux Octobre* mil huit cent *soixante neuf*

et

2. *Dumont Elin, ménagère*
de *Bussigny* domiciliée à *Bussigny*
fille de *Jean Dumont, agriculteur* et de *Marie Louise veuve Dumont sa femme*
Célibataire

née à *St. Germain* le *quatre Mars* mil huit cent *soixante sept*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le six* et à *Cessenay le huit* *mai*
mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Canniquet Edouard
Elin Canniquet veuve Dumont } *Jules Vaney*
Cécile Dumont } *Bussigny*

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Bonneau

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication
à Cessenay et à Bussigny

officiers de l'état civil de

Cessenay

Registre des mariages A.

N^o 9
Visinand & Kolatz

Aujourd'hui vingt trois Septembre mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Visinand Ulysse Isaac, Charbon

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny et de Caracou domicilié à Bussigny

Noms des parents :

fils de Louis Henri Visinand père et de Marie Louise Gillieron sa veuve

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à S. Germain Bussigny le vingt trois Octobre mil huit cent cinquante dix

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Kolatz Louise Marie Apolline, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne et de Bussigny domiciliée à Bussigny

Noms des parents :

fille de Jules Emile Rodolphe Kolatz père et de Julie Henriette Barraud sa veuve

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bussigny le premier Décembre mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny, à Lausanne et à Caracou le
vingt six etant mil huit cent nonante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Visinand
Louise Visinand née Kolatz

des témoins :

Barraud Charles à Bussigny
Barraud Charles Fr

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Bussigny, à Caracou et à
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Palézieux et de Lausanne

N° 10
Janey & Dumont

Aujourd'hui vingt cinq Novembre mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Janey Jules, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Cugy domicilié à Bussigny

Noms des parents :

fil de Jean Etienne Janey et de Jeanne Louise née Secret

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Acé le trente Septembre mil huit cent soixante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Dumont Elie Cécile, Ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny domiciliée à Bussigny

Noms des parents :

filles de Jules Alexandre Henri Dumont et de Léonine Louise Pauline née Pélisson

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bussigny le trente Novembre mil huit cent soixante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt six et à Cugy le vingt huit Octobre mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Janey
Cécile Janey née Dumont

des témoins :

Henri Janey à Bussigny
Henri Secret id.

L'officier de l'état civil :

E. Albert Berraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny
et à Cugy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottens

*1863
longue
Janey*

N° 11
Fender Brocard

Aujourd'hui treize Décembre mil huit cent quatre vingt treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Fender Louis Rodolphe Auguste, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Romanet sur Borgas domicilié à Bussigny

Noms des parents :

fil de Gabriel Henri Fender et de Henriette Jeanne Marie ni Fender

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Romanet sur Borgas le treize Avril mil huit cent soixante un

Nom et profession de l'épouse :

2. Brocard Anna Suzanne, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Dizy domiciliée à Bussigny

Noms des parents :

fille de Jules Henri Samuel Brocard et de Louise Françoise Pelt de Jommes

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Fenthomas le deux Avril mil huit cent septante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny, à Romanet sur Borgas et à Dizy le dix huit Novembre mil huit cent quatre vingt treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Fender
Anna Fender ni Brocard

des témoins :

Samuel Brocard Bussigny
Benjamin Brocard Dizy

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraux

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny
à Romanet sur Borgas et à Dizy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Sarras et de Colombier

Un double a été remis à l'autorité cantonale le 10 Janvier 1894 en exécution de l'article 3 de la loi

Bussigny le 10 Janvier 1894
L'Officier de l'Etat Civil
Es. Albert Barraux

Le 16 11 à page 135 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1893. Les deux doubles du présent Registre sont conformes à ce que nous certifions
A Bussigny le 31 Décembre 1893

L'Officier de l'Etat Civil
Es. Albert Barraux



N^o 1

Fittet, Sambélet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit _____ mil huit cent

quatre vingt quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Fittet Henri, Agriculteur _____

de Fampigny _____ domicilié à Bussigny _____

fils de François Henri Fittet _____ et de Louise Julie Dumont _____

Célibataire _____

né à Bussigny _____ le quatorze Novembre mil huit cent soixante neuf

et

2. Sambélet Aline, ménagère _____

de Grandrauc _____ domiciliée à Echandens _____

fille de Henri Sambélet _____ et de Jeanne Susanna sibi Sophie Barraud _____

née à Chancy Senis _____ le quinze Avril mil huit cent septante un

Les publications ont eu lieu à Bussigny, à Echandens, à Grandrauc le vingt quatre et à Fampigny le vingt cinq février mil huit cent nonante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Fittet

Aline Fittet née Sambélet

des témoins :

Charles Barraud à Bussigny

Léa Sambélet à Fully

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Fampigny, de Cradly et de

Lonay

Papiers présentés :

Certificats de publication à Bussigny

Fampigny, Grandrauc & Echandens

Par jugement rendu le 27 février
1896 déclaré valable le 8 mai 1896
par le tribunal civil du District de
Sorges, le mariage ci contracté
distans par la loi, en vertu de
l'article 46 lettre B de la loi fédérale
du 24 Décembre 1876

Transcrit le 18 mai 1896 sur
l'invitation du Département de
Justice et Police en date du 12 mai
1896.

Officier de l'état civil
E. Albert Barraud

Registre des mariages A.

N° 2
Zbinden, Cauffer

Aujourd'hui dix sept août _____ mil huit cent
quatre vingt quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Zbinden Samuel, tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Rüschege (Berne) _____ domicilié à Villars de Croix _____

Noms des parents :

fils de Daniel Zbinden séide et de Elisabeth Kohler à Burgistein

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Burgistein, Burginyl le vingt huit tout mil huit cent soixante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cauffer Anna, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Sauggenied (Berne) _____ domiciliée à Bussigny _____

Noms des parents :

fille de Jean Cauffer cultivateur et de Anna Maria Eberhard à Sauggenied

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Sauggenied _____ le quinze juin mil huit cent septante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à Villars de Croix le dix Sauggenied
le onze et à Rüschege le vingt cinq février mil huit cent nonante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Zbinden
Anna Zbinden Cauffer

des témoins :

Amélie Barrand
Charles Desplandis } à Bussigny

L'officier de l'état civil :

Alb. Barrand

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rüschege et de Jegenstorf

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny
à Villars de Croix, à Sauggenied et
à Rüschege

No 3
Ducret
Gorgerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois* mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Ducret* *Félic*, *Agriculteur*de *Saint Sulpice* domicilié à *Bussigny*fils de *Jean François Ducret* et de *Justine née Enthorey**Célibataire*né à *Leyres & Lodsens* le *vingt juillet* mil huit cent *soixante neuf*

et

2. *Gorgerat* *Marie Louise*, *Couturière*de *Bussigny* domiciliée à *Bussigny*fille de *Saint Jacques Louis Gorgerat* et de *Jeanne Louise Benggely**Célibataire*née à *S. Germain Bussigny* le *huit janvier* mil huit cent *soixante*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny* le *vingt quatre* et à *S. Sulpice* le
vingt cinq février mil huit cent *quatre vingt quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Ducret Félic
Marie Ducret née Gorgerat

des témoins :

Ami Gorgerat
Tubin Gorgerat

L'officier de l'état civil :

Co. Albert Barreau

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Bussigny et à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ecublens.

N° 4
Félicie Fagan
Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre juin* mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Félicie* *françois Louis, maréchal*

de *La Rogerie* domicilié à *Apples*

fil de *feu Louis françois Félicie* et de *feu Jeanne Marie Louis in Jordan*

veuf de fanny nie Jaccoud, des le premier jour mil huit cent quatre vingt

né à *La Rogerie* le *vingt cinq avril mil huit cent quarante cinq*

et

2. *Fagan Marie Caroline nie Chapuis*

de *Apples* domiciliée à *Apples*

filie de *feu Jean Daniel Chapuis* et de *feu Marie Anne Philippine Louis*

veuve en 2^e nos de Jules françois Fagan des le dix huit juillet

née à *aux Etalages in St. Pica* le *trois février mil huit cent quarante quatre*

Les publications ont eu lieu à *Apples le vingt un et à La Rogerie le vingt*
quatre avril mil huit cent quatre vingt quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Félicie
Félicie Chapuis
Marie

des témoins :

Spirel *Bussigny*
Barraud

L'officier de l'état civil :

Alber Barraud

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de
l'état civil de Apples, de célébrer le
mariage à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Apples et de Polignac

N° 5
Fittet Duperrut

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Novembre mil huit cent
quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Fittet Charles, Agriculteur
de Lampigny et de Bussigny domicilié à Bussigny
fils de Louis Jean François Fittet et de Louise Rossier sa femme
Célibataire
né à Bussigny le vingt trois Novembre mil huit cent soixante huit

et
2. Duperrut Alice Marie dite Marie, sans profession
de Sufflers la Ville domiciliée à Sufflers la Ville
fille de Jean Théophile Jean David Duperrut et de Rosine Augustine née Fittet
Célibataire
née à Sufflers la Ville le premier Mars mil huit cent septante cinq

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à Lampigny le quinze et à
Sufflers la Ville le seize Septembre mil huit cent quatre vingt quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

C. Fittet
Marie Fittet née Duperrut

des témoins :

Keyret Alfred à Bussigny
B. Knäuper à Lausanne

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barreau

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny
à Lampigny et à Sufflers la Ville

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lampigny et de Sufflers

N° 6
Cuérel Duperré

Aujourd'hui Dix sept Novembre mil huit cent quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cuérel Charles, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars St. Croix domicilié à Villars St. Croix

Noms des parents :

fils de Jean Jean Charles Cuérel et de Elise Charlotte ni Ferrochon

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Villars St. Croix le trois Novembre mil huit cent septante

Nom et profession de l'épouse :

2. Duperré Elise, Ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Mont et de Rougemont domiciliée à Mont sur Lausanne

Noms des parents :

fille de Jean Eugène Duperré et de Adèle Sophie ni Hennard

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Cugy le vingt quatre février mil huit cent septante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars St. Croix & à Rougemont le vingt un et au Mont le vingt trois Octobre mil huit cent quatre vingt quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Cuérel
Elise Cuérel née Duperré

des témoins :

J. Morel à Villars St. Croix
J. Fiquet à Cugy

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barracou

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificat de publication à Villars
St. Croix, au Mont et à
Rougemont

Romanel et de Rougemont

Le 956 à page 141 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1894. Les deux doubles du présent Registre sont conformes, ce que nous certifions

A Bussigny le 31 Décembre 1894

Officier de l'Etat Civil
Es. Albert Barracou

Villars St. Croix 1894
Mont et de Rougemont
Albert Barracou

Un double a été remis à l'autorité Cantonale le 10 Janvier 1895 en exécution de l'Article 2 de la loi

Bussigny le 10 Janvier 1895

Officier de l'Etat Civil
Es. Albert Barracou



N^o 1
Dépierraz
Jaquenoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq janvier* mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu : 1. *Dépierraz Henri, Charpentier*

de *Assens* domicilié à *Bussigny*

fils de *Louis Dépierraz, décédé* et de *Marie Jeannette veuve Beausire*
Célibataire

né à *Tuffens la Ville* le *vingt quatre Septembre mil huit cent septante*

et

2. *Jaquenoud Elisa dite Elisa, ménagère*

de *Ecublens* domiciliée à *Ecublens*

fille de *Pierre Samuel Louis Jaquenoud* et de *Jeanny Jeannette veuve Gruy, décédée*
Célibataire

née à *Ecublens* le *vingt neuf Août mil huit cent septante quatre*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le neuf* à *Echallens le dix* et à *Ecublens*
le onze Janvier mil huit cent quatre vingt quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dépierraz Henri
Elisa Dépierraz née Jaquenoud

des témoins :

Jules Boulard
Samuel Dépierraz à *Bussigny*

L'officier de l'état civil :

St. Albert Barrault

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Bussigny, à Assens et à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Echallens et d'Ecublens

N° 2
Desplands
Dumont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept Avril* mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Desplands Charles Antoine, Agriculteur*
de *Rougemont* domicilié à *Crissier*
fils de *Louis Antoine Honoré Desplands* et de *Louise Caroline née Hallemann*
Célibataire

né à *Coppet* le *premier juin mil huit cent septante un*
et

2. *Dumont Hélène Louise, ménagère*
de *Bussigny* domiciliée à *Bussigny*
fille de *Louis Samuel Dumont* et de *Jeanne Henriette née Forest, à Bussigny*
Célibataire

née à *St. Remoin Bussigny* le *sept juin mil huit cent septante un*

Les publications ont eu lieu à *Rougemont et à Bussigny le trente et à*
Crissier le trente un tous mil huit cent quatre vingt quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Charles Desplands *Alphonse Pétrequin à Bea*
Louise Desplands née Dumont Lina Dumont
à Clarens

L'officier de l'état civil :

L. Albert Beauvais

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

L'autorisation de l'officier de l'Etat
Civil de Romanel de célébrer le
mariage à Bussigny

officiers de l'état civil de

Romanel et de Rougemont

N° 3

Duroisin, Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre-vingt-cinq mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Duroisin Jean Louis, Employé au I.S.

de Orges domicilié à Bussigny

fils de Jeanette Louise Duroisin et de Jille Honoré Louis et de Marianna Josephine - Martin

Célibataire

né à Montcherand le cinq janvier mil huit cent soixante-neuf

et

2. Rochat Marie Elise, cuisinière

de L'Abbaye domiciliée à Font

fille de défunt Jean Louis Rochat et de Lubette Janny née Robt de Jemmes au Font

Célibataire

née à Font le quinze Septembre mil huit cent dix-huit

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye le quatorze, à Bussigny le seize et à Orges le dix-neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Duroisin J. Louis
Elise Duroisin née Rochat

des témoins :

Mitral à Bussigny
J. Janny Rochat

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Bourreau

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

L'Abbaye et de Montagny

Papiers présentés :

Certificat de publication à
L'Abbaye, à Bussigny et à Orges

Registre des mariages A.

N° 4
Cuérel Bussy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq mai _____ mil huit cent
quatre vingt quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cuérel Henri Louis, agriculteur
de Villars-St. Croix domicilié à Villars-St. Croix
fils de Henri Cuérel décédé et de Anne Marie née Pellet à Echandens
Célibataire

né à Echandens le vingt Sept Septembre mil huit cent soixante huit

et

2. Bussy Emma Louise, ménagère
de Cribbier domiciliée à Cribbier
fille de Jean Louis Bussy à Cribbier et de Marie Susanne née Demortier à Cribbier
Célibataire

née à Cribbier le huit Octobre mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Villars-St. Croix le vingt sept, et à Cribbier
le vingt huit avril mil huit cent nonante cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Henri L. Cuérel Charles. Pohlen à Cribbier
Emma Cuérel née Bussy Anna Bussy id.

L'officier de l'état civil :

P. H. Barrault

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanet

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Villars-St. Croix et à Cribbier

N^o 5
Vaney
Chapuisat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier juin* mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Vaney Henri Elie, Agriculteur*
 de *Cugy* domicilié à *Bussigny*
 fils de *Jean Etienne Vaney* et de *Jeanne Louise veuve Perret*
Célibataire
 né à *Acra* le *treize Mars mil huit cent soixante deux*

et
 2. *Chapuisat Helene Susanne, ménagère*
 de *Acens* domiciliée à *Bussigny*
 fille de *Ami Chapuisat* et de *Constance veuve Jacquier*
Célibataire
 née à *Acens* le *treize Septembre mil huit cent septante deux*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le quatorze à Cugy le seize et à*
Acens le dix sept Mai mil huit cent quatre vingt quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Certificat de publication
Bussigny à Cugy et à Acens
Henri Vaney
Susanne Vaney veuve Chapuisat

M^{lle} Chapuisat à Acens
Odile Vaney à Bussigny
 L'officier de l'état civil :
Le Baron Barraud

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Bottens et de Collombier

Certificat de publication à
Bussigny, à Cugy et à Acens

Par décision du 11 mars
 1919, le Conseil d'Etat du canton
 de Vaud a ordonné la rectifi-
 cation de l'acte de mariage
 ci-coté, des époux *Vaney-Cha-*
puisat, en ce sens que le nom
 patronymique doit être orthogra-
 phié "*Vaney*" au lieu de
Vanay.

Subscrit le 15 mars 1919.
 L'Officier de l'état civil,
 signé *A. Veyrier*



N° 6

Barraud
Ravylet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit juin* mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Barraud Charles Eugène Henri, Agriculteur*
de *Bussigny et Villars-Eiercelin* domicilié à *Bussigny*
fils de *Samuel Benjamin Barraud* et de *Alexandrine Jeanne Reyet*
Célibataire

né à *Bussigny* le *dix novembre, mil huit cent soixante neuf*

et

2. *Ravylet Emma Elise, ménagère*
de *Horben (Berne)* domiciliée à *Crisbier*
fille de *Jacob Ravylet* et de *Victorine Jaquier*
Célibataire

née à *Crisbier* le *huit février, mil huit cent septante trois*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le quatre, à Horben le trois, à*
Villars-Eiercelin et à Crisbier le cinq tous mil huit cent quatre vingt
quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Barraud Charles
Emma Barraud ni Ravylet

des témoins :

Barraud Alexandre
C. Pittet à Bussigny

L'officier de l'état civil :

L. Albert Barraud

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Bussigny, à Villars-Eiercelin, à
Horben et à Crisbier

Botterod, à Horben et de Romanel

N^o 7
Duperrut
Duperrut

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit juin* _____ mil huit cent
quatre vingt quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Duperrut Eugène Louis, agriculteur* _____

de *Sufflens-la-Tille* _____ domicilié à *Sufflens-la-Tille* _____

fil de *Ulysse Jean Louis Duperrut* et de *Elise Jeanne née Laurent* _____

Célibataire _____

né à *Sufflens-la-Tille* _____ le *vingt cinq Novembre mil huit cent septante* _____

et

2. *Duperrut Aline, ménagère* _____

de *Sufflens-la-Tille* _____ domiciliée à *Sufflens-la-Tille* _____

filie de *Augustine Louise Alphonsine et de Duperrut née Montagnon* _____

Célibataire (mineure autorisée) _____

née à *Sufflens-la-Tille* _____ le *trente Mars mil huit cent septante sept* _____

Les publications ont eu lieu à *Sufflens la Tille le dix huit Mars mil huit*
cent quatre vingt quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

E^{ra} Duperrut _____
Aline Duperrut née Duperrut _____

des témoins :

Barraud Alexandre _____
C. Pillet à Bussigny _____

L'officier de l'état civil :

Le Barbier Barraud _____

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier
de l'Etat Civil de l'arrondissement
de Sufflens de célébrer le mariage
à Bussigny _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sufflens _____

N° 8
Rolaz, Mussy

Aujourd'hui *vingt juillet* _____ mil huit cent
quatre vingt quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Rolaz Samuel Henri, Agriculteur* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bussigny et de Lausanne* _____ domicilié à *Bussigny* _____

Noms des parents :

fils de *Samuel Louis Rolaz* et de *Louise Thérèse née Martin*

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

né à *Bussigny* _____ le *six Octobre mil huit cent septante un*

Nom et profession de l'épouse :

2. *Mussy Alina Marie, infirmière* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ecublens* _____ domiciliée à *Genève* _____

Noms des parents :

fille de *Henri Louis Mussy, Sûr* et de *Jeanne Louise Henriette née Martin*

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

née à *Ecublens* _____ le *vingt quatre Janvier mil huit cent soixant huit*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bussigny, à Lausanne, et à Genève le sept*
et à Ecublens le onze Mai mil huit cent quatre vingt quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Rolaz Henri
Alina Rolaz née Mussy

des témoins :

Ami Gorgeral, à Bussigny
Julien Gorgeral id.

L'officier de l'état civil :

A. Albert Bernasconi

Papiers présentés :

Certificat de publication, à Bussigny
à Lausanne, à Genève et à
Ecublens _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne, d'Ecublens et de
Genève _____

N^o *Messertli Quinche*

Aujourd'hui *trois Octobre* mil huit cent

quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Messertli Edmond Maximilien, maître brasseur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Längenbühl (Bern)* domicilié à *La Rosière sur Fully*

Noms des parents :

fils de *Joseph François Messertli* et de *Anne Adèle née Deucey femme*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Jaouy (Vaud)* le *dix sept Août mil huit cent soixante six*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Quinche Cécile, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *fiez* domiciliée à *fiez*

Noms des parents :

fille de *Hermi Rodolphe Quinche* et de *Emilie née Gallandot sa femme*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *fiez* le *vingt trois Octobre mil huit cent septante quatre*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Fully le sept, à Amboldingen, à fiez et à Neuchâtel le neuf Septembre mil huit cent quatre vingt quinze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Max Messertli
Cécile Le Mesdantier Quinche

des témoins :

J. Dancy à Bussigny
E. Heijmès à Lausanne

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barras

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier de l'Etat civil de Fully de célébrer le mariage à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de *Fully, d'Amboldingen, de fiez et de Neuchâtel*

N^o 10
Ducet, Halbi

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui *Deux Novembre* mil huit cent
quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
 1. *Ducet Henri*, *Ouvrier tuiles*
 de *Chardonne* domicilié à *Bussigny*
 fils de *Henri Louis François Ducet* et de *Marianne Terney sa femme, décédée*
Célibataire
 né à *Corsier* le *quatorze juillet mil huit cent septante*

et
 2. *Halbi Louise*, *Cuisinière*
 de *Saanen (Bern)* domiciliée à *Lausanne*
 fille de *Ulrich Halbi* et de *Magdelaine Kohli sa femme, décédée*
Célibataire
 née à *Allandshen (Bern)* le *neuf Octobre mil huit cent soixante neuf*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny, à Chardonne, à Lausanne*
et à Saanen le dix neuf Octobre mil huit cent quatre vingt quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :
Henri Ducet
Louise Ducet geb. Halbi
 des témoins :
Rosine Cujean Kohli
Dominique Nora et Uina

L'officier de l'état civil :
E. Albert Barraud

Papiers présentés :
Certificat de publication à Bussigny
à Chardonne, à Lausanne et à Corsier, à Saanen et à
Saanen Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

au L^e 28 décembre 1895
 Le Prêtre
[Signature]

Le N^o 10 à page 151 est celui de la dernière inscription faite dans l'année
 1895. Les deux doubles du présent Registre sont conformes à ce que nous certifions
 à Bussigny le 31 Décembre 1895
 Officier de l'Etat Civil
E. Albert Barraud

Un double a été remis à l'autorité cantonale le 9 janvier 1896
 en exécution de l'article 2 de la loi
 à Bussigny le 9 janvier 1896
 Officier de l'Etat Civil
E. Albert Barraud



No 7

Barrault
Reichenbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Barrault Alphonse François Louis, agriculteur
de Bussigny et de Villard, Vercelien domicilié à Bussigny
fils de Jean Emmanuel Louis Barrault et de Jeanne Rose Marie Louis Tullieux, d'ici
veuf de Louis Euphrasie Corbet depuis le mois Janvier mil huit cent quarante cinq
né à Bussigny le vingt huit Mars mil huit cent cinquante un

et

2. Reichenbach Sophie, ménagère
de Etteig (Berna) domiciliée à Lausanne
fille de Jean Benédicth Reichenbach et de Marie Würotten à Etteig
Célibataire
née à Etteig le treize Mars mil huit cent cinquante un

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à Lausanne le huit, à Villard, Vercelien
le neuf et à Etteig le dix février mil huit cent cinquante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Alphonse Barrault
Sophie Barrault Reichenbach

des témoins :

Auguste Dumont
Jules Es Disoverd
à Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Alphonse Barrault

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny
à Lausanne, à Villard Vercelien et à
Etteig

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Bottens, de Lausanne et de
Etteig (Berna)

N° 3

Corbaz

Ritterer Ruf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Octobre mil huit cent
quatre vingt seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Corbaz Louis François, Agriculteur
de Lausanne et du Mont domicilié à Bussigny
fils de Jean Pierre Corbaz Sicaire et de Elisa Marguerite Dumarcheray
veuf de Jeannette Cruchon des le vingt six février mil huit cent cinquante
né à Monthorod le quatre Avril mil huit cent quarante quatre

et

2. Ritterer Ruf Louise Alice, ménagère
de Château d'Oca domiciliée à Bussigny
fille de Louis Frédéric Eugène Ritterer Rufet de Marie Louise Jacquillard sa femme
Célibataire à Château d'Oca
née à Rougemont le douze Janvier mil huit cent septante quatre

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à Lausanne le vingt cinq, au Mont et à Château
d'Oca le vingt six Avril et à l'Étiraz le cinq Septembre mil huit cent quatre vingt
seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Corbaz

Alice Corbaz

des témoins :

M^{rs} D^s Barrau à BussignyM^{rs} D^s Barrau à Bussigny
Emile Cordoy à Lausanne

L'officier de l'état civil :

M^{rs} Barrau

Papiers présentés :

Certificat de publication à Lausanne
au Mont, à Bussigny, à Château d'Oca
et à l'Étiraz

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne, de Romanel, et de
Château d'Oca

Registre des mariages A.

N^o 4
Diday
Duranny
 Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf* mil huit cent
quatre-vingt-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Diday Henri, Employé au S.P.*

de *Bourneuf* domicilié à *Budigny*

fil de *Ulysse Diday Antoinette* et de *Marie Fichonnet de femme à Budigny*

Célibataire

né à *Budigny* le *vingt-deux* mil huit cent *septante quatre*

et

2. *Duranny Mathilde, Couturière*

de *Charanvet sur la Feyron* domiciliée à *Echandent*

filie de *Jean Louis Rodolphe Duranny* et de *Lucie veuve Jacot à Echandent*

née à *Charanvet sur la Feyron* le *dix-huit* février mil huit cent *septante huit*

Les publications ont eu lieu à *Budigny le dix*, à *Bourneuf le onze*, à *Charanvet sur la Feyron* et à *Echandent le douze* octobre mil huit cent *quatre-vingt-sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Diday Henri
Mathilde Diday née Duranny

des témoins :

Lucie Duranny
Alain Diday

L'officier de l'état civil :

E. Mont-Bernard

Papiers présentés :

Certificat de publication à Budigny
à Bourneuf, à Charanvet sur la Feyron
et à Echandent.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sulles, de Prancy et de
Loray.

Nu 10 XII 96
L. Giffier
A. Luchmann

N^o 5

BARRAUD BARRAUD

Aujourd'hui Douze Décembre mil huit cent

quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. BARRAUD Charles Louis, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny et de Villars, Cercelin domicilié à Bussigny

Noms des parents :

fils de défunt Edouard Samuel BARRAUD et de Marie Fanny née BARRAUD sœur

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bussigny le seize février mil huit cent septante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. BARRAUD Anna Rosine, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny et de Villars, Cercelin domiciliée à Bussigny

Noms des parents :

fille de Jean Louis Rodolphe BARRAUD et de Julie Françoise née PEYRET sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à St. Germain le dix novembre mil huit cent septante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt quatre, et à Villars, Cercelin le vingt six Octobre mil huit cent quatre vingt six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Charles Barraud : Alexandre Barraud à Bussigny
Rosine Barraud née Barraud Lucien Barraud à

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificat de publication à Bussigny
à Villars, Cercelin

officiers de l'état civil de

Bottens

Le N^o 5 à page 156 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1896. Les deux doubles du présent Registre sont conformes à ce que nous certifions
à Bussigny le 31 Décembre 1896



Officier de l'Etat Civil

Es. Albert Barraud

Un double a été remis à l'autorité cantonale le 8 Janvier 1897 en exécution de l'article 2 de la loi
à Bussigny le 8 Janvier 1897



Officier de l'Etat Civil

Es. Albert Barraud

N° 1

Vésinand
Barraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Janvier mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Vésinand Constant Louis, Charon
de Bussigny et de Karacon domicilié à Bussigny
fils de Louis Armand Vésinand et de Henriette Cellieron sa femme
Célibataire

né à Bussigny le vingt cinq Octobre mil huit cent soixante neuf

et

2. Barraud Constance Henriette, Femme de Chambre
de Bussigny et de Villars Biercelin domiciliée à Bussigny
fille de Jean Eugène Paul Louis Barraud et de Julie Louise née Neyret sa femme
Célibataire

née à Bussigny le vingt deux Septembre mil huit cent dix sept

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt six, à Karacon et à Villars Biercelin le vingt sept Décembre mil huit cent quatre vingt dix sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Vésinand
Henriette Vésinand née Barraud

des témoins :

J. Lhuillier
Chs. Vésinand

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Bussigny, à Karacon et à
Villars Biercelin

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottens et de Palézieux

N° 2

Bettems Delisle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux février* mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Bettems Jacques Frédéric*, *Agriculteur*

de *féchy* domicilié à *féchy*

fils de *Jules Jean Bettems* et de *Elise Françoise Louise Barbou*

Celibataire

né à *féchy* le *vingt un novembre*, mil huit cent *septante cinq*

et

2. *Delisle Emma*,

de *Frederville* domiciliée à *Villars St Croix*

fille de *Jean Georges Louis Delisle* et de *Henriette née Cuvil*

Celibataire

née aux *Chioleyres* le *deux juin* mil huit cent *septante*

Les publications ont eu lieu à *Féchy le quinze*, à *Frederville* et à *Villars St Croix*
le deux janvier mil huit cent *quatre vingt dix sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Bettems Jacques

Emma Bettems née Delisle

des témoins :

Louise Bettems

Louis Bettems

L'officier de l'état civil :

E. Albert Bourgeois

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aubonne et de Botteaux

Papiers présentés :

Certificat de publication et autorisation
de l'officier de l'Etat civil
d'Aubonne de célébrer le mariage
à Bussy

N° 3
Blanc & Ramel

Aujourd'hui Dix Avril mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Blanc Henri, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Donges

Noms des parents :

fil de Albert François Blanc et de Jeanne Marie Laquiere sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le vingt huit mil huit cent septante

Nom et profession de l'épouse :

2. Ramel Fanny Elise, Ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Chateau d'Oca domiciliée à Bussigny

Noms des parents :

fil de Jules Ramel et de Jeanne Elise Soudard sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à A. Germain Bussigny le vingt cinq février mil huit cent septante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Donges le treize à Chateau d'Oca
le douze et à Bussigny le onze Mars mil huit cent quatre vingt dix sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Blanc Henri
Fanny Blanc nee Ramel

des témoins :

Alex. Barraud à Bussigny
Erst Edouard à Donges

L'officier de l'état civil :

Erst Albert Barraud

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état
Civil de Lonay de célébrer le mariage
à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne, de Lonay et de
Chateau d'Oca

N° 4
Roulin GogeratAujourd'hui vingt quatre juin _____ mil huit cent
quatre vingt dix sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Roulin Louis Alfred, Agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Florence _____ domicilié à Bussigny _____

Noms des parents :

fils de François Louis Roulin et de Louise Thérèse Combesse

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

né à Florence _____ le trois Octobre mil huit cent septante un

Nom et profession de l'épouse :

2. Gogerat Julie Fanny, Couturière _____
et

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny _____ domiciliée à Bussigny _____

Noms des parents :

fille de Jules François Gogerat et de Jeanne Françoise Pache

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

née à Bussigny _____ le deux Avril mil huit cent septante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le dix neuf et à Florence le vingt
deux Mai mil huit cent quatre vingt dix sept _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Roulin
Julie Roulin née Gogerat

des témoins :

Gogerat Henri à Bussigny
Henriette Barraud

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Bussigny et à Florence _____

Florence _____

Registre des mariages A.

N° 5
Gorgerat, DelleyAujourd'hui onze Septembre mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gorgerat Jules Henri Victor, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny domicilié à Villard St. Croix

Noms des parents :

fils de Jean Frédéric Gorgerat et de Jeanne Louise Henriette Dupard

Etat civil :

Celibataire

Date de la naissance :

né à St. Germain (Bussigny) le trente Septembre, mil huit cent soixante trois

Nom et profession de l'épouse :

2. Delley Anne Marie, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Delley (Fribourg) domiciliée à Villard St. Croix

Noms des parents :

fille de Joseph Constantin Delley et de Marie Lucie née Lochon

Etat civil :

Celibataire

Date de la naissance :

née à Delley (Fribourg) le vingt quatre Septembre mil huit cent
septante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny, à Villard St. Croix et à Delley
le douze août, mil huit cent quatre vingt dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Victor Gorgerat
Anna Gorgerat née Delley

des témoins :

Alfred Gorgerat
Eugène Gorgerat
à Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificat de publication
à Bussigny, à Villard St. Croix
et à Delley

officiers de l'état civil de

Delley (Fribourg)

N° 6

BARRAUD

VERNAZ

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Octobre mil huit cent quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. BARRAUD Samuel Benjamin, agriculteur
de Bussigny et de Villars, Cercelin domicilié à Bussigny
fils de feu Jacques François Louis BARRAUD et de feu Jeanne Susanne Benggeli
veuf de Alexandrine Jeanne Neyret dès le huit Août 1895
né à Bussigny, St. Germain le vingt huit Mai mil huit cent quarante six

et

2. VERNAZ Cémentine Louise, ménagère
de Bussigny domiciliée à Bussigny
fille de Louis VERNAZ et de feu Jeanne Louise Ogier
Célibataire
née à Bussigny le huit Décembre mil huit cent cinquante ^{neuf}

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à Villars, Cercelin le dix huit mil huit cent quatre vingt dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Samuel Benjamin Barraud Louis Neyret
Louise Barraud nee Vernaz Georges Kräutler ^{à Bussigny}

L'officier de l'état civil :

Ed. Albert Barraud

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificat de publication
à Bussigny et à Villars Cercelin Bottens
officiers de l'état civil de

N° 7
Pittet Bussy

Aujourd'hui vingt cinq novembre mil huit cent quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pittet Adrien Charles, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pampigny domicilié à Pampigny

Noms des parents :

fils de Charles Louis Pittet et de Lucie Janny née Fallice deinde

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Pampigny le cinq juillet mil huit cent septante trois

Nom et profession de l'épouse :

et
2. Bussy Marie Julie Charlette, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Cressier domiciliée à Cottens

Noms des parents :

fille de Laurent Samuel Bussy et de Julie Benoitte née Hubert

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Pampigny le quatorze Octobre mil huit cent septante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pampigny le sept, à Cressier le neuf et à Cottens le dix novembre mil huit cent quatre vingt dix sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adrien Pittet
Marie Pittet née Bussy

des témoins :

Laurent Bussy à Cottens
Charles Pittet à Pampigny

L'officier de l'état civil :

M. Albert Barraud

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de l'arrondissement de Pampigny, de célébrer le mariage à Pampigny.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pampigny, de Prancy et de Romanel

N° 8
Stiouel Ferre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix sept Décembre mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Stiouel Alfred Employé à la fabrique de chocolat
de Bea domicilié à Bussignyfils de Jean Jean Samuel Stiouel et de Jeanne Honnête Marguerite Michaud
Célibatairené à Lausanne le vingt un février mil huit cent soixante dix

et

2. Ferre Julie, ouvrière à la fabrique de chocolat
de Sarigny et de Forel / Lavaux domiciliée à Bussignyfille de François Louis Ferre et de Marie née Chappuis à
Célibataire Epalingesnée aux Croissettes le vingt un février mil huit cent septante unLes publications ont eu lieu à Bussigny le dix, à Bea et à Sarigny le onze
et à Forel le douze novembre, mil huit cent quatre vingt dix sept.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Stiouel
Julie Ferre née Ferre

des témoins :

Henri Michaud à Lausanne
Henri Duret à Bussigny

L'officier de l'état civil :

Ed. Albert Barraud
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny
à Bea à Sarigny et à Forelofficiers de l'état civil de
Bea, de Sarigny et de
Forel.

Registre des mariages A.

N° 9

Barraud Barraud

Aujourd'hui dix huit Décembre mil huit cent

quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Barraud Alexandre, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny et de Villars-Viereulin domicilié à Bussigny

Noms des parents :

fils de Benjamin Barraud et de Julie Emilie Eschler sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bussigny le quinze Avril mil huit cent septante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Barraud Emma Charlotte Louisa, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny et de Villars-Viereulin domiciliée à Bussigny

Noms des parents :

fille de Jean Louis Rodolphe Barraud et de Julie Françoise Neyret sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bussigny le premier Octobre mil huit cent septante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le treize et à Villars-Viereulin le quatorze Novembre mil huit cent quatre vingt dix sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexandre Barraud
 Louisa Barraud
 nie Barraud

des témoins :

Roulet Julie
 Blanc Renier

L'officier de l'état civil :

E. Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à
 Bussigny et à Villars-Viereulin

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Bottens

No 10
Klay, Eugénie

Aujourd'hui vingt un Décembre mil huit cent quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Klay Eugène, Editeur

Lieu d'origine et de domicile :

de Walkringen (Berne) domicilié à Bussigny

Noms des parents :

fils de Georges Albert Klay et de Marie Alphonsine née Chassot

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Dompierre le dix novembre mil huit cent septante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Guagniana Léa, Domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Tucherens domiciliée à Bussigny

Noms des parents :

fille de Édouard Guagniana et de Louise Fanny née Farcy

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Oyens le premier Décembre mil huit cent septante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à Walkringen le deux et au Tucherens le trois Octobre mil huit cent quatre vingt dix sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Klay Eugène
Léa Klay née Guagniana

des témoins :

Alfred Lehner à Bussigny
Pirret inest.

L'officier de l'état civil :

E. Albert Bouveres

Papiers présentés :

Certificat de publications à Bussigny à Walkringen et à Tucherens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Walkringen et de Tucherens

Le N° 10 à page 166 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1897. Les deux doubles du présent registre sont conformes à ce que nous certifions. A Bussigny le 31 Décembre 1897

Officier de l'état civil
E. Albert Bouveres

Un double a été remis à l'autorité Cantonale le 7 Janvier 1898 en exécution de l'article 2 de la loi. A Bussigny le 7 Janvier 1898

Officier de l'état civil
E. Albert Bouveres

N. 2. 14/1. 1898
E. Guagniana
x. Lehner

N° 1
Klay Barraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier mil huit cent quatre vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Klay Louis Auguste, ouvrier de fabrique de Walkringen (Bern) domicilié à Bussigny fils de Georges Albert Klay et de Marie Alphonsine née Chabot Célibataire

né à Compiègne le cinq juillet mil huit cent septante quatre

et
2. Barraud Marie Henriette, sans profession de Bussigny et de Tillars Biercelin domiciliée à Bussigny fille de Jean Louis Barraud et de Rose Boulevard née Sauvent Célibataire

née à Tuffens-le-Château le premier février mil huit cent septante sept

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à Walkringen le dix huit et à Tillars Biercelin le dix neuf Décembre mil huit cent quatre vingt dix sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Auguste Klay
Henriette Klay née Barraud

des témoins :

Alexandre Gergaud
Klay Eugène

L'officier de l'état civil :

E. Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny à Walkringen et à Tillars Biercelin

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Walkringen et de Botten

N° 2

Fernand Pichonnat

Aujourd'hui Douze Mars mil huit cent

quatre vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Fernand Jules Louis, facteur postal

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny domicilié à Bussigny

Noms des parents :

fil de Louis Fernand agriculteur et de Jeanne Louise Ogil de Jommé de Jommé

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bussigny le vingt sept Août mil huit cent cinquante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pichonnat Alice Marie, Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Lorattens domiciliée à Bussigny, avant son

Noms des parents :

filles de Marie Pichonnat et de fille elle même de Pierre David

Etat civil :

Pichonnat et de Jeanne Françoise Parin

Date de la naissance :

née à Betterre le vingt trois mil huit cent soixante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny, à Lorattens et à Ecublens le dix février mil huit cent quatre vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. L. Fernand
Alice Fernand née Pichonnat

des témoins :

Hermi Raymond
Augustine Gramet

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Bussigny, à Lorattens et à
Ecublens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lucens et d'Ecublens

N° 3
 Zahner Barraud

Aujourd'hui deux Avril mil huit cent quatre vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Zahner Jean Alfred, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lippoldswilen (Hongrie) domicilié à Bussigny

Noms des parents :

fils de Jean Jacques Zahner et de Marie Louise Karyler sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Champvent le vingt neuf Avril, mil huit cent soixante neuf

Nom et profession de l'épouse :

2. Barraud Anna Adèle, Couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny et de Villars-Eiercelin domiciliée à Bussigny

Noms des parents :

fille de Jean Eugène Paul Louis Barraud et de Julie Louise Neget sa veuve

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bussigny le deux Octobre, mil huit cent septante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny le cinq, à Lippoldswilen et à Villars-Eiercelin le six Mars mil huit cent quatre vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Zahner
Adèle Zahner nee Barraud

des témoins :

L. Schmitt à Bussigny
C. Karyler à Lyon

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny, à Lippoldswilen et à Villars-Eiercelin

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Altersweilen et de Botten

No 4

Benev Blatti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize mai _____ mil huit cent
quatre vingt dix huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Benev Edouard, agriculteur
de Valleyres sous Ussins domicilié à Remens
fils de David Auguste Benev et de Sophie née Perret à Valleyres
Célibataire
né à Valleyres sous Ussins le quatre Avril, mil huit cent septante

et

2. Blatti Elise, cuisinière
de Boltigen (Berne) domiciliée à Bussigny
fille de Jacob Blatti à Roche et de Elise Krossi sa femme décédée
Célibataire
née à Boltigen (Berne) le dix Novembre mil huit cent soixante neuf

Les publications ont eu lieu à Valleyres s/ Ussins, à Remens, à Boltigen et à
Bussigny le quatorze Avril, mil huit cent quatre vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Benev
Elise Blatti née Blatti

des témoins :

Samuel Perret
Charles Moret

L'officier de l'état civil :

E. Albert Bournaud

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de
l'état civil de Romanel de
célébrer le mariage à Bussigny

Ussins, de Boltigen et de
Romanel

N° 5

Neyret-Dumont

Aujourd'hui *vingt un mai* mil huit cent *quatre vingt dix huit* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Neyret Alfred Louis, Agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bussigny* domicilié à *Bussigny*

Noms des parents :

fil de *Louis Albert Neyret* et de *Jeanne Elie Borey de Jemma*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Crittier* le *seize Décembre* mil huit cent *septante deux*

Nom et profession de l'épouse :

2. *Dumont Jenny Bertha, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bussigny* domiciliée à *Bussigny*

Noms des parents :

filles de *Jules Alexandre Henri Dumont* et de *Louise Louis Pauline Puidon*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Bussigny* le *trente un Octobre* mil huit cent *septante*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bussigny* le *quatorze Avril* mil huit cent *quatre vingt dix huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Neyret Alfred
Bertha Neyret née Dumont

des témoins :

Amand Dumont
Louis Neyret

L'officier de l'état civil :

E. Albert Bureau

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

N° 6

Brocard Krieg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit août mil huit cent

quatre vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Brocard Ernest Alphonse, mécanicien

de Gigny domicilié à Bussigny

fils de Charles Louis Brocard et de Jeanne Benoitte née Braissant

Célibataire

né à Cherilly le deux juillet mil huit cent septante dix

et

2. Krieg Marie Eugénie, ouvrière de fabrique

de Konolfingen (Berne) domiciliée à Bussigny

fille de Jules Louis Krieg décédé et de Marie Susette née Poret

Célibataire

née à Borgeles le vingt trois avril mil huit cent huitante

Les publications ont eu lieu à Bussigny, à Gigny et à Konolfingen le trente juillet mil huit cent quatre vingt dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alphonse Brocard
Eugénie Brocard née Krieg.

des témoins :

Vincent Bron à Bussigny
Virginie Bron

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny
à Gigny et à Konolfingen.Lattararas et de
Konolfingen

N° 1
Cerey Baataard

Aujourd'hui dix Octobre mil huit cent quatre vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

comparu :
1. Cerey Francois Louis, ouvrier tailleur
de Cheseaux domicilié à Bussigny
fils de feu Jean Louis Cerey et de Emina née Pella femme décédée
Célibataire

né à Cheseaux le dix Décembre mil huit cent septante

et
2. Baataard Fanny, ménagère
de Demoret domiciliée à Bussigny
fille de feu Alexis Baataard et de Louise Perret sa veuve
Célibataire

née à rière Sufflers la Villa le dix Août mil huit cent septante huit

Les publications ont eu lieu à Bussigny la quinze et à Cheseaux et Demoret le seize Septembre mil huit cent nonante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Louis Cerey
Fanny Cerey Baataard
Robert Alfred
Klay Eugène de Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificat de publication à Bussigny, à Cheseaux et à Demoret
officiers de l'état civil de Romanet et de Collondint

N° 8
Zuber Guillemin

Aujourd'hui vingt deux Octobre mil huit cent

quatre vingt six huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Zuber Jules Jacques, Charpentier menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Pilly & Eismyl domicilié à Bussigny

Noms des parents :

fils de Jean Henri Zuber et de Louise née Barquereau

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Beva le quatre juin mil huit cent septante sept

Nom et profession de l'épouse :

2. Guillemin Julia, Couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Cotonay domiciliée à Penthalaz

Noms des parents :

fille de feu Jules Guillemin et de Lucie Marie Desprodes

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Lutbery le seize avril mil huit cent septante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à Eismyl le vingt neuf à Pilly
le trente Septembre et à Cotonay et Penthalaz le premier Octobre
— 1898Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Zuber
Julie Zuber née Guillemin

des témoins :

Constant Vissot
Henriette Rodat

L'officier de l'état civil :

E. Hunt Barraud

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny
à Eismyl, à Pilly, à Cotonay
et à PenthalazRomanel, Eismyl et de
Cotonay

N° 9
Lamblanc Barraud

Anjourd'hui premier Novembre mil huit cent quatre vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

comparu :
1. Lamblanc Daniel François Albert, Journalier
de Lausanne domicilié à Lausanne
fils de Louis Daniel Lamblanc et de Marie Marguerite Arsecronet
veuf en premières noces de Anna Maria Ferber née le 12 Avril 1848
né à Lausanne le sept Décembre mil huit cent cinquante quatre

et
2. Barraud Henriette
de Bussigny domiciliée à Bussigny
fille de Jean Jean Antoine Barraud et de Geneviève Adèle de Chambaz
Célibataire
née à Bremsles le sept Mars mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Bussigny le quinze Octobre mil huit cent quatre vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux : des témoins :
Albert Lamblanc Barraud à Bussigny
Henriette Lamblanc née Barraud Louis Barraud à Lausanne

L'officier de l'état civil :
Es. Albert Barraud

Papiers présentés :
L'autorisation de l'officier de l'état civil de Lausanne de célébrer le mariage à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Lausanne

N° 10

Cottier Fiaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre mil huit cent
quatre vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cottier Jean Antoine, Maréchal

de Rougemont domicilié à Bussigny

fils de Jean Abram Cottier et de Antoinette née Kottier à Bussigny
Célibataire

né à Bussigny le vingt huit Septembre mil huit cent soixante neuf

et

2. Fiaux Marie Fanny, cuisinière

de Herminches domiciliée à Pully

fille de Jean Pierre Samuel Fiaux et de Louise née Ancelet à Herminches
Célibataire

née à Renens le vingt Septembre mil huit cent soixante huit

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à Pully le vingt neuf à Rougemont le
très Septembre et à Herminches le cinq Octobre mil huit cent quatre
vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Cottier

Fanny Cottier née Fiaux

des témoins :

Cottier Chs.

Jean Abram Cottier

L'officier de l'état civil :

E. Hant Barraud

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :
Certificat de publication à Bussigny
à Rougemont à Pully et à
Herminches.

Rougemont, de Noudon et de
Pully.

N° 11

Bonzon Corbat

Aujourd'hui quinze Décembre mil huit cent quatre vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bonzon Arnold Aimé, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pompaples domicilié à Bussigny

Noms des parents :

fil de Louis Emmanuel Bonzon et de Marie Rosette Tathay

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Pompaples le seize Avril, mil huit cent septante

Nom et profession de l'épouse :

2. Corbat Louise Marie, ouvrière de fabrique

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne et du Mont domiciliée à Bussigny

Noms des parents :

fille de Henri Jeanpierre Corbat et de Elise ou Lasche

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bussigny le cinq Septembre mil huit cent septante dix

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pompaples, le vingt cinq, à Bussigny, à Lausanne et au Mont le vingt six Novembre mil huit cent quatre vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bonzon Arnold
Louise Bonzon née Corbat

des témoins :

Pontet Charles Echaudemont
Bernardine Bernadine Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à Pompaples à Lausanne, au Mont et à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Sarras, de Lausanne et de Romanel

Nu de la famille 1899
Le triple sur la page

Le N° 11 à page 177 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1898. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.

A Bussigny le 31 Décembre 1898

Officier de l'état civil

E. Albert Barraud

Un double a été remis à l'autorité cantonale le 7 janvier 1899 en vertu de l'article 2 de la loi. Bussigny le 7 janvier 1899



Officier de l'état civil
E. Albert Barraud

N^o 1
Pointet & Barraud

Aujourd'hui *deux Février* mil huit cent

quatre vingt dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Pointet Charles Edouard, Agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Echandens* domicilié à *Echandens*

Noms des parents :

fil de *Jean Marie Samuel Jean Pointet* et de *Louise Grandguillaume Tessier*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Soubanne* le *vingt quatre Septembre mil huit cent septante trois*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Barraud Julie dite Henriette, ouvrière de fabrique*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bussigny et de Villars Biercelin* domiciliée à *Bussigny*

Noms des parents :

fille de *Louis Jean Auguste Barraud* et de *Jeanne Françoise Louise Dumont*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Bussigny* le *vingt deux Juin mil huit cent septante trois*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Echandens, Bussigny le quatorze et à Villars Biercelin le quinze Janvier mil huit cent nonante neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Pointet
Henriette Pointet née Barraud.

des témoins :

Edouard Pointet
Ida Riben

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Papiers présentés :

Authorisation de l'officier de l'état civil de Lonay de célébrer le mariage à Bussigny.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lonay et de Boffens

N° 2
Ruchet Klay

Aujourd'hui premier Mars mil huit cent quatre vingt dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ruchet Gabriel, Employé au Jura Simplon

Lieu d'origine et de domicile :

de Ollon domicilié à sien Fenthalas

Noms des parents :

fils de Jean Pierre Louis Ruchet et de Elie Noceillon, les deux précédents

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bea le premier Mars mil huit cent soixante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Klay Thérèse, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Walkringen (Bonne) domiciliée à Buttigny

Noms des parents :

fille de George Albert Klay et de Marie Alphonsine née Chastot

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Dornum le dix huit Octobre mil huit cent septante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ollon le vingt cinq, à Hucimoz le vingt sept à Fenthalas le vingt huit à Walkringen le vingt quatre et à Buttigny le vingt trois Janvier mil huit cent quatre vingt dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ruchet Gabriel
Thérèse Ruchet Klay

des témoins :

Klay Eugène à Buttigny
Klay Auguste

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Cottanay de célébrer le mariage à Buttigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Ollon, de Cottanay et de Walkringen

N° 3

Barraud Schneider

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix huit Mars _____ mil huit cent

quatre vingt dix neuf _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Barraud Charles François, Agriculteur
de Bussigny et de Villars, Cercelin domicilié à Bussigny
fils de Jean Jean Samuel Barraud et de Jeanne née Barraud de Jemmet
Célibataire

né à Bussigny, St. Germain le quinze Décembre, mil huit cent cinquante huit

et
2. Schneider Susette Emilie
de Trilly domiciliée à Lausanne
fille de Jean Jean Schneider et de Anne Françoise née Borard
Célibataire

née à Trilly le douze Avril, mil huit cent septante quatreLes publications ont eu lieu à Bussigny, à Trilly et à Lausanne le vingt huit
février et à Villars, Cercelin le premier Mars mil huit cent nonante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Barraud
Emilie Barraud née Schneider

des témoins :

Louis Kiarchoz à Bussigny
Louis Mury à Ecublens

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny
Villars, Cercelin, à Trilly et à
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottens, de Romanel et de
Lausanne

Registre des mariages A.

N° 4

Roconnières
Erollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *quingz Avril* mil huit cent
quatre vingt dixneuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Roconnières Paul Henri*, Employé au chemin de fer P.O.
de *Cheminette (Lot, France)* domicilié à *Paris, rue de Buffon 33*
fils de *Jean Jean Roconnières* et de *Basile Delprech sa femme*
Célibataire

né à *Cheminette* le *vingt neuf Janvier mil huit cent septante trois*

et

2. *Erollet Louise Jeanne*, sans profession
de *Orillons (Taud)* domiciliée à *Bussigny*
fille de *Jean Henri François Erollet* et de *Marie Julie née Sabatier sa femme*
Célibataire

née à *Paris, rue de Vauvray* le *dix huit Novembre mil huit cent septante sept*

Les publications ont eu lieu à *Bussigny et à Orillons le quatre et à Paris*
les cinq et douze Mars mil huit cent quatre vingt dixneuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Roconnières Paul

Louise Roconnières-Erollet

des témoins :

Mme Cuny à

Hérivel Bussigny

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barrere

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sullens et à la Chancellerie

d'Etat à Lausanne

Papiers présentés :

Certificat de publication à

Bussigny, à Orillons et à Paris

et autorisation du Département

de Justice et Police du Canton

de Taud.

N° 5
Gorgerat, Petit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois juin _____ mil huit cent
quatre vingt six neuf _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gorgerat Constant Louis, Agriculteur _____

de Bussigny _____ domicilié à Bussigny _____

fil de Jean Jacques Louis Gorgerat et de Jeanne Louise Benggeli sa femme

Célibataire _____

né à St. Permain Bussigny le dix huit juillet mil huit cent septante un

et

2. Petit Louise Marie, ménagère _____

de Cissier _____ domiciliée à Cissier _____

fille de Louis Samuel Petit et de Sophie Louise Marie de Flatel

Célibataire _____

née à Cissier _____ le treize Août mil huit cent septante six

Les publications ont eu lieu à Bussigny le vingt et à Cissier le vingt un
Mai mil huit cent quatre vingt six neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant L. Gorgerat
Louise Gorgerat née Petit

des témoins :

Henri Marie à Bussigny
Marie Pott à Cissier

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Bussigny et à Cissier _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanet _____

Registre des mariages A.

N° 6
Gorgetat Zbinden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Décembre mil huit cent quatre vingt dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Gorgetat Alexandre Robert, ouvrier de fabrique
de Bussigny domicilié à Bussigny
fils de Louis Alexandre Gorgetat et de Marie Augustine Saugeron la femme
Célibataire

né à Remond le vingt dix Octobre mil huit cent septante huit

et

2. Zbinden Emma, Domestique
de Dirlaret (Fribourg) domiciliée à Bussigny
fille de Marie Christine Philomène et de Zbinden

Célibataire

née à Grolley (Fribourg) le vingt quatre février mil huit cent septante trois

Les publications ont eu lieu à Bussigny le 10 et à Rechtthalen le seize
Décembre mil huit cent quatre vingt dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexandre Gorgetat.
Emma Gorgetat née Zbinden.

des témoins :

L^s Alexandre Gorgetat,
Marguerite Dubois
à Remond.

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny
et à Rechtthalen

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rechtthalen

Le N° 6 à page 183 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1899.
Les deux doubles du présent Registre sont conformes. Ce que nous certifions
à Bussigny le 31 Décembre 1899.

Officier de l'état civil
E. Albert Barraud

N° 6 à page 183
le 31 décembre 1899

Un double a été remis à l'autorité cantonale le 9 janvier 1900, en exécution de l'article
2 de la loi. à Bussigny le 9 janvier 1900.

Officier de l'état civil
E. Albert Barraud



N° 1

Joliquin, Riesen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept janvier mil ~~cent~~^{neuf} cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Joliquin Jules Edouard ^{entrepreneur}

de Tillargel domicilié à Bussigny

fils de Jules Louis Joliquin ^{père} et de Ustula Marguerite née ^{Becker} ^{ici}^{veuf de Jeanne Lise Collet, le vingt Décembre 1892}

né à Tillargel le trente huit mil huit cent cinquante huit

et

2. Riesen Céline, ^{Cuisinière}

de Puggisberg (Berne) domiciliée à Bussigny

fille de Christian Riesen ^{père} et de Valérie née ^{Pichonnat} ^{ici}^{Célibataire}

née à Bournens le dix Septembre, mil huit cent septante

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à Tillargel le trois et à Puggisberg
le quatre Novembre, mil huit cent quatre vingt dix neuf.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Joliquin
Céline Joliquin née Riesen A. Barrault } à Bussigny

des témoins :

L. Parche

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barrault

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny
à Tillargel et à Puggisberg

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Tillargel et de Puggisberg

N° 2
Kamel Menitrey

Aujourd'hui vingt ~~sept~~ ^{neuf} ~~sept~~ ^{cent} ~~sept~~ ^{cent} mil ~~sept~~ ^{cent} ~~sept~~ ^{cent}

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Kamel Louis, jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Occ domicilié à Bussigny

Noms des parents :

fil de feu Louis Jules Kamel et de Suzette née Desvignes, veuve

Etat civil :

veuf de Anna Elisabeth dite Elie Heussmann dès le 8 mai 1899

Date de la naissance :

né à Kuffens-le-Château le douze Novembre mil huit cent septante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Menitrey Bertha Jeanne, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Poliz-le-Grand domiciliée à Jouatens-Neigny

Noms des parents :

fille de Jean Edouard Menitrey et de Jeanette née Craudat

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Fugelles le dix Décembre mil huit cent septante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny à l'Étiraz le dix-sept, à Château d'Occ, à Jouatens-Neigny et à Poliz-le-Grand le dix-huit trait mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Kamel
B Kamel né Menitrey

des témoins :

Kauer Felix
Kauer Marguerite

L'officier de l'état civil :

E. Albert Gervaud

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny
à l'Étiraz, à Château d'Occ, à Jouatens-
Neigny et à Poliz-le-Grand.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Occ, de Poliz-le-Grand et
de Romanet.

N° 3
Dajoz Demont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Août mil ~~huit~~^{neuf} cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dajoz Henri Louis, Agriculteur
de Cuarnens domicilié à Bessigny
fils de feu Henri Isaac Louis Dajoz et de Henriette Louise Marie née Cuvrel
Célibataire
né à Villars-st. Croix le vingt sept Mai mil huit cent septante trois.

et

2. Demont Berthe Jeanne Henriette, sans profession
de Tullierens et de Grancy domiciliée à Tullierens
fille de Charles Jacques Demont et de feue Justine Louise née Bourgeois
Célibataire
née à Tullierens le vingt cinq Août mil huit cent septante deux.

Les publications ont eu lieu à Cuarnens, à Villars-st. Croix, à Tullierens et à Grancy le vingt sept Août, mil neuf cents.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Dajoz
Berthe Dajoz Demont

des témoins :

Edmond Demont à Tullierens
Christophe Henri à Villars-st. Croix

L'officier de l'état civil :

Ed. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à Cuarnens
à Villars-st. Croix, à Tullierens et
à Grancy.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

L'Isle, de Collobrières et de
Grancy

N° A
Barraud Nozet

Aujourd'hui vingt un Avril mil ~~huit~~ ^{neuf} cent.

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1. Barraud François Henri, Agriculteur
 de Bussigny et de Villars-Ciercelin domicilié à Bussigny
 fils de François Louis Barraud et de Jeanne Françoise Henriette Fumeraux
Célibataire

né à Crisieu le sept Septembre mil huit cent septante deux

et
 2. Nozet Julie Eugénie, ménagère
 de Clarmont domiciliée à Bussigny
 fille de Jean Jean Nozet et de Augustine Françoise Julie Simonnet
Célibataire

née à Bussigny le quingze Octobre mil huit cent septante cinq

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à Clarmont le vingt quatre et à Villars-Ciercelin le vingt cinq tout mil huit cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Henri Barraud
Eugénie Barraud née Nozet

des témoins :
H. Bidouze à Clarmont
E. Blondel à Crisieu

Papiers présentés :
Certificat de publications à Bussigny, à Clarmont et à Villars-Ciercelin

L'officier de l'état civil :
Alb. Barraud
 Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Bottens & de Collombier

N^o 5
Moret, Francfort

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Avril mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Moret Gustave Ulysse, Agriculteur

de Clarmont domicilié à Bussigny

fils de feu Jean Moret et de Augustine Françoise Julie née Simonnet

Célibataire

né à Clarmont le sept Mars mil huit cent soixante sept

et

2. Francfort Marie Susanne, ménagère

de Begnins domiciliée à La Bourdonnette (Lausanne)

fille de François Jacob Francfort et de Marie Susanne née Moret

Célibataire

née à Charannes le premier Juin mil huit cent septante six

Les publications ont eu lieu à Begnins le vingt trois, à Clarmont et à Bussigny et à Lausanne le vingt quatre Mars mil neuf cents

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ulysse Moret

Marie Moret née

des témoins :

François Francfort

Francfort E. Clerc à Dange

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à Begnins
à Bussigny et à Clarmont

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Callombier, de Begnins
et de Lausanne

N° 6
Moret, Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt un Avril mil ~~huit~~^{neuf} cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Moret Jean Auguste, Agriculteur

de Clarmont domicilié à Bussigny

fil de Jean Moret et de Augustine François Julienne Zimmermann

Célibataire

né à Clarmont le vingt deux Novembre mil huit cent soixante huit

et

2. Blanc Jeanne Louise, ménagère

de Lausanne domiciliée à Denges

fil de Albert François Blanc et de Jeanne Marie Faquier

Célibataire

née à Lausanne (Cour) le vingt Janvier mil huit cent soixante trois

Les publications ont eu lieu à Bussigny & Clarmont, à Lausanne et à Denges le vingt quatre trois mil neuf cents.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jean Moret

Louis Blanc à Denges

Louise Moret née Blanc

Gust: Vache

L'officier de l'état civil :

Albert Bernaud

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificat de publication à

officiers de l'état civil de

Bussigny, à Clarmont &

Collombier, de Ecroy et

Lausanne et à Denges

de Lausanne.

N^o 7
Gorgerat, Vagnières

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Avril mil ~~neuf~~ cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gorgerat Jules Henri, Courier Suisse

de Bussigny domicilié à Bussigny

fil de feu Jules François Gorgerat et de feu Jeanne Françoise veuve Lache

Célibataire

né à Bussigny le dix sept Mars mil huit cent septante trois

et

2. Vagnières Julia, sans profession

de Orzens domiciliée à Lausanne

fille de Jean Louis Vagnières et de Rosalie veuve Berthorey

Célibataire

née à Orzens le seize Janvier mil huit cent septante quatre

Les publications ont eu lieu à Bussigny le neuf, à Orzens et à Lausanne
le dix Avril mil neuf cents.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gorgerat Henri
Julie Gorgerat née Vagnières

des témoins :

François Vagnières
Charles Doret

L'officier de l'état civil :

Ch. Albert Béraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Bussigny à Orzens et à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Orzens et de Lausanne

N° 8

Bastardot, Jaggi

Aujourd'hui *Dix sept Mai* mil ~~huit~~^{neuf} cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Bastardot Louis Ernest Henri, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Apples et de Florence* domicilié à *Collombier*

Noms des parents :

fil de *Henri Sigismond Jean Bastardot* et de *Louise Henriette née Rochard*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Collombier* le *sept novembre mil huit cent soixante deux*

Nom et profession de l'épouse :

2. *Jaggi Elia Sophie ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Estéig près Cesseney (Berra)* domiciliée à *Collombier*

Noms des parents :

fil de *Emmanuel Frédéric Jaggi* et de *Elisa née Lenoir de femme*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Collombier* le *vingt deux avril 1876, mil huit cent septante six*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Collombier, à Apples, et à Florence le quatorze et à Estéig le quinze avril mil neuf cents.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Bastardot

Elie Bastardot vice Jaggi

des témoins :

Auguste Jaggi

Marc Tenet Collombier

L'officier de l'état civil :

P. Albert Beauvais

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'état civil de Collombier de célébrer le mariage à Bussy.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Apples, de Florence de Collombier et de Estéig (Berra)

N° 9
Barraud

Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Deux Juin mil ^{neuf} ~~huit~~ cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Barraud Jules Baptiste, Agriculteur

de Bussigny et de Villars-Ciercelin domicilié à Bussigny

fils de Jules Adolphe Emile Barraud et de Jeanne Rosette née Zender

Célibataire

né à Bussigny le vingt-six juillet mil huit cent septante deux

et

2. Pittet Louise Berniette dite Louise, ménagère

de Sampigny domiciliée à Bussigny

fille de François Henri Pittet et de Louise Julie née Dumont

Célibataire

née à Bussigny le six huit Octobre mil huit cent septante quatre

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à Sampigny le douze et à Villars-Ciercelin le quatorze Mai mil neuf cents.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Baptiste Barraud
Louise Barraud née Pittet

des témoins :

Lucien Barraud
Géouidon Emile

L'officier de l'état civil :

E. M. Barraud

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottans et de Sampigny

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny
à Villars-Ciercelin et à Sampigny

N^o 10
Dumont

Schütz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil ^{neuf} ~~huit~~ cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dumont Friedrich, ouvrier de fabrique

de Bussigny domicilié à Bussigny

fil de Françoise Julie Hemiette et de Dumont, Frédéric

né à Bussigny le vingt-trois février mil huit cent septante un

et

2. Schütz Bernardine, cuisinière

de Entlibuch (Lucerne) domiciliée à Genève

filie de Hans Schütz charpentier et de Bernardine Brunner

née à La maison neuve Rebwil le huit juillet mil huit cent septante un

Les publications ont eu lieu à Bussigny le deux, à Genève le quatre et à Entlibuch, le sept juin mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dumont Friedrich
Bernardine Ernest Schütz

des témoins :

Lasche à Bussigny
Constant Massy

L'officier de l'état civil :

Ed. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny
à Entlibuch et à Genève

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Entlibuch et de Genève

N^o 11

Cuciel

Marbel née Fésinaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un juillet mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cuciel Paul dit Francis, Agriculteur

de Tillard-Ste-Croix domicilié à Tillard-Ste-Croix

fil de feu Ferdinand Cuciel et de feu Susanne Bauguier née Michon
Célibataire

né à Tillard-Ste-Croix le huit Décembre mil huit cent soixante sept

et

2. Marbel née Fésinaud Elise Lévy, ménagère

de Soumains-le-Jus domiciliée à Bussigny avant à Genève

fille de feu Louis Armand Fésinaud et de Henriette née Gillieron

divorcée d'avec Auguste Jules Francis Marbel, né le 5 février 1845

née à Bussigny le vingt trois mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Soumains-le-Jus et à Genève le premier et à
Bussigny et à Tillard-Ste-Croix le deux juin mil huit cents

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Francis Cuciel

Elise Cuciel née Fésinaud

des témoins :

Amédée Barraud

Charles Barraud

L'officier de l'état civil :

Amédée Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à Soumains

le Jus, à Genève, à Tillard-Ste-Croix

et à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Echallens et de Genève

N° 12

Taglio
Deschamps

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil ^{neuf} ~~huit~~ cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Taglio François, gypser-peintre,

de Cremenaga (Côme Italie) domicilié à Bussigny

fil de Joseph Taglio marchand de bois et de Marie née Taglio à Cremenaga

Célibataire

né à Cremenaga le vingt huit juillet mil huit cent soixante neuf

et

2. Deschamps Marie Florentine, sage femme

de Serery domiciliée à Borges

fille de Jérémie Deschamps et de Suzette née Cochard la femme

Célibataire

née à Borges le vingt juin mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Bussigny le huit, à Serery le dix, à Borges le onze et à Cremenaga les vingt dix huit et deux septembre mil neuf cents.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Taglio

Marie Taglio née Deschamps

des témoins :

B. Barbieri à Romanel

L. Scattoli à Bussigny

L'officier de l'état civil :

Albert Barraud

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Borges et de Grancy et

à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny

à Serery, à Borges, et à Cremenaga

et autorisation du Département de

Justice et Police du Canton de Faud

Il ressort d'une lettre

de bureau notarié

ponders à Borges

le 6 septembre 1915 et

visé par le Conseil

d'Etat dans le délai légal

qu'il a été reçu au nom

de la bourgeoisie de la

Commune de Romanel

Borges,

Bussigny le 18 septembre

1915

Par l'Officier de l'Etat Civil

Albert Naret, remplacé

9

N° 13

Pasche Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept Octobre* mil ~~huit~~ ^{neuf} cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Pasche Louis, Instituteur*

de *Lezison* domicilié à *Bussigny*

fils de *Jean Charles Joseph Pasche* et de *Clementine Fanny née Abetel*
Abetel Fanny
Célibataire

né à *Lausanne* le *trois mai mil huit cent septante quatre*

et

2. *Martin Léa, tenagère*

de *Freidenille* domiciliée à *Etagnières*

fille de *Louis Samuel Martin* et de *Julienne Favre sa femme*
Célibataire

née à *Etagnières* le *quatorze janvier mil huit cent septante quatre*

Les publications ont eu lieu à *Etagnières le neuf, à Bussigny et à Freidenille*
le quinze et à Lezison le quatorze Octobre mil neuf ans.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pasche
Léa Pasche ne Martin

des témoins :

Alexis Martin
Veuve Fanny Pasche

L'officier de l'état civil :

L. Albert Barraud
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificat de publication, à Etagnières
à Bussigny à Freidenille et à
Lezison.

officiers de l'état civil de
Echallens, d'Oron et de
Botterod

Dans sa séance du
14 août 1903, le Conseil
d'Etat a ordonné que l'acte
de mariage ci contre soit
rectifié en ce sens, qu'au
nom d'Abetel" attribué
par erreur à la mère de
l'époux sera substitué celui
d'Abetel"

Extrait ensuite
d'invitation du Département
de Justice et Police en date du
17 août 1903

Bussigny le 20 août 1903

L'Officier de l'Etat Civil

L. Albert Barraud



N° 14
Roulet Büchi

Aujourd'hui treize Novembre mil ^{neuf} ~~huit~~ cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Roulet Jules Charles, boulanger

Lieu d'origine et de domicile :

de Echichens & de La Sagne Neuchâtel domicilié à Bussigny

Noms des parents :

fils de Jean François Roulet et de Rosa Jenny Thiebautini Jaccard

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Orbe le vingt un Mars mil huit cent septante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Büchi Ida Bertha, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Hagenbuch Schneitette Bertschikon domiciliée à Bussigny

Noms des parents :

fille de Ulrich Büchi, charpentier et de Anna Wittenbach sa femme à Bussigny

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Saconnex le vingt neuf Juin mil huit cent septante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à La Sagne le dix sept, à Hagenbuch et à Bertschikon le dix huit, et à Echichens le vingt Octobre mil huit cents.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Roulet Jules Charles
Bertha Roulet née Büchi

des témoins :

Antoine Arnold
Barrand Alexandre

L'officier de l'état civil :

Es. Albert Barrand

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny
à La Sagne, à Hagenbuch, à Bertschikon
et à Echichens

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Sufflent le Château, de La Sagne,
de Hagenbuch et de Bertschikon

N° 15

Vidoudez, Lache

Aujourd'hui sept Décembre mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Vidoudez Henri, Notaire

Lieu d'origine et de domicile :

de Charmont domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Henri Edouard Vidoudez ^{Juge de Paix} et de Louise Henriette née Barraud de Jambou

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bussigny le trois juillet mil huit cent septante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Lache Hélène sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domiciliée à Bussigny

Noms des parents :

fille de David Louis Lache ^{ici} et de Eléonore Elie Jeanette Imhoff ^{ici}

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le seize avril mil huit cent septante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à Lausanne le six, à Epalinges le sept et à Charmont le neuf novembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Vidoudez
Hélène Vidoudez née Lache

des témoins :

Vidoudez à Bussigny
Pasche, id.

L'officier de l'état civil :

G. Albert Barraud

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier de l'Etat
Civil de Lausanne, de célébrer
le mariage à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne, de Collombier et
d'Epalinges

N° 16

Aujourd'hui huit Décembre mil ^{neuf} ~~huit~~ cent

Roulin

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Mathey Junod

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Roulin Louis, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lailly domicilié à Bussigny

Noms des parents :

fils de Jean François Roulin et de Cécile née Cuchet à Pommanges

Etat civil :

veuf en 1^{er} noces de Marie Louise Baccion née Blatel dit le vingt juin 1899.

Date de la naissance :

né à Orbe le vingt sept Décembre mil huit cent soixante huit

Nom et profession de l'épouse :

2. Mathey Junod Marie Antoinette, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Loch (Neuchâtel) domiciliée à Payerne

Noms des parents :

fille de Arthur Constant Mathey Junod et de Lélie Elvina Tellaton

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à La Chaux de Fonds le dix huit février mil huit cent septante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny, La Douze, au Loch et à Lailly le treize et à Payerne le dix sept Novembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Louis Roulin
Antoinette Roulin née Mathey

Ed. Jaquier à Bussigny
Alfred Roulin.

L'officier de l'état civil :

P. Albert Bernaud

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication à Bussigny
à Lailly, au Loch et à Payerne

officiers de l'état civil de

Suzanne de Colombier et
s'Epalinges.

N^o 17
Bron & Petit

Aujourd'hui vingt deux Décembre ^{neuf} mil ~~huit~~ cent
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bron Vincent, boulanger

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint Saphorin (Vaux) domicilié à Bussigny

Noms des parents :

fils de Jean Charles Bron et de Marianne née Fache ex femme

Etat civil :

veuf de Valine Virginie Fache déc. le quinze Mars mil huit cent quatre vingt dix neuf

Date de la naissance :

né à Cheabes le vingt trois Décembre mil huit cent septante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Petit Marie Louise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Crisier domiciliée à Crisier

Noms des parents :

fille de Louis Samuel Petit et de Sophie Louise Marie née Hétel

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Crisier le trois Août mil huit cent septante dix

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à St Saphorin le vingt quatre et à Crisier le vingt cinq Novembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bron Vincent
Marie Bron née Petit

des témoins :

Constant Gogerat
Louise Gogerat

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny,
à St Saphorin et à Crisier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Saphorin et de Romanel

Je le 12 Janvier 1901.
[Signature]

Le N^o 17 à page 200 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1900. Le présent Registre est clos. Les deux doubles sont conformes, ce que nous certifions.

A Bussigny le 31 Décembre 1900.



L'Officier de l'état civil
E. Albert Barraud

Un double a été remis à l'autorité cantonale le 11 Janvier 1901 en exécution de l'article 2 de la loi. A Bussigny le 11 Janvier 1901.



L'Officier de l'état civil
E. Albert Barraud

N^o 17
Bron & Petit

Aujourd'hui vingt deux Décembre ^{neuf} mil ~~huit~~ cent
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bron Vincent, boulanger

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint Saphorin (Vaux) domicilié à Bussigny

Noms des parents :

fils de Jean Charles Bron et de Marianne née Fache ex femme

Etat civil :

veuf de Staline Virginie Fache déc. le quinze Mars mil huit cent quatre vingt dix neuf

Date de la naissance :

né à Cheabes le vingt trois Décembre mil huit cent septante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Petit Marie Louise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Crisier domiciliée à Crisier

Noms des parents :

fille de Louis Samuel Petit et de Sophie Louise Marie née Hétel

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Crisier le trois Août mil huit cent septante dix

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny et à St Saphorin le vingt quatre et à Crisier le vingt cinq Novembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bron Vincent
Marie Bron née Petit

des témoins :

Constant Gogerat
Louise Gogerat

L'officier de l'état civil :

E. Albert Barraud

Papiers présentés :

Certificat de publication à Bussigny,
à St Saphorin et à Crisier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Saphorin et de Romanel

Je le 12 Janvier 1901.
[Signature]

Le N^o 17 à page 200 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1900. Le présent Registre est clos. Les deux doubles sont conformes, ce que nous certifions.

A Bussigny le 31 Décembre 1900.



L'Officier de l'état civil
E. Albert Barraud

Un double a été remis à l'autorité cantonale le 11 Janvier 1901 en exécution de l'article 2 de la loi. A Bussigny le 11 Janvier 1901.



L'Officier de l'état civil
E. Albert Barraud

1880

Augsburger Louis Henri & Emma Henriette Bernaudin Corbay 29

1892

Aquet Marie Elisa & Charles Daniel Cassier 118

Adam Rosine Lina & Henri Alphonse Julien Bergerat 121

1876

Barraud	Louis Albert & Françoise Henriette	Louise Barraud	5
Barraud	Hau Louis & Henriette	Françoise Julie Dumont	11
Barraud	Louis Henri Albert & Elisabeth	Koenig	14
Bussy	Henri Samuel & Louise Anna	Cherel	17
			1878
Blum	Rodolphe & Anna Maria	Buekhalter	19
Bally	Jean François Louis Daniel & Sabine Louise	Polay	20
Braillard	Jean François Louis & Louise Sabine	Falck	21
Bally	Jean François & Alice Eina	Guerry	22
			1880
Berreguin	Ami Constant & Amélie	Mermoud	31
			1883
Bessat	Jenny Augustina & François Louis Benjamin	Krautler	44
Barraud	Louis Jean Samuel & Adolani Rose Albertine	Bally	48
			1884
Bocion	John Louis Daniel & Louise Julie	Facke	54
			1885
Berreguin	Elestine Janny & Paul Henri	Montagnon	59
Barraud	Alphonse François Louis & Louise Euphrasie	Porbats	61
Berreguin	Marie Emma & Constant	Duperrut	63
			1886
Bessat	Henri Louis & Louise Julie	Falck	67
Bessat	Adèle & Charles Albert	Fittet	70
Barraud	Jayens Louis & Elise Henriette	Cugni	72
Bessat	Louisa Henriette & Georges Aimé	Krautler	79
			1888
Bide	Marie Séraphine & Jean Luc	Fonck	88
Bergeaud	Elisa & Louis	Gruffel	91
Barraud	Henriette Julie & Emile	Pillivron	92
			1889
Barraud	Georges Etienne & Julia Anne	Bugnet ni Savidon	96
Bugnet ni	Savidon Julia Anne & Georges Etienne	Barraud	96
Barraud	Henri Constant & Lina	Falck	97
			1890
Barraud	Henri Wilhelm dit William & Jeanne Juliette	Eberlé	102
Bessat	Louis Henri & Marie Eugénie	Koenig	103
			1891
Barraud	Jules Constant & Julie Susanna	Fittet	106
Barraud	Henriette Adèle Charlotte & Constant Louis	Fittet	100
Bally	Jules Hau Daniel & Adèle	Verthorey	111
Barraud	Anna Julie Louise dite Amélie & Edouard	Ecuver	114
			1892
Barraud	Gustave Louis & Clémentine	Reymond	122
Bally	John Alexandre & Georgine Rosine	Carillier	119
			1893
Barraud	Jules Louis Rodolphe & Julie Emma	Bessat	127
Bessat	Julie Emma & Jules Louis Rodolphe	Barraud	127
Barraud	Constant Louis & Alice	Bessat	128
Bessat	Alice & Constant Louis	Barraud	128
Boulard	François Henri Jules & Jenny	Depierre	130

Brocard Anna Susanna Louis Rodolphe Auguste Zender 135
 Bussy Emma Louise & Henri Louis Cuvel 145
 Barraud Charles Eugène Henri & Emma Elie Kemyler 147

1846

Barraud Alphonse François Louis & Sophie Reichenbach 152
 Barraud Charles Louis & Anna Rosine Barraud 156

1897

Barraud Constance Henriette & Constant Louis Ferdinand 157

Bethens Jaques Frédéric & Emma Delisle 158

Blanc Henri & Fanny Elie Kessel 159

Barraud Samuel Benjamin & Clémentine Louise Ferraris 162

Bussy Marie Julie Charlotte & Adrien Charles Tillet 163

Barraud Alexandre & Emma Charlotte Louise Barraud 165

Barraud Anna Adèle 1898 & Jean Alfred Zahner 169

Benev Édouard & Elise Blatti 170

Blatti Elise & Édouard Benev 170

Brocard Ernest Alphonse & Marie Eugénie Krieg 172

Barraud Marie Henriette & Louis Auguste Klay 177

Bastard Fanny & François Louis Cerey 173

Barraud Henriette & Daniel François Albit Lamblane 175

Bongon Arnold Aimé & Louise Marie Corbois 177

Barraud Julie dite Henriette 1899 & Charles Édouard Tointet 178

Barraud Charles François & Susette Emilie Schneider 180

1900

Bastardot Louis Ernest Henri & Elisa Sophie Jaggi 191

Barraud Julie Baptiste et Louise Henriette dite Louise Tillet 192

Büchi Ida Batha & Jules Charles Roulet 197

Bron Vincent & Marie Louise Petit 200

Barraud François Henri & Julie Eugénie Cooret 187

Blanc Jeanne Louise & Jean Auguste Cooret 189

1876

Corbais	Henni Jean Francois & Elie Pasche		
Cuèrel	Jean Louis Daniel Jules & Jeanne Louise Henriette Morax	1878	27
Corbais	Henni Charles et Marie Sylvia Chantrens	1879	28
Chappuis	Louis & Louise Antoinette Masson	1880	32
Coytaud	Alexis & Louise Rosalie Kochat nee Meylan	1882	39
Corthesy	Charles Francois & Eina Morax		40
Curtat	Mary Emilie Adrienne & Henni Auguste Widmer	1883	43
Cottax	Marie & Frederich Francois Louis Dumont		49
Cuenoud	nee Mercanton Jeanne Louise & Jean Pierre Henry	1884	50
Cuèrel	nee Ferrochon Elise Charlotte & Samuel Dupereira		51
Cuèrel	Henni Albert & Charlotte Louise Aline Fittet		53
Cuèrel	Julien Constant & Emma Morax		57
Cuèrel	Etiennette Louise & Emile Jean Rairous	1885	61
Corbais	Louise Euphrasie & Alphonse Francois Louis Barraud	1886	72
Cugni	Elise Henriette & Jacques Louis Barraud	1887	82
Chapallaz	Adolphe Ami & Elise Henriette Diamond	1888	93
Cuèrel	Charlotte Rosalie & Charles Francois Fache		94
Collomb	nee Kamelet Emma Julie & Jean Charles Keymond	1890	100
Cuèrel	Francois Henni & Louise Eugenie Sechou	1891	105
Chamot	Heimann Henriette & Ami Victor Corgerat		113
Contesse	Augustine Marie Pauline & Francois Jacques Dumont		115
Cottier	Adèle Jenny & Henni Ami Fittet		116
Cheralley	Elise & Jules Diserens	1892	120
Cordey	Charles & Adèle Rosalie Ferriset		119
Carillier	Georgina Rosine & John Alexandre Bally		124
Cuèrel	Charles Alfred & Marie Antoinette Schwab nee Chiara		124
Chiara	Simon Schwab & Marie Antoinette		131
Chollet	Marie Annie Sophie & Henni Charles Edouard Cipp	1893	141
Cuèrel	Charles & Elise Dupereira	1894	139
Chapuis	nee Fazan Aline Caroline & Francois Louis Felia		145
Cuèrel	Henni Louis & Emma Louise Bussy	1895	146
Chapuisat	Hilene Susanne & Henni Elise Faray		154
Corbais	Louis Francois & Louise Aline Kitterer Ruf	1896	173
Cerey	Francois Louis & Fanny Baataro	1895	

		1898		
Cotter	Jean Antoine	v	Marie Janny Liava	176
Corbas	Louise Marie	v	Arnold Marie Bongon	177
		1900		
Quérel	Paul dit François	v	Elise Marie Nabel ne Ferdinand	194

		1881		
Despland	Jean Louis Jules Rodolphe	v	Amilie Jenny Marie	35
		1883		
Dumont	Friedrich Francois Louis	v	Marie Crothard	43
Diserens	nie Vivian Jeanne Louise	v	Jules Albert Chelin	45
		1884		
Duperrea	Samuel	v	Elise Charlotte Cuvelin Ferruchon	50
Dumont	Charlotte Fanchette Alexandrine	v	Ami Louis Secret	52
		1885		
Dajoz	Eugenie Louise	v	Joseph Francois Emaat	60
Duperret	Constant Victor	v	Marie Emma Berregren	63
Dumont	Constant Louis Gustave	v	Eugenie Jaqueroud	62
		1886		
Dumont	vours Cecoultre Louise	v	Charlotte Charles Freymond	73
Dumont	Marie Louise	v	Louis Alexis Bergerat	77
Ducrot	Julie dite Louise	v	Louis Alexis Bergerat	78
		1887		
Dezillard	Justine Rosine	v	Edouard Marie Bergerat	81
Damond	Elise Henriette	v	Adolphe Ami Chapallard	82
Depierreux	Francois Henri	v	Marie Emma Morax	86
		1888		
Deverin	Louis Auguste	v	Novel nie Pavillet Louise Henriette	89
		1889		
Delisle	Marie Louis Henri	v	Diserens Emma	98
Diserens	Emma	v	Delisle Marie Louis Henri	98
		1890		
Dumont	Amand Louis Friedrich	v	Perret Susanne Catharine Julie	99
		1891		
Dumont	Emma Françoise	v	Louis Lamson	104
Dumont	Lina	v	Emile Henri Schwitzguebel	112
Dumont	Francois Jaques	v	Augustine Marie Pauline Contesse	113
Diserens	Jules	v	Elise Chervalley	116
		1892		
Depierreux	Edouard Louis	v	Bertha Jenny Watson	127
		1893		
Depierreux	Jenny	v	Francois Henri Jules Boulevard	130
Dumont	Elise Cicile	v	Jules Faney	134
Dumont	Elise	v	Charles Edouard Carriguer	132
		1894		
Duperret	Alice Mary dite Mary	v	Charles Fittet	140
Duperret	Elise	v	Charles Cuvel	141
Ducrot	Julie	v	Marie Louise Bergerat	138
		1895		
Depierreux	Henri	v	Elise dite Elisa Jaqueroud	142
Despland	Charles Antoine	v	Hilene Louise Dumont	143
Dumont	Hilene Louise	v	Charles Antoine Desplands	143
Duroisin	Jean Louis	v	Marie Elise Rochat	144
Duperret	Eugene Louis	v	Alim Duperret	148
Duperret	Alim	v	Eugene Louis Duperret	148
Ducrot	Henri	v	Louise Haldi	151

	1896		
Diday Henri	v	Kathilke Duranney	155
Duranney Kathilke	v	Henri Diday	155
Delisle Emma	1897	Jacques Friedrich Bettemis	158
Delley Anne Marie	v	Jules Henri Victor Pegerat	161
	1898		
Dumont Jenny Bertha	v	Alfred Louis Seyret	171
	1900		
Dajoz Henri Louis	v	Bertha Fanny Henriette Demont	186
Demont Bertha Fanny Henriette	v	Henri Louis Dajoz	186
Dumont Friedrich	v	Bernardina Schütz	193
Deschamps Marie Florentine	v	François Taglio	195

1887

Eisenhardt

Jean Jacques

v

Helène Marie Aline

Bally

34

34

1884

Etendu

Henri Rodolphe

v

Charlotte Elise

Kossier

56

1890

Eberle

Jeanne Juliette

v Henri Wilhelm dit William Berraud

702

1891

Ecuyer

Edouard

v Anna Julia Louise dit Amalie Berraud 114



1877	Farre & Crothier Richard. Pauline Louise Julia	11
1886	Freymond Charles & Louise Charlotte Ecoulte nee Dumont	73
1894	Felia Francois Louis & Marie Caroline Fagan nee Chapuis	139
	Fagan Marie Caroline nee Chapuis & Francois Louis Felia	139
1897	Farre Julia & Alfred Stihoul	164
1898	Fiana Marie Fanny & Jean Antoine Cottier	176

Gorgerat Polay	1876 Louis Alexandre & Marie Augustine Seugeon Henri & Emilie (Chapuisat)	1 6
Gillieron veuve	1882 Vivianand Honniette & Jean Pierre Schmitzquibel	41
Gremay	1883 Louise Caroline Marie & Daniel Louis Henri Bonachon	42
Gremion	1884 Pierre Louis & Marie Peronne Marin	55
Gorgerat Guerry	1885 Helene Julia Emilie & Georges Charles Kalthier Rodolphe Alphonse & Emma Constante Jaquier	58 64
Grivel Gorgerat Pirardet	1886 Charlotte Marie & Francois Jean Rochat Louis Alexis & Marie Louise Lasey Dumont Louis Alexis & Julia Sibe Louise Dubret	75 77 78
Gorgerat Grous Pruffel Pirardet	1887 Edouard Marie & Justine Rosine Devillard Edouard & Marie Louise Pruffel Marie Louise & Edouard Grous Julia & Eugene Pierre Fache	81 83 83 84
Carillet veuve Gorgerat Pruffel Gillieron	1888 Noel Louise Honniette & Louis Auguste Dererin Eugene Friedrick & Françoise Aimé Louise Richard Louis & Elisa Borecaud Emilie & Honniette Julia Barraud	89 90 91 92
Paidon veuve Pirardet	1889 Bugnet Julianne & Georges Etienne Borecaud	96
Gorgerat	1890 Edouard Louis & Celina Marie Riville	101
Gorgerat	1891 Ami Victor & Hermance Honniette Chamot	105
Gorgerat	1892 Henri Alphonse Julien & Rosine Lina Adam	121
Gorgerat Gorgerat Gillieron	1893 Charles Louis & Ida Cecile Renaud Louis Georges Alfred & Rosalie Pellieron Rosalie & Louis Georges Alfred Gorgerat	126 129 129
Gorgerat	1894 Marie Louise & Julia Ducret	138
Gorgerat Gorgerat	1897 Julia Fanny & Louis Alfred Roulin Julia Henri Victor & Anne Marie Delley	160 161
Guillemin	1898 Julia & Jules Jacques Zuber	174
Gorgerat Gorgerat	1899 Constant Louis & Louise Marie Petit Robert Louis & Emma Zbinden	182 183
Gorgerat	1900 Jules Henri & Julia Wagnieres	190



100

100

100

100

1883

Henry Jean Pierre & Jeanne Louise Cuenoud ni Mercanton 109

1886

Humbert Detz Albert Louis & Henriette Jenny Masson 66

Henry Abram & Elisa Francois Charlotte Henriette Meyer 69

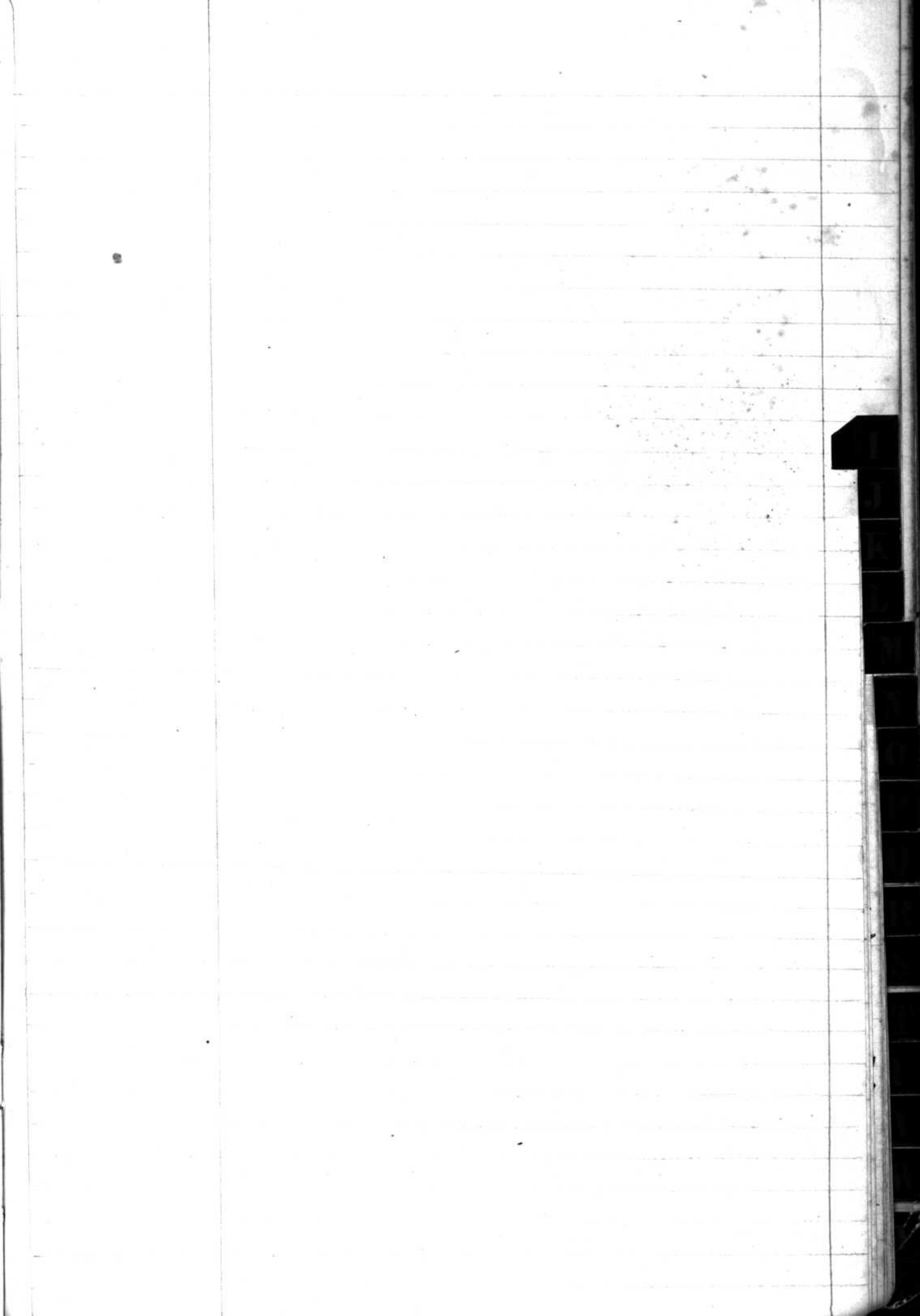
Henriard Lucie & Emile Jean Kovacs 74

1891

Herzig Jean & Maria Elise Ryter 109

1895

Haldi Louise & Henri Ducret 151



1883

Jacquier
Jaquier
Jacques
Jaquenoud

Hélène Simon
Emma Constant
Henri Frédéric
Eugénie

v François Henri Monachon 47
1885 v Rodolphe Alphonse Secury 64
v Anna Lorenard 65
v Constant Louis Gustave Dumont 62

1891

Jordan
Jaquenoud
Jaquenoud

Lina Alice

v Charles Henri Moret 107

1895

Elise sive Elida

v Henri Dejicard 142

1900

Joliquin
Jaggi

Jules Edouard Gustave
Elisa Sophie

v Céline Riessen 184
v Louis Ernest Henri Bastardot 191

1883

Kräutler

François Louis Benjamin v Jenny Augustine Bessat
1886

111

Kräutler

Georges Aimé v Louisa Henriette Bessat
1889

79

Krähenbüchl

Rodina v Arthur Floffoin
1897

96

Klay

Eugène v Léa Fuagniaux

166

Klay

Louis Auguste 1885 v Marie Henriette Barraud

167

Krieg

Marie Eugénie v Ernest Alphonse Brocard
1899

172

Klay

Chérie v Gabriel Ruchet

179

		1885	
Simat	Joseph Francois	v	Eugenie Louise Dejors 60
		1886	
Secaultre	ni Dumont	Louise Charlotte v	Charles Freymond 73
		1892	
Lassieur	Charles Daniel	v	Marie Elisa Aguet 118
		1893	
Eipp	Henni Charles Edouard	v	Marie Anne Sophie Chollet 131
		1894	
Gambelet	Aline	v	Henni Fittet 136
Cauffer	Anna	v	Samuel Binden 137

98

			folio
		1876	
Meyer	Jean et Rose Jeannette	Christina ni Guyaz	3
Musy	Jules & Jeanne	Henniette Louise Dumont	4
Musy	Charles Francois Louis & Jenny	Louise Adèle Barraud	10
Morax	Francois Henri	Louise Blane	12
Marmet	Louis Antoine	Louise Annette Barraud	15
		1878	
Morange	Daniel Louis	Maria Amédée Kuffer	18
		1879	
Morax	Jean Francois Louis	Louise Henniette Croyon	24
		1880	
Montagnon	Nichol George	Louise Henniette Duperrault Bersegnin	30
		1881	
Morax	Jean Francois dit Jules	Louise Antoinette Dubauloz	36
		1882	
Morax	Lina	Charles Francois Cortisid	39
		1883	
Monachon	Daniel Louis Henri	Louise Maria Caroline Gremay	42
Monachon	Francois Henri	Helene Anne Jaquier	47
Mercanton	Sirouci Cuénoud	Jeanne Louise & Jean Marie Henry	49
		1884	
Morax	Emma	Julien Constant Cacirol	53
Marin	Marie Peronne	Pierre Louis Perreton	55
		1885	
Montagnon	Paul Henri	Estime Jenny Bersegnin	59
		1886	
Masson	Henniette Jenny	Albert Louis Humbert Droz	66
Mayer	Elisa Francois Charlotte Henniette	Mram Henry	69
Morax	Emile Jean	Lucie Hennard	74
		1887	
Morax	Marie Emma	Francois Henri Depierreaz	86
Morax	Louise Henniette	Louis Seyret	87
		1890	
Mirill	Celine Marie	Edouard Louis Girardet	101
Morax	Marie Eugénie	Louis Henri Besset	103
		1891	
Moret	Charles Henri	Lina Marie Jordan	107
Morax	Samuel Albert	Elisa Pelot	108
		1892	
Mitouard	Arthur	Rosine Janchette Schmeid	117
Masson	Bertha Jenny	Edouard Louis Depierreaz	123
		1895	
Musy	Hlène Marie	Samuel Henri Kolax	149
Messeli	Edmond Maximilien	Quincke Cicile	150
		1896	
Morax	Louis Jules	Helene Keylan	153
Keylan	Helene	Louis Jules Morax	153
		1900	
Henitrey	Bertha Jeanne	Louis Kamel	155
Martin	Lea	Louis Tschke	196
Matheij Junod	Marie Antoinette	Louis Roulin	199

Nozët Julie Eugénie
Nozët Gustave Ellyse
Nozët Jean Auguste

1000
v François Henri Barreau
v Marie Susanne Françoise
v Jeanne Louise Blanc

187
188
189

1889

secret	françois Henri David v	Estimeolina Koup	27
secret	Charles Constant	1882 v Clementine Sophie Henriette Rochat	32
secret	Ami Louis	1884 v Charlotte Janchette Alexandrine Dumont	52
secret	Louis Pegoine	1886 v Julie Louise Schoeni	68
secret	Ami Louis	1887 v Marie Louise Tarey	76
secret	Louis	1887 v Louise Henriette Morat	87
secret	Parillet	1888 Louise Henriette v Louis Auguste Deverin	89
secret	Auguste Jules françois	1893 v Elise Marie Ferdinand	125
secret	Alfred Louis	1898 v Janny Bertha Dumont	171
secret	Ferdinand Elin Marie	1900 v Paul dit françois Cuirel	194

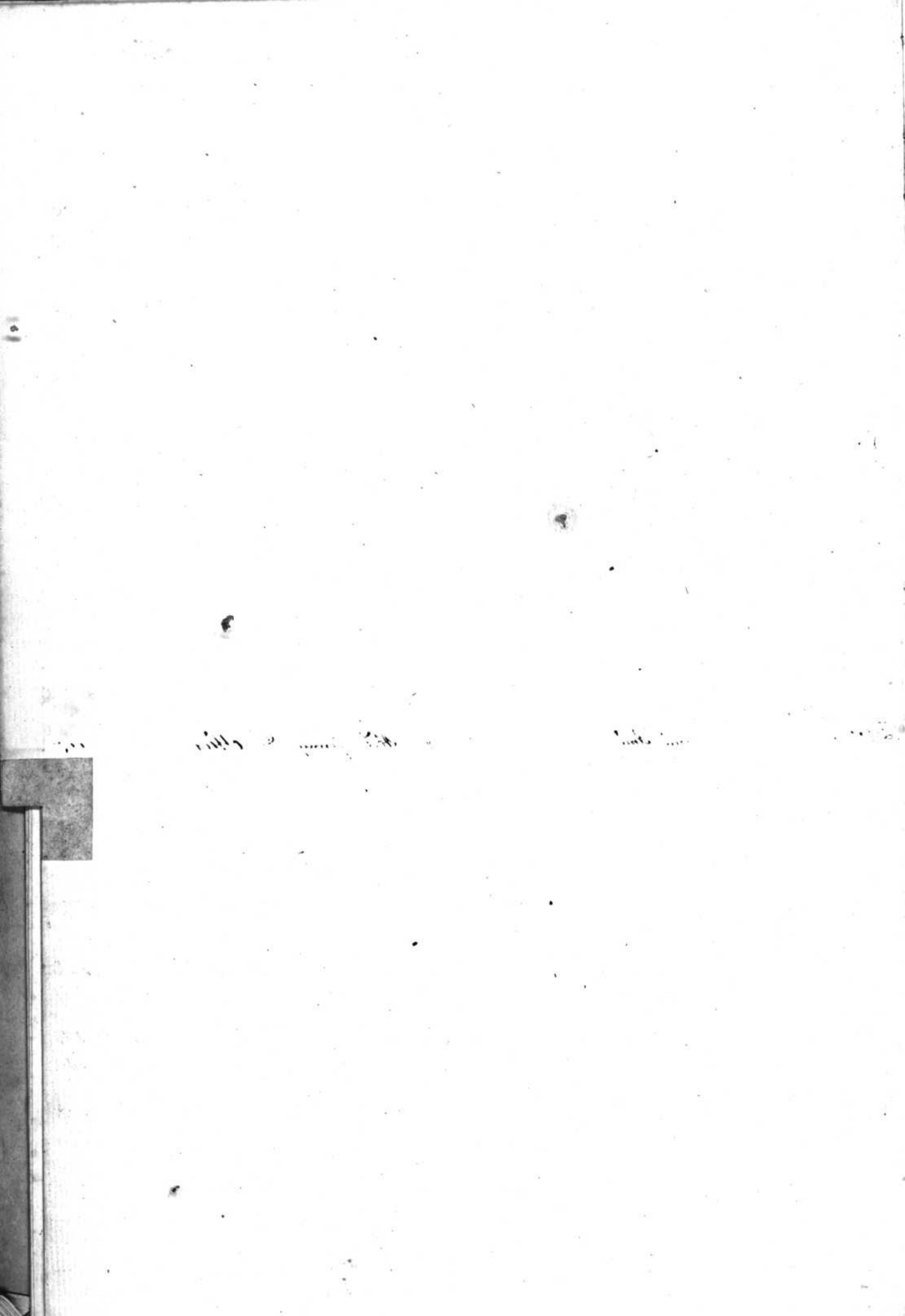
1879

Ottorin

Lucien Rodolph

Louis Chantrens

26



		Year		
Pittet	Louis & Louise Charlotte	1876	Visinaro	2
Leitreguin	Charles Albert & Marie Françoise	1877	Sabine Tulloud nie Troyon	16
Fache	David Jean Louis et Marie	1881	Quenoué	33
Prior	Paul Eugène et Louise Eugénie	1883	Fréchet	46
Ferrocchon veuve	Cuviel Elide Charlotte		Samuel Duperron	50
Pittet	Charlotte Louise Aline		Henni Albert & Cailles	51
Fache	Louise Julie		John Louis Daniel Bocion	54
Ferret	Louise Julie	1886	Henni Louis Bessat	67
Pittet	Charles Albert		Adele Bessat	70
Ferret	Jean Françoise		Louise Richard	80
Fache	Eugène Pierre	1887	Julie Girardet	84
Foncez	Jean Eue	1888	Marie Seraphine Bibe	88
Fache	Charles Françoise		Charlotte Rosette Cuviel	93
Floffoin	Arthur	1889	Rosina Kächerbühl	95
Ferret	Susanne Catherine Julie	1890	Dumont Amand Louis Frédéric	99
Pittet	Julie Susanne	1891	Jules Constant Barraud	106
Pelote	Elide		Samuel Alberto Mooreau	108
Pittet	Constant Louis		Hennette Adele Charlotte Barraud	110
Pittet	Henni Ami		Adele Jenny Cottier	115
Perisset	Adele Rosalie	1892	Charles Cordey	120
Pittet	Henni	1894	Aline Lambert	136
Pittet	Charles		Alice Mary dite Mary Duperron	140
Pittet	Alain Charles	1897	Marie Julie Charlotte Bussy	163
Pichonnat	Aline Marie	1898	Jules Louis Ferras	165
Lamblanc	Daniel Françoise Albert		Hennette Barraud	175
Pointet	Charles Edouard	1899	Julie dite Hennette Barraud	178
Tetit	Louise Marie		Constant Louis Gorgéat	182
Pittet	Louise Hennette dite Louisa	1900	Jules Baptiste Barraud	192
Fache	Louis		Léa Martin	196
Fache	Hilène		Henni Viboudet	198
Tetit	Marie Louise		Vincent Bron	200

100



Guinche Cécile

1895

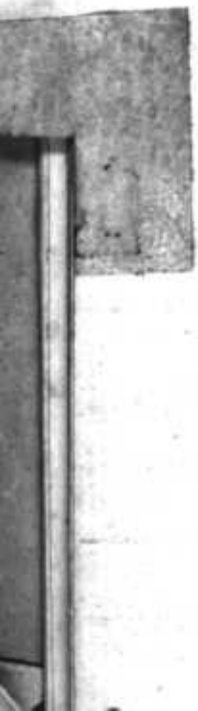
✓ Emond Maximilien Nessler

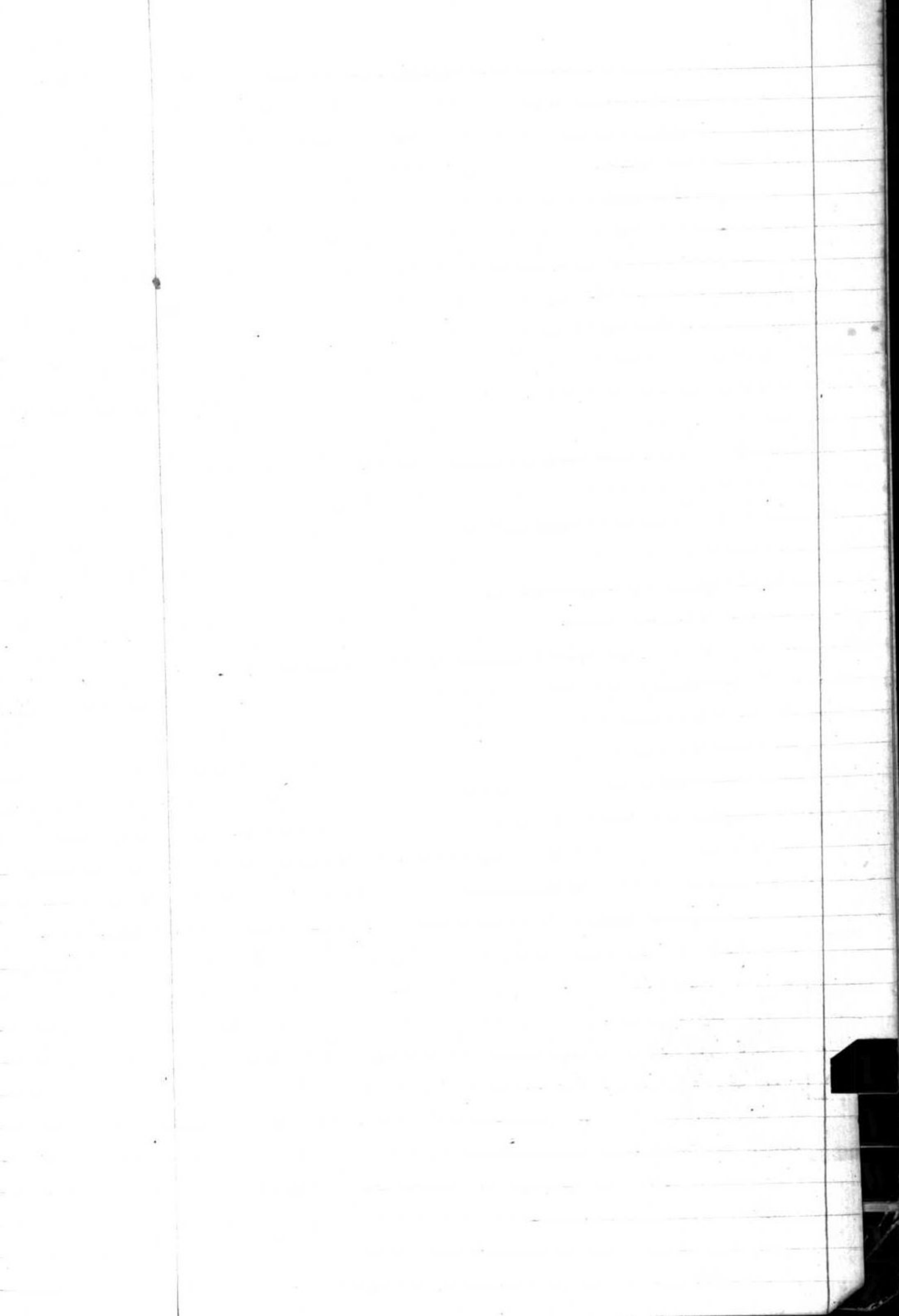
150

Renaud	Gustave Jules et Anna Franche	1879	8
Rossier	Eugene	1882	25
Rossier	Auguste Louis		38
Rochat	Clementine Sophie Bernette et Charles Constant Neyret	1884	37
Rossier	Charlotte Elide		56
Rayroua	Emile Beau	1886	57
Rochat	Jean Louis Jean		75
Richard	Emile	1888	80
Richard	Jean Louis Bernier Epoux		90
Reymond	Jean Charles		94
Ramelet	Collomb Emma Julie	1891	94
Ryter	Marie Elide	1892	109
Reymond	Clementine	1893	122
Renaud	Ida Cecile		126
Rolaz	Louis Marie Apolline	1895	132
Rochat	Marie Elide		144
Ramyler	Emma Elide		148
Rolaz	Samuel Henri	1896	149
Reichenbach	Sophie		152
Rittener-Ruf	Louise Hina	1897	154
Ramel	Fanny Elise		159
Roulin	Louis Alfred	1899	160
Ruchet	Gabriel		179
Roconnieres	Paul Henri	1900	181
Riesen	Celina		184
Ramel	Louis		185
Roulet	Jules Charles		197
Roulin	Louis		199

Schmitzquibel	Jean Fernand	1882	et Herminette Fernandine Gillieron	41
Sonnard	Anna	1885	v Henri Frédéric Jacques	65
Schoeni	Julie Louise	1886	v Louis Prigoin Nobel	68
Schöni	Adolphe		v Marie Elisabeth Weiss	71
Schraud	Louise Eugène	1890	v François Henri Cuérel	100
Samson	Louis	1891	v Lina Françoise Dumont	104
Schmitzquibel	Emile Henri		v Lina Dumont	102
Schmied	Rosine Fanchette	1892	v Arthur Vitouard	117
Schwab in Chiara	Marie Antoinette		v Charles Alfred Cuérel	124
Sthioul	Alfred	1897	v Julie Favez	164
Schütz	Bernardine	1900	v Frédéric Dumont	193

Chélin	Jules Albert et Jeanne Louise	1883 Diserens ni Vivian	45
Centhorey	Adèle	1891 v Jules Jean Daniel Bally	110
Canniquert	Charles Edouard	1893 v Elise Dumont	132
Croliet	Louise Jeanne	1899 v Paul Henri Roconnières	181





1882

Valet Emma & Auguste Louis Kottier 38
 Visinand né Pillieron Henriette & Jean Pierre Schmitzquebel 41

1883

Virian veuve Diserens Jeanne Louise & Jules Albert Chelin 45
 Fieck Louise Eugénie & Paul Eugène Lior 46

1886

Faney Marie Louise & Ami Louis Neyret 76

1887

Visinand Louis & Julia Bertha Widmann 85

1889

Valet Lina & Henri Constant Barraud 97

1893

Visinand Elide King & Auguste Jules François Verbel 125
 Visinand Wlythe Isaac & Louise Marie Appoline Rolaz 133

Faney Jules & Elide Cicile Dumont 134

1895

Faney Henri Elise & Hilène Suzanne Chapuisat 146

1897

Visinand Constant Louis & Constance Henriette Barraud 157
 Vernaz Clémentine Louise & Samuel Benjamin Barraud 162

Fuagnicava Léa & Eugène Klary 166
 Vernaz Jules Louis & Alice Marie Tichornat 168

1898

1900

Fagnier Julia & Jules Henri Bergerat 190
 Visinand divorce Verbel Elide King & Paul dit François Cuérel 194

Faglio François & Marie Florentine Deschamps 195
 Fidoux Henri & Hilène Tache 198

1882

Widmer Henri Auguste v Mary Emilie Adrienne Curtak 70

1883

Walther Georges Charles v Helene Julie Emilie Spreger 58

1886

Wiss Jeanne Elisabeth v Adolphe Schoni 71

1887

Widmann Julie Bertha v Louis Ferdinand 85

1893

Zender Louis Rodolphe Auguste, v Anna Susanne Brocard 135

1894

Zbinden Samuel v Anna Cauffer 137

1895

Zahner Jean Alfred v Anna Adèle Barraud 169

Zuber Jules Jacques v Julie Guillemin 174

